Vol. 46—No 15

PRIX: SEPT CENTS

La Liberté et le Patriote

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 JUILLET 1959

La TV française à St-Boniface?

OTTAWA (La Presse) — Un haut fonctionnaire de Radio-Canada a laissé entendre devant le comité parlementaire de la radiodiffusion que la population, au Manitoba, ne tarderait pas à être desservie par un poste français de la télévision d'Etat.

M. W. Richardson, l'un des membres du comité d'urgence nommé pour diriger Radio-Canada durant le congé de M. E. L. Bushnell, a dit que cette corporation d'état compte établir un poste français dans le même édifice qui loge présentement le poste anglais de la région à Winnipeg. Le haut fontionnaire de Radio-Canada répondait alors à une question qui lui avait été posée par M. Louis Fortin, député conservateur de Montmagny-l'Islet.

Selon M. Richardson, le permis aurait été accordé par la Commission des transports et l'on n'attendrait plus que l'adoption d'un arrêté ministériel pour procéder. Il n'a pas voulu préciser, toutefois, combien de temps cela pourrait prendre.

La population française que pourrait desservir un tel poste serait de 75,000 à 80,000 âmes.

M. Fortin avait posé deux questions à M. Richardson:

1. — Est-ce que la Société Radio-Canada se propose d'établir un poste français de télévision à St-Boniface?

2. — Est-il vrai qu'il existe deux canaux disponibles à Winnipeg pour fins de télévision, dont l'un serait plus important que l'autre, et que des représentants de cette région de l'ouest auraient présenté une requête pour qu'on leur accorde le plus important de ces deux canaux. Dans l'affirmative, avait ajouté Me Fortin, est-il exact que, après avoir promis officieusement l'octroi de ce canal le plus important au groupe français, on aurait changé d'idée et qu'on s'apprêterait à ne leur concéder que le moins important?

Projet confirmé

M. Richardson a répondu dans l'affirmative à la première question, disant qu'il est vrai que la Société Radio-Canada projette d'établir un tel poste français.

A la deuxième question, il a d'abord fait observer qu'il est possible qu'une requête ait été présentée au nom du groupe français de la région mais qu'il n'était pas au courant de la chose. Quant à l'importance relative des deux canaux encore disponibles dans cette région (apparemment les canaux 7 et 13), il est incorrect de parler de l'un comme étant supérieur à l'autre. Les deux canaux, a-t-il dit, peuvent avoir exactement la même puissance, quoique dans un cas, il en coûterait plus cher pour obtenir le même rendement.

M. Richardson n'a pas dit lequel des deux canaux serait réservé au poste français.

Tout indique que le futur poste de St-Boniface, quand il sera crée, sera relié au réseau français de la Société Radio-Canada, par l'intermédiaire du poste le plus rapproché, soit celui de la région de Kirkland Lake.

(Suite à la douzième page)



Depuis la réception majestueuse de la reine à Chicago, la visite royale se déroule dans un climat de moins rigide formalité, à partir de Port Arthur où certains imprévus ont donné aux cérémonies un cachet plus naturel. Au "stampede" de Calgary, la présence royale a été prolongée d'une demi-heure et les réceptions locales dans les villages de la Colombie-Britannique ont été marquées de plusieurs conversations impromptu entre la reine et les participants. Le couple royal reprend la route le 15 juillet, après quelques jours de repos dans les montagnes. Vient ensuite la grande tournée dans le nord. La photo ci-dessus montre Sa Majesté en un moment de détente.



La conférence fiscale à Ottawa, les 7 et 8 juillet, n'a rien réglé, malgré un long communiqué et une décision de se réunir de nouveau le 15 octobre. L'hon. D. Fleming, ministre des Finances, qui présidait les discussions, a répété à satiété que le fédéral n'avait pas les moyens d'augmenter la part des provinces dans les trois champs de taxes directes. L'hon. M. Duplessis a accompagné le trésorier de la province de Québec à la conférence, pour y répéter la thèse du vol fédéral des ressources provinciales et pour décrocher une longue interview privée avec le premier ministre. L'hon. D. Roblin a réussi à obtenir la convocation au mois d'octobre. Sur la photo l'on voit cinq premiers ministres qui ont participé à la réunion: les hon. A. Matheson (I.-P.-E.), M. Duplessis (P.Q.), Duff Roblin (Man.), R. Stanfield (N.-E.) et W. A. C. Bennett (C.-B.). (La Presse)

Un message du Pape à tous les fidèles

Au début de l'enclyclique que le Pape Jean XXIII a livrée au monde, le 29 juin, se trouve, entre autres salutations, celle-ci: "et aux fidèles du monde entier".

Ces mots rappellent discrètement que le Pape est évêque de chaque membre de l'Eglise universelle. Habituellement il fait connaître ses désirs en s'adressant aux membres de la hiérarchie, qui, à leur tour, s'occupent de leur mise en vigueur dans leurs diocèses en tenant compte des circonstances locales.

Dans sa première encyclique, cependant, Jean XXIII a bien voulu inclure les "fidèles" comme destinataires de son message. Il convient dès lors de mettre à la portée de tous les fidèles le texte même de cette lettre, qui donne, en quelque sorte, la pensée de base du Vicaire du Christ au sujet des problèmes de la vie moderne.

Cette première encyclique mérite d'être largement répandue par la presse catholique, pour une autre raison spéciale, que voici: elle est une manifestation frappante de la personnalité du nouveau Pontife, de son bon coeur, de son sens pastoral, de son réalisme, de son immense expérience. En somme, c'est une encyclique qui ressemble passablement à une causerie paternelle, qui se lit facilement, et dont le ton, le vocabulaire, la tournure de phrase font naître les émotions les plus pures et les plus bienfaisantes.

Nous nous sommes, par conséquent, donné beaucoup de peine pour obtenir le texte même de cette encyclique afin de le livrer tel quel à nos lecteurs. Les quatre parties du document se prêtent heureusement à publication en quatre tranches de longueur raisonnable, en page éditoriale, au cours des prochaines semaines. Qu'on lise ce texte à haute voix, au foyer.

Nous nous permettons de protester contre le journalisme catholique à courte vue qui semble croire que les dépêches de la Presse Associée peuvent donner une idée juste de cette encyclique; et que de larges extraits du document en question suffisent pour combler les lacunes dans les dépêches.

La presse catholique américaine a obtenu ce texte en dedans de cinq jours et lui a consacré l'espace nécessaire. Il n'arrive pas souvent que la presse canadienne-française se laisse damer le pion par nos voisins du sud, dans ce champ d'activité. Il y a lieu de faire mieux. Nous essayons de le faire, à l'avantage de nos lecteurs.

(Voir première tranche en troisième page.)

Proposition d'un comité permanent de collaboration avec radio-télévision

MONTREAL (CCC) — Le premier congrès national des radiophiles et téléspectateurs catholiques au Canada a réuni le 7 juillet, au Centre social de l'Université de Montréal, des représentants de divers groupements catholiques venus de 24 diocèses, de Yarmouth, N.-E., à Sudbury, Ontario. Au nombre de plus de deux cents, ils ont suivi avec grande attention les diverses manifestations de ce congrès, marqué par une allocution de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Une douzaine de résolutions ont été adoptées à l'issue de la réunion, dont l'une comporte la proposition de la formation d'un comité permanent groupant des membres d'associations participantes à ce congrès, pour apporter leur collaboration aux programmes, à la mise en pratique de la pensée catholique en matière de radio et de télévision.

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, dans son allocution, a fait valoir la nécessité d'aborder le problème de la répercussion des techniques de diffusion, particulièrement de la télévision et de la radio, sur la famille et la société. Il ne s'agit pas tant de déterminer où commence la moralité que d'établir si le sens chrétien a présidé à l'élaboration de ces émissions.

1,500,000 membres

Parmi les groupements catholiques représentés à ce congrès organisé par les Ligues du Sacré-Coeur avec le concours du Centre national catholique du cinéma, de la radio et de la télévision, citons: l'Apostolat de la prière; les Cadets et Cadettes du Sacré-Coeur; les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc; les Congrégations mariales; la Croisade eucharistique; les Dames de Ste-Anne; les Ligues du Sacré-Coeur; le Tiers-Ordre de St-François. Ces associations groupent plus d'un million et demi de membres.

Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, secrétaire de la Commission épiscopale: Education, Presse, Cinéma, Radio, Télévision, a prononcé l'allocution d'ouverture du congrès.

Voici l'énoncé des résolutions qui ont été adoptées à l'issue de la réunion:

Etant donné la haute importance qu'accorde l'Eglise à la radio et à la télévision, à cause de leur influence particulière sur la famille, c'est un devoir pour tous les chrétiens et pour toutes les associations catholiques de s'intéresser aux programmes de radio et de télévision.

Etant donné les directives claires et abondantes de l'Eglise en matière de radio et de télévision, les chrétiens et les associations dont ils font partie se doivent de les connaitre, de s'y conformer et de les répandre.

Etant donné l'existence d'un Centre national catholique du cinéma, de la radio et de la télévision et de Centres catholiques diocésains, il importe que les catholiques et les associations dont ils font partie s'appliquent à connaitre leur travail et à y collaborer.

Etant donné la répercussion dans le public des protagonistes à la radio et à la télévision, nous proposons que des cours de formation des réalisateurs et interprètes soient donnés dans nos universités, en tenant compte des exigences catholiques.

Conseiller technique

Etant donné les implications de ce genre de spectacles et la spécialisation qu'ils exigent, nous proposons que pour toutes les émissions traitant de religion ou dans lesquelles parait un personnage religieux, un délégué de la hiérarchie soit reconnu comme conseiller du réalisateur.

Etant donné les bienfaits d'assises du genre de celles que nous avons tenues aujourd'hui, nous proposons que chaque année, les Ligues du Sacré-Coeur renouvellent leur heureuse initiative en tenant un congrès comme celui-ci.

Etant donné le désir explicitement exprimé dans l'encyclique "Miranda prorsus" de voir les auditeurs et les spectateurs se constituer en groupement permanent pour apporter leur collaboration aux programmes, à la mise en pratique de la pensée catholique en matière de radio et de télévision, nous proposons qu'un comité permanent soit établi groupant deux membres des associations participant à ce congrès.

Que les journaux présentent les résumés de films et la cote morale de la Centrale catholique du cinéma et de la télévision, de manière à ce qu'ils soient bien en évidence pour le lecteur.

Que les critiques tiennent compte de l'aspect moral et spirituel des programmes de la radio et de la télévision.

Que les responsables des postes de télévision veillent avec grand soin à ne pas mettre sur les ondes, aux heures où les enfants sont à l'écoute, des programmes ou des films qui pourraient leur être nocifs.

Formation du jugement

Que l'on se préoccupe davantage, dans les maisons d'enseignement, de faire l'éducation aux techniques de diffusion du cinéma, de la radio et de la télévision.

Ce congrès s'est déroulé dans une atmosphère enthousiaste. Au cours des échanges de vues entre les congressistes et les conférenciers et experts, avec participation occasionnelle de représentants de Radio-Canada, l'on a cherché seulement les solutions aux difficultés, sans allusion à certains incidents ou différends.

Les congressistes ont témoigné du vif intérêt qu'ils portent aux techniques de diffusion et ils ont donné l'assurance de leur entière collaboration à tous les milieux responsables de la radio et de la télévision; des postes privés étaient représentés à ce congrès.

L'intérêt est fixé à 5% sur les prêts agricoles à long terme

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture M. Harkness a annoncé aux applaudissements des Communes que l'intérêt sur les prêts hypothécaires gouvernementaux à long terme aux cultivateurs sera fixé à cinq pour cent.

M. Harkness a expliqué que cette décision a été prise par suite des représentations de plusieurs députés et en conformité avec les voeux de diverses associations agricoles.

Au début, la nouvelle législation spécifiait que l'intérêt serait établi de façon à couvrir les frais assumés par le gouvernement pour se procurer l'argent. M. Harkness dit que des députés conservateurs lui ont fait observer que cela serait injuste pour les fermiers qui ont emprunté durant des années où l'intérêt était élevé.

Aussi le gouvernement a-t-il décidé de fixer un taux d'intérêt égalisé qui tiendra le système de prêts hypothécaires en régime de financement autonome.

Des porte-parole tant libéraux que cécéfistes ont applaudi à cette modification de la proposition du gouvernement.

L'amendement Argue rejeté

Subséquemment, alors que les députés discutaient les détails de cette législation le chef parlementaire de la CCF, M. Hazen Argue, a proposé un amendement qui, dit-il, permettrait au comité consultatif du prêt agricole d'adresser de sa propre initiative des recommandations.

La législation stipule que le comité consultatif, composé de six à neuf membres désignés par le ministre, donnera son avis sur les questions à lui référées par M. Harkness ou la Corporation du crédit agricole. Cette Corporation est instituée pour remplacer la commission du crédit agricole afin d'administrer le programme gouvernemental de prêt agricole.

M. Lionel Chevrier, libéral Montréal-Laurier, a déclaré que l'amendement Argue était inutile. M. Harkness en convint.

M. Argue a dit que le comité consultatif devrait être entièrement libre d'offrir son avis lorsqu'il le jugera bon sur les problèmes du crédit agricole.

Eventuellement, l'amendement fut rejeté par 99 voix à 6, seule la CCF l'ayant soutenu.

LONDRES — Le président de Gaulle fera une visite d'Etat à Londres l'an prochain. La nouvelle a été annoncée par le palais Buckingham.

"Les victimes de l'alcoolisme sont des malades volontaires"

MONTREAL — A l'encontre des autres malades, l'alcoolisme ne fait que des victimes volontaires. C'est pourquoi il importe d'éclairer pour les individus le sens de leurs responsabilités sur ce point. C'est accepter la maladie et ses suites que de pactiser avec le cocktail de toute teneur et l'alcool, sous quelque forme frelatée qu'on le veuille introduire.

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, prononçait ces paroles à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion du pèlerinage annuel des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc.

Certains buveurs excessifs, ajoutait-il ensuite, se font fort de bien supporter la boisson alcoolisée. Leur affirmation et leur impassibilité extérieure même, qui semble le prouver, ne contredisent qu'en apparence l'assertion suivante qu'appuie l'expérience des spécialistes: "En tout cas, cette résistance et l'accoutumance qui la procure n'empêchent nullement l'action cachée de l'alcool dans les profondeurs de l'être: action indirecte tardive sur les organes somatiques, action directe, immédiate sur les centres cérébraux pour aboutir petit à petit à l'empoisonnement, à l'intoxication . . ."

Luttes de Mgr de Laval

Le cardinal-archevêque, qui chaque année prononce le sermon de circonstance à ce pèlerinage, a dit au début de son allocution que Lacordaire et Jeanne d'Arc constituent: a) Un bataillon d'élite de l'Eglise canadienne; b) Une vigoureuse unité dans la milice du Christ; et c) Un corps d'avant-garde au champ d'honneur de la dignité humaine. Son Eminence s'est ensuite appliquée à développer chacune de ces idées-maitresses.

Il a rappelé qu'en cette année du tricentenaire de l'établissement de l'Eglise canadienne, l'activité de ce mouvement rejoint les sollicitudes et les efforts de l'épiscopat chez nous. "Le Vénérable François de Montmorency Laval, premier évêque de l'Amérique du Nord et de Québec, déploya le premier l'étendard de la tempérance sur les bords du Saint-Laurent. Angoissé devant l'abus des boissons alcoolisées, il s'éleva contre les trafiquants de l'eau-de-vie et lutta ouvertement contre la tolérance de l'autorité civile au sujet de la traite de l'alcool avec les sauvages."

Monseigneur Bourget

Le premier évêque de Québec continue certes de là-haut son rôle de Père de l'Eglise canadienne. Il veille sur l'épiscopat canadien dont il fut le chef de file. Les luttes qu'il a soutenues, il aide ses successeurs à les continuer et appuie de son intercession le travail ardu qui s'impose pour extirper ce mal, si dévastateur et toujours ravivé, qu'est l'alcoolisme.

Le cardinal ajouta également que l'oeuvre Lacordaire et Jeanne-d'Arc se développe aussi dans le rayonnement de l'inoubliable Mgr Ignace Bourget, qui était évêque de Montréal il y a cent ans. Durant 35 ans, l'évêque consacra le meilleur de son temps, les plus dynamiques de ses efforts en faveur de la tempérance. Il établit la Société de Tempérance qui se répandit de façon admirable dans la majorité des paroisses.

Après avoir cité un écrit de Son Em. le cardinal Maurice Feltin décrivant les ravages de l'alcoolisme, l'archevêque de Montréal ajouta: "Ces lignes de Son Eminence l'archevêque de Paris indiquent clairement que l'alcoolisme s'insurge contre la dignité humaine puisqu'il s'attaque à la personnalité de sa victime, tant du point de vue naturel que du point de vue surnaturel."

L'alcoolisme, un esclavage

Nul ne saurait compter sur une immunisation privilégiée et tôt ou tard l'heure peut sonner qui classera les plus invulnérables au rang des plus fortement tarés. La maladie qu'est l'alcoolisme peut être évitée, mais encore faut-il accepter les moyens de s'en tenir affranchi.

Y a-t-il, d'autre part, maladie plus dégradante, puisqu'elle avilit surtout à cause de l'acte libre qui la déclenche.

Tout péché, hélas! constitue un esclavage, une aliénation du droit octroyé à l'homme d'avancer noblement vers le bien qui lui convient. L'alcoolisme accentue l'asservissement, enlève à sa victime l'usage de ses facultés les plus hautes. Il renverse dans l'homme la hiérarchie des valeurs et l'ordre qui en dépend et le prive de sa prérogative de l'acte humain. Cet acte exige la lucidité de l'intelligence et l'assentiment de la volonté.

(Suite à la douzième page)

Le pape souffre d'un mal de dents

CITE DU VATICAN — Pour la première fois depuis le début de son pontificat, le Pape a dû avoir recours à son médecin pour une légère affection dentaire. D'autre part, le Souverain Pontife jouit d'une excellente santé et il ne parait pas se ressentir des fortes chaleurs qui, depuis plusieurs jours, accablent la Ville éternelle.

Ce que possède la famille québecoise!

QUEBEC — D'après le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, sur 1,080,000 familles du Québec l'an dernier: 546,000 étaient propriétaires de leur maison; 1,064,000 avaient l'électricité; 969,000 possédaient un réfrigérateur électrique; 941,000 une laveuse électrique; 815,000 un appareil téléphonique; 1,044,000 un récepteur radiophonique; 856,000 un appareil de télévision.

Lettre de Paris

M. Michel Debré dans le guépier scolaire

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Dans l'héritage de la IVe République, le général de Gaulle et M. Michel Debré ont trouvé, çà et là, quelques bonnes choses. Mais ils ont fait la grimace en découvrant, large et imposante comme un meuble normand, une superbe armoire aux poisons.

Un flacon énorme et poussiéreux — il git là depuis plus d'un demi-siècle — a immédiatement retenu l'attention des légataires; plein aux trois-quarts d'un liquide trouble et effervescent, il porte une étiquette rouge frappée d'une tête de mort sur laquelle on lit: "Question scolaire".

Chef du gouvernement pendant les sept derniers mois de 1958, le général de Gaulle prit bien garde de ne point toucher à ce flacon dangereux. Il avait d'ailleurs d'autres chats à fouetter. Lors de son entrée à l'Elysée, au début de la présente année, il confia au premier ministre la clé de l'armoire aux poisons, qui ne fut ouverte qu'avec d'infinies précautions.

M. Michel Debré n'est pas homme à reculer devant les problèmes difficiles — et le problème scolaire, assurément, est l'un des moins commodes à résoudre. Cependant, il évita soigneusement d'aborder le sujet dans sa déclaration gouvernementale du 15 janvier dernier devant l'Assemblée nationale. C'est seulement en réponse à une question pressante d'un député qu'il déclara, le lendemain: "Nul ne conteste l'existence du problème scolaire et la nécessité de le résoudre dans des conditions telles que sa solution ne relance pas des querelles dont le pays n'a que trop souffert. Le gouvernement recherchera une solution que tous les gens de bonne foi pourront considérer comme définitive . . ."

Quelques jours plus tard, recevant la visite d'un groupe de députés défenseurs de l'école libre, le premier ministre promit à ses interlocuteurs que le problème scolaire ferait l'objet "avant la fin de la session parlementaire d'été, d'une procédure législative". Cela signifiait que le gouvernement, conscient de la complexité du sujet, renonçait à utiliser les pleins pouvoirs dont il disposait encore et se préparait à soumettre au Parlement un projet de règlement dans des conditions aussi bonnes que possible.

* * *

L'armoire aux poisons était ouverte, et l'on s'en aperçut bien vite. Les controverses politico-religieuses autour de l'école, assoupies depuis les élections législatives du 2 janvier 1956, se ranimèrent soudainement. Tandis que les partisans de l'enseignement libre se montraient relativement discrets, confiants qu'ils étaient dans les promesses du premier ministre et dans l'imposante majorité dont ils disposent à l'Assemblée nationale, les "laïques" ouvraient le feu en protestant véhémentement contre toute modification de l'actuel statut scolaire dans un sens favorable à l'enseignement catholique.

Après la phase des communiqués, des déclarations et des articles de presse — les uns et les autres pleins d'irritation et de menaces, — on en vint à celle des mobilisations. Les 10 et 11 mai derniers, l'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) rassemblait à Caen, en présence du cardinal Roques, archevêque de Rennes, et de plusieurs évêques, plus de 100,000 personnes pour réclamer, en faveur de l'école chrétienne, "le droit et le pouvoir de vivre".

A gauche, on cria à la provocation. Le Comité National d'Action laïque mobilisa ses troupes pour riposter aux actions des "croisés de l'obscurantisme". Diverses manifestations se déroulèrent à travers la France, manifestations auxquelles le parti communiste apporta le soutien de ses gros bataillons. Dans le même temps, les milieux "laïques" de l'enseignement public envisageaient les moyens de faire échec à l'offensive "cléricale" et mettaient en place un dispositif de grève générale de

(Suite à la deuxieme page)

Eclat sans précédent du 14 juillet à Paris

PARIS — La cinquième République a fêté son premier 14 juillet par un spectacle tel qu'on n'en a jamais vu à Paris de mémoire d'homme.

Dès lundi soir, à la tombée de la nuit, 2,500 porteurs de torches, réunis à la Bastille se sont mis en route accompagnés par quatre musiques militaires pour se rendre, par la place de la République et les grands boulevards, place de la Concorde.

Seule, dans toute la place plongée dans l'obscurité, était éclairée l'immense tribune en forme de conque, érigée autour de l'obélisque, face aux Champs-Elysées.

Après le concert donné par les musiques militaires, rangées sur la tribune, un feu d'artifice tiré du jardin des Tuileries, a illuminé le ciel de Paris pendant trois quarts d'heure.

La fête nationale est en même temps cette année la fête de la Communauté.

D'où son éclat exceptionnel. Vêtus de costumes multicolores, les dignitaires de la Communauté ont été reçus le matin à l'hôtel de ville et ont assisté le soir à la "retraite aux flambeaux".

Bien que le pont du 14 juillet (les administrations, les banques, les grands magasins sont fermés de samedi à mercredi) ait encouragé un million de Parisiens à quitter la capitale, on danse beaucoup à Paris.

Aux bals traditionnels s'ajoute le "plus grand bal du monde", qui, chaque nuit jusqu'à quatre heures du matin, réunit une centaine de milliers de personnes sur l'esplanade des Invalides. Rien qu'au port des Invalides, sur la Seine, 35 yachts ou bateaux de plaisance britanniques sont venus s'amarrer. Les embouteillages sont tels sur les quais voisins que 20,000 personnes ont dû renoncer à atteindre le lieu de la kermesse.

Le 14 juillet, place de la Concorde, avant le défilé militaire, le général de Gaulle remit aux treize premiers ministres qui étaient réunis il y a quelques jours à Tananarive (Madagascar) sous sa présidence, le drapeau de la Communauté: de forme carrée, ce drapeau bleu, blanc, rouge portant en surimpression deux mains entrelacées, symbole de la solidarité, flottera sur leurs édifices à côté de leur propre emblême national.

M. Michel Debré, premier ministre de France, a reçu le sien au même titre que ses partenaires. Les treize Etats de la Communauté, 80 millions d'habitants, 10 millions de kilomètres carrés, prennent en commun les décisions qui engagent leur politique étrangère, leurs finances et leur défense.

Le défilé militaire, qui dura deux heures, était suivi d'une réception à l'Elysée. Les réjouissances populaires ne s'achevèrent qu'à l'aube du 15 juillet.

La chasse au bison permise cet automne

OTTAWA — Pour la première fois depuis 1893, la chasse au bison sera permise au Canada l'automne prochain.

Le ministre du Nord canadien, l'honorable Alvin Hamilton, a annoncé aujourd'hui que la chasse au bison sera permise du 15 septembre au 30 novembre (inclusivement) dans une superficie restreinte des Territoires du Nord-Ouest, probablement le seul endroit au monde où l'on pourra chasser le bison. Un chasseur aura droit d'abattre un seul bison par saison.

La région désignée est une bande de terrain au nord et à l'est du parc national Wood-Buffalo, entre le parc et le Grand lac des Esclaves, au nord, et la rivière des Esclaves, à l'est. Le bison qui vit dans cette région est un excédent du parc, réserve de 17,000 milles carrés qui s'étend à la limite de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et où environ 16,000 bisons sont gardés, soit le plus grand troupeau connu de bisons sauvages au monde.

Le prix des permis va de $25 pour un citoyen canadien ou britannique qui habite les Territoires du Nord-Ouest, à $200 pour un étranger ne résidant pas au Canada. Tous les chasseurs ne désireront peut-être pas conserver en entier l'animal qu'ils auront abattu; à cette fin, des dispositions ont été prises pour qu'ils distribuent l'excédent aux Indiens de l'endroit. Les permis pourront être obtenus de M. J.-E. Bryant, surintendant de la chasse, à Fort Smith (T.N.-O.).

Il est à présumer que les fournisseurs et les guides seront disponibles dès que commencera l'affluence des chasseurs.

Dispense d'abstinence

Le vendredi 24 juillet, les catholiques des archidiocèses de St-Boniface, de Winnipeg et de l'archidiocèse de Winnipeg pour les Ukrainiens seront dispensés de la loi de l'abstinence à l'occasion de la visite de Sa Majesté la Reine.

Philip F. Pocock,
archevêque de Winnipeg.

Maurice Baudoux,
archevêque de St-Boniface.

Maxime Hermaniuk,
archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(Voir article en sixième page)

Prix d'honneur à M. Robert Murphy

L'Association des avocats catholiques de Boston vient de fonder un prix d'honneur, la médaille St-Robert Bellarmin, décerné annuellement à un avocat qui s'est distingué dans la pratique de sa profession et son attachement aux principes chrétiens. Le premier titulaire de ce prix est l'assistant secrétaire d'Etat, Robert D. Murphy, bien connu pour ses interventions de "bons offices" entre les peuples. Conseiller actuellement de M. Herter à Genève, il a déclaré: nos entretiens avec les Soviets doivent être conduits dans l'esprit de saint Robert Bellarmin avec justice, modération et charité, et selon sa ferme détermination d'être toujours fidèle à ses convictions. (ISP)

M. Jean Lagassé, conseiller expert dans le problème indien-métis

M. Jean Lagassé, qui dirigea récemment les travaux de recherches au sujet des problèmes que posent au Manitoba les populations indiennes et métisses, vient d'être choisi par le gouvernement provincial à titre de conseiller expert pour faciliter l'organisation du programme de développement communautaire, réclamé dans le rapport en trois volumes de la commission dont il était président.

L'hon. George Johnson, ministre de la Santé et du Bien-être, a annoncé cette nomination, ajoutant que le rapport Lagassé réclamait que l'établissement d'un tel programme de développement communautaire et de placement pour les Indiens et Métis était d'urgente nécessité. L'hon. ministre ajouta que la publication de ce rapport, fruit de deux ans et demi d'études sérieuses, a obtenu une large publicité et des commentaires extrêmement favorables, non seulement ici au Manitoba, mais dans tout le Canada.

Avant qu'on lui ait confié cette étude des conditions sociales et économiques des gens d'ascendance indienne vivant au Manitoba, M. Lagassé était agent de liaison du département fédéral de la citoyenneté et de l'immigration, qui inclut le département des affaires indiennes. Tout récemment, il recevait une bourse d'études de l'Association Canadienne d'Education des Adultes et put dès lors entreprendre un voyage d'études de huit semaines, se familiarisant avec les services offerts aux Etats-Unis par le bureau des affaires indiennes dans le double domaine du placement et du développement communautaire.

Ancien président de la Manitoba Home and School Federation, membre du bureau de direction de la Manitoba Education Association et secrétaire de la section manitobaine de la Canadian Conference on Children, M. Lagassé a obtenu son baccalauréat ès arts au collège de St-Boniface en 1947 et sa maîtrise ès arts à l'université Columbia, New York, où il se spécialisa dans l'étude des fondements sociologiques de l'éducation. Avant d'entrer au service du département fédéral de la citoyenneté, M. Lagassé s'occupa de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba, s'intéressant plus particulièrement aux colonies métisses éparpillées dans cinq municipalités.

M. Michel Debré ...

(suite de la première page)

l'enseignement, qui serait déclenchée au cas où des avantages seraient accordés à l'enseignement libre.

• • •

Bref, le ton n'a cessé de monter depuis six mois, et les escarmouches verbales se sont multipliées. De part et d'autre on bat le rappel des troupes en vue d'un affrontement que l'on appréhende. La guerre scolaire va-t-elle se rallumer en France?

Devant ce tumulte et ce déploiement de bannières, la hiérarchie catholique observe un silence prudent, qui contraste avec les initiatives intempestives prises par certains défenseurs de l'enseignement libre, principalement en milieu parlementaire; la querelle scolaire demeure en effet un argument politique de valeur. On a parlé, à plusieurs reprises, de négociations directes entre l'épiscopat français et le gouvernement et même d'une "conférence au sommet" entre le Souverain Pontife et le général de Gaulle à l'occasion du récent voyage de celui-ci à Rome. Mais, hormis des contacts normaux entre le Secrétariat de l'épiscopat et certains services gouvernementaux, aucune négociation n'a été officiellement engagée de ce côté.

Cependant, à l'approche de l'échéance fixée par M. Debré, la tension a brusquement monté. Le premier ministre, dans le souci de détendre l'atmosphère et de se donner un nouveau répit, a désigné une commission composée de personnalités "neutres" chargées d'explorer le problème, afin d'informer le gouvernement sur les solutions possibles. Cette commission a commencé ses travaux le 25 juin; elle ne pourra conclure avant le début de l'automne. Certains parlementaires de droite ont estimé que cette initiative constituait une dérobade. Ils ont lancé une attaque au Palais-Bourbon, saisissant l'occasion de l'examen d'une loi-programme relative à l'équipement scolaire de la France. "Nous n'examinerons pas cette loi tant que le premier ministre ne nous aura pas donné des garanties concernant l'aide de l'Etat à l'enseignement libre", ont-ils déclaré en déposant une motion de renvoi.

Ces propos ont déclenché au Palais-Bourbon une brève mais violente tempête. Le gouvernement risquait en effet d'enregistrer un grave échec moral, compte tenu de la majorité de l'Assemblée, largement favorable à l'enseignement libre. Mais s'il relevait le défi de cette majorité, il s'aliénait du même coup l'opinion catholique, sans pour autant trouver à gauche une audience qui lui est refusée depuis son arrivée au pouvoir.

M. Michel Debré a usé d'autorité. Il a obtenu, après de fiévreuses tractations, que son propre parti, l'U.N.R. (Union pour la Nouvelle République) ne suive pas la démarche "inopportune" des auteurs de la motion de renvoi. Cependant, il a reconnu que la situation tragique de l'enseignement libre légitimait certaines impatiences, et a promis que le gouvernement en délibérerait dès le 15 juillet, au retour du voyage que le général de Gaulle et lui-même effectuent en Afrique et à Madagascar. Cette promesse a désamorcé la bombe.

• • •

En fait, de quoi s'agit-il? Les catholiques ont reçu de la IIIe République, au moment où celle-ci laïcisait l'école publique, le droit d'ouvrir des écoles à leurs frais. Ces écoles sont fort nombreuses. Elles accueillent dans les divers types d'enseignement près du quart de la population scolaire de la France, soit plus d'un million et demi d'élèves. Le budget de ces écoles est considérable — on l'évalue à près de 100 milliards de francs par an.

En raison des graves difficultés économiques de l'après-guerre, les catholiques sont écrasés par le fardeau énorme que représente ces écoles. "Nous assumons un service public, et l'Etat doit nous aider", disent-ils, en faisant remarquer que s'ils venaient à baisser les bras et à fermer leurs écoles, l'Etat ne disposerait ni des locaux ni des maîtres pour prendre en charge les élèves jetés à la rue.

La loi Barangé, votée en 1951, — et génératrice de profond remous politiques — n'a apporté qu'une aide infime à l'enseignement libre — 28 milliards au total entre 1951 et 1958. Une autre formule est donc nécessaire; urgente, même. Car de nombreux établissements catholiques sont à bout de souffle, et certains risquent de ne pas pouvoir ouvrir leurs portes à la rentrée d'octobre.

Il serait trop long d'analyser ici les mobiles qui inspirent les adversaires d'une aide de l'Etat à l'enseignement libre. Ces motifs sont divers: idéologiques, de la part des anticléricaux, politiques, de la part de la gauche qui estime que l'Eglise est "à droite", professionnels, de la part de l'Université et de l'enseignement public, qui visent au monopole et qui redoutent la concurrence (un seul exemple: le syndicat chrétien de l'Education nationale est violemment opposé à toute mesure d'aide à l'enseignement chrétien).

A ces mobiles de fond, s'ajoutent les prises de position tactiques sur le plan politique. Le parti communiste qui recherche à tout prix l'unité d'action avec les autres partis de gauche, et plus spécialement avec le parti socialiste, — ce fut encore le leitmotiv et le mot d'ordre de son récent congrès — sait que la laïcité est le meilleur et l'unique ciment de la gauche. Dans la querelle scolaire, il est parti en flèche. Et le parti socialiste, dont le secrétaire général Guy Mollet déclarait l'an dernier qu'il s'agissait là d'un "problème idiot et dépassé" ne peut pas ne pas emboîter le pas en raison de la concurrence féroce que les communistes lui font auprès des instituteurs de l'enseignement public.

Rivalités politiques et surenchères — elles existent également du côté des partisans de l'école catholique — durcissent les positions et passionnent le débat.

M. Debré n'est pas au bout de ses peines. Aujourd'hui, c'est avec une méfiance accrue qu'il regarde, dans l'armoire aux poisons, ce gros flacon poussiéreux ...

Maurice HERR.



Utilisant la carabine 22, les cadets de l'Armée essaient de prouver leur adresse sur une cible miniature. Ces jeunes gens font un séjour de sept semaines au camp des cadets de Dundurn, où ils suivent différents cours comme chefs, instructeurs, signaleurs ou camionneurs. Ils apprennent aussi la natation et ils iront à la pêche au lac Candle, au nord-est de Prince-Albert. Le point culminant de la saison sera la visite de Sa Majesté la Reine Elisabeth à Dundurn, car les cadets auront une place réservée pour qu'ils puissent voir Sa Majesté. De gauche à droite, les cadets Norm Smith, de Winnipeg, Ronald Paquin, de St-Boniface, et Gerry Woodman, de Winnipeg.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Le grand camp

Il est difficile de faire un rapport sur la visite au camp de St-Malo, car c'est trop grand. Mais nous tenterons de le faire en décrivant d'abord le site. Puis, pour entrer dans les détails, nous pourrons voir davantage chaque coin.

Le camp était situé à quelques milles du village, sur la ferme de M. Ulysse Lambert. En arrivant au site, il faut descendre une côte qui nous conduit sur les rives de la rivière Aux Rats. Ainsi nous nous trouvons sur une première pointe; la rivière, qui serpente beaucoup, forme une multitude de ces pointes. Celle sur laquelle on se trouve est la centrale — la pointe des chefs. A son extrémité il nous faut traverser un pont — celui que les routiers et les foulards-rouges ont construit —; de l'autre côté, trois routes s'ouvrent devant nous; en face se trouve la troupe du Précieux-Sang; à droite, la troupe Langevin; à gauche, la troupe Provencher. Revenons maintenant dans chaque coin.

En bas de la côte dont on a parlé, se trouve le coin du quartier-maître; une première tente se dresse, là où couchent les quartiers-maîtres. Puis trois petites tentes servent pour le matériel nécessaire — les cordes, les outils, etc. Une dernière tente abrite la nourriture. Près de là, on voit un tas de branches qui recouvrent un trou; c'est le caveau, l'endroit qui sert de frigidaire. Ce premier coin de la pointe des quartiers-maîtres est toujours bruyant; c'est d'ici que part toute la nourriture, que se donnent des directives et qu'on s'occupe du matériel.

Ensuite on arrive à un immense abri; c'est ici que tous les chefs prennent leurs repas, préparés par les Q.M. C'est ici que l'on se réunit pour discuter le programme de chacun, enfin pour se rencontrer.

Près de cet abri se trouve une autre tente; celle-ci sert à imprimer le journal du camp, le Zoro-In. C'est le premier essai d'un journal de camp, et il semble bien qu'il ait réussi à unifier tous les chefs et les scouts.

A l'extrémité de la pointe se trouve le coin de l'aumônier. La tente-chapelle se dresse face au soleil, et chaque matin elle se trouve illuminée par ce feu. Près de la rivière, on aperçoit le mât, où se dressent les drapeaux du Canada et de la Flamme Scoute. La tente de l'aumônier (qui est aussi infirmier) se trouve près de la chapelle ou de l'église ambulante comme on l'appelle souvent.

Ce qui reste sur cette pointe, c'est le feu sacré qui a brûlé presque tout le camp; il est le symbole de l'Unité entre tous.

Puis on traverse le pont sous lequel coulent les eaux de la rivière. On tourne à droite dans le camp de la troupe Langevin. Une première tente se dresse, celle des chefs. Non loin de là, une première patrouille s'est installée. Puis une deuxième. Ensuite le rassemblement de troupe et l'endroit de bain sont là devant nous. Finalement, ce sont les deux dernières patrouilles que l'on voit.

Pour se rendre dans le camp de la troupe du Précieux-Sang, il faut revenir au pont. De là on s'avance dans le petit sentier qui nous conduit à la première patrouille. En continuant sur ce chemin, on arrive au rassemblement et à la tente des chefs. En allant plus loin, c'est la deuxième patrouille et l'endroit du bain.

On revient sur nos pas jusqu'au pont et de là on pique vers la gauche, et le camp de la troupe Provencher. On loge la rivière qui nous conduit à la première des quatre patrouilles; puis à la deuxième, au lieu de rassemblement et à la tente des chefs. De l'autre côté du rassemblement, les deux dernières patrouilles complètent le camp. Leur endroit de bain se trouve en bas du pont.

Nous terminerons le rapport du camp la semaine prochaine.

TOUJOURS PRETS.

OTTAWA — M. Howard Green, ministre des travaux publics, a prédit aux Communes, que le nombre des maisons mises en chantier au Canada cette année sera de 135,000 à 140,000, soit le deuxième en importance dans l'histoire du pays.

Le record a été établi l'an dernier. Il est de 164,000.

Ste-Marie

Mariage Sinclair-Vouriot

Le samedi 27 juin, à 11 h. a.m., en l'église de Ste-Marie, eut lieu le mariage de M. Norman Sinclair, fils de M. et Mme Harold Sinclair, de Winnipeg, avec Mlle Victoria Vouriot, de la paroisse Ste-Marie, fille de Blanche Hébert et Roland Vouriot.

La mariée était revêtue d'une longue robe en tulle de nylon sur satin blanc; elle portait son voile de première communion de style chapelle. Son bouquet se composait de roses rouges et d'oeillets blancs. Mlle Yvonne Brissette, revêtue d'une robe en tulle de nylon sur satin rose, était dame d'honneur. Elle portait un bouquet d'oeillets jaunes. Les filles d'honneur, Mlles Valérie Rodgers et Doreen Sinclair, soeur du marié, étaient vêtues de robes beige et bleu poudre respectivement. Elles portaient des bouquets d'oeillets blancs. La petite bouquetière, Bonnie Cadorath, portait une robe jaune en satin recouvert de tulle de nylon avec accessoires blancs et couronne de fleurs blanches. Son bouquet était d'oeillets roses. Le garçon d'honneur était M. Art Mum.

Un diner, servi au restaurant Chan, fut suivi d'une réception à la salle de la Légion du Norwood. Les nouveaux époux partirent en automobile dimanche matin pour un voyage au lac Bemidji. Pour son voyage de noces, la mariée portait un costume en toile rose avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Hébert, leur fille, Dorothée, et leurs jumeaux, Robert et Roberta, de Dallas, Texas, visitent Mme Olivine Hébert, mère de M. Hébert. Ils sont venus assister au mariage de leur nièce, Mlle Victoria Vouriot.

M. et Mme André Frey et leurs enfants, Raymond et Claudette, partirent en avion, le vendredi 26 juin, pour un voyage en Belgique où ils visiteront des parents et amis. Après un séjour en Belgique, ils voyageront en automobile sur le continent. Ils seront accompagnés par Mme Béghin, mère de Mme Frey.

Dames auxiliaires

A leur assemblée du jeudi 25 juin, les Dames Auxiliaires reçurent et acceptèrent la démission de leur secrétaire, Mme Jacqueline Legal, qui doit laisser la paroisse. Mme René Provost fut élue pour remplacer Mme Legal comme secrétaire.

Soirée

Un groupe de dames se réunirent, le jeudi 25 juin, pour offrir leur adieu à Mme Jacqueline Legal. Elle reçut un petit cadeau en témoignage de leur affection et de leur appréciation pour son dévouement dans la paroisse. On lui présenta aussi un corsage de roses rouges.

Pique-nique

Le pique-nique annuel des enfants de la paroisse eut lieu le samedi 27 juin. La pluie et le temps couvert demandèrent certains changements au programme mais M. François Pambrun, en charge de la journée, a mené le tout à bonne fin en obtenant nombre de volontaires parmi les paroissiens pour conduire les enfants à Elm Park, chemin Ste-Marie. Les quelque 75 enfants passèrent une agréable journée. Il y eut jeu de balle au camp, courses et tournées sur pony Shetlandais. Le succès de l'entreprise est dû à l'organisateur et aux parents qui ont donné de leur temps pour surveiller les enfants.

Timbre marquant le bicentenaire de la bataille des Plaines d'Abraham

OTTAWA — L'honorable William Hamilton, ministre des Postes, a annoncé le 13 juillet le détail d'un nouveau timbre-poste, démarquant les 200 ans d'effort uni de deux groupes canadiens, de différentes langues, conduisant à la formation d'un grand pays moderne. Le timbre, qui sera mis en vente le 10 septembre, honore l'anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, qui eut lieu le 13 septembre 1759, au bord des murs de la ville de Québec. Le résultat de la bataille fut la création d'une nation, où les langues et traditions, anglaises et françaises, furent protégées et honorées.

En annonçant le nouveau timbre M. Hamilton a dit: "Ceci est un timbre de très grande signification, soulignant ainsi les accomplissements de deux peuples, de différente langue et de différente culture, qui se sont joints dans la formation d'un grand pays canadien. Dans ce temps, marqué par des troubles internationaux, le monde entier saurait prendre l'exemple du succès du Canada durant deux siècles, à développer, parmi une population composée de larges groupes d'origines ethniques différentes, d'un côté l'unité et l'entente cordiale, et, de l'autre côté, le respect pour les traditions et les différences de chacun."

Le nouveau timbre sera imprimé rouge foncé et noir. La pièce centrale est formée de trois feuilles d'érable, flanquées par le lion britannique et la fleur de lys de la France. L'inscription "Canada" paraît directement sous les feuilles d'érable. Les dates 1759-1959 et les mots "Plains of Abraham" et "Plaines d'Abraham", en caractères caslon, complètent le dessin. Les feuilles d'érable, la dénomination de 5 cents, les dates et les mots "Postage" et "Postes" sont imprimés en noir. Le timbre est du genre horizontal et mesure 1" x 1½".

Les écussons britanniques et français qui paraissent aux deux bouts du ruban, sur lequel le mot "Canada" est inscrit, symbolisent l'union des deux peuples dans la formation du Canada. Les trois feuilles d'érable, qui sont semblables à celles sur plusieurs écussons provinciaux, représentent les deux groupes originaux ainsi que les personnes de plusieurs autres nations qui se joignirent à la formation de notre pays.

C'est la deuxième fois que le ministère des Postes honore les accomplissements du général James Wolfe et du Marquis de Montcalm. En 1908, un timbre vert olive, de la dénomination de 7 cents, illustrant les figures des gallants généraux, fut émis en conjonction avec la série de timbres en mémoire du tricentenaire du Québec.

Le nouveau timbre est l'oeuvre de M. Philip Weiss, d'Ottawa. Il est employé au ministère du Commerce où il assiste à la préparation des exhibits du Gouvernement canadien. Il est aussi professeur d'art dans une école secondaire locale. C'est la deuxième fois qu'un de ses timbres est choisi, le premier étant le timbre commémoratif de l'O.T.A.N., mis en vente au début de cette année. Né à Montréal, M. Weiss demeura à Toronto où il étudia au Central Technical High School et à l'Ontario College of Art.

Dans la brousse

Dans la forêt africaine, un chasseur, tout tremblant, s'efforçait d'ajuster, avec son fusil, un lion qui fonçait sur lui.

Confortablement installée sur la haute branche d'un arbre, son épouse lui crie: — "Arthur, ça ne fait rien si tu rates le premier, il y en a un autre qui vient derrière!"

La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

On demande: "Un autre magnifique soldat" de la cause catholique et française

"Homme de principes, ne transigeant pas avec le devoir, M. de Margerie a été depuis 30 ans un magnifique soldat de la cause catholique et française en Saskatchewan."

Cette phrase fait partie de l'article dans lequel M. Raymond Denis a chanté les louanges de M. Antonio de Margerie qui célèbre cette année son trentième anniversaire au secrétariat de l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan.

Cet anniversaire et ces louanges arrivent en temps opportun, car l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba vient justement de lancer une campagne d'annonces pour trouver un "magnifique soldat" semblable, pour le secrétariat au Manitoba. On peut décrire les qualités du candidat désiré, mais c'est plus frappant de pouvoir dire: il nous faut un homme comme M. de Margerie.

Car, dans un sens, l'Association manitobaine a décidé de suivre, trente ans en retard, l'exemple de l'association soeur de la Saskatchewan, en voulant confier ses fonctions à un laïc. D'ailleurs, le Manitoba n'aura pas à s'excuser de son retard car M. de Margerie, comme le disait M. Denis, est un don du Manitoba à l'autre province.

Il y a cependant une différence notable entre la position que l'A.E.C.F.M. veut offrir à un laïc à l'heure actuelle et celle d'un chef de secrétariat. Au Manitoba, en effet, le secrétaire s'est vu confier, il y a trois ou quatre ans, d'autres responsabilités qui sont celles d'un officier de liaison et qui donnent à ce poste plus de pouvoir exécutif. En ce sens, c'est le Manitoba qui, en principe, fait oeuvre de pionnier, comme il convient à St-Boniface. Ainsi un champ d'action s'ouvre aux Manitobains français. C'est en quelque sorte un défi que l'exécutif de l'Association a décidé de lancer aux jeunes de la province, car si les candidats compétents et convaincus se font nombreux, on pourra y voir un indice frappant de la vitalité franco-manitobaine, tandis que la réaction contraire causerait avec raison beaucoup de soucis.

Au point de vue des conditions de travail, l'exécutif aurait voulu sans doute attendre un peu avant d'éprouver ainsi la générosité des laïcs, car les hausses progressives de rémunération et l'activité débordante du détenteur actuel du poste auraient créé sous peu une position très attrayante. Mais les supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus doivent songer à l'avenir d'autres oeuvres et à l'épanouissement harmonieux de tous les talents de ses sujets. Grâce à l'appui de la Société, les Franco-manitobains ont pu bénéficier des services d'un prêtre bien doué pour le travail de création d'un nouveau poste, mais on ne peut pas se plaindre d'une décision qui coupe court à la réalisation totale du but envisagé. Un prêtre remplaçant semble introuvable et il faut bien se résigner à mettre en pratique immédiatement un projet de longue haleine: l'emploi d'un laïc comme cheville ouvrière de l'Association d'Education au Manitoba.

Sans ouvrir un débat au sujet des qualités requises par cette charge, l'on peut croire qu'un laïc se trouvera aussi à l'aise qu'un prêtre dans ce travail. Cela est conforme aux origines de l'organisation que Mgr Beliveau a décrit comme "oeuvre des laïcs". Un secrétaire laïque rappellera toujours aux parents par sa présence leur rôle comme éducateurs. Enfin, depuis quelques années, il y a tendance à laisser le côté spécifiquement religieux de la survivance aux autorités ecclésiastiques, tandis que l'Association se spécialise plutôt du côté culturel, linguistique et social. Il n'y a pas séparation de fonctions, mais bien distinction et diversité d'accent, ce qui se manifestera mieux dans l'Association par un chef de bureau laïc.

Mais où trouver cet homme? Comme le prêtre, et dans le cas, comme son successseur, il doit être motivé par une conviction profonde de la grandeur de son travail, sans trop se soucier des avantages pécuniaires, des congés, et même des témoignages de reconnaissance. Ce n'est pas quelqu'un qui a manqué son coup ici ou là, mais un homme qui pourrait "faire sa marque" dans les cadres ordinaires de la vie économique et professionnelle, qui peut devenir spécialiste dans une dizaine de tâches, qui peut faire face à des enfants, des religieuses, des parents, des curés, des patriotes, avec un enthousiasme éclairé, et aux concitoyens, aux académiciens, aux politiciens, avec une fermeté intelligente. Il faut qu'il soit à la fois compétent, zélé, ferme et habile sans cesser d'être humble, souple, discret et patient. En un mot, comme disait M. Denis: "un magnifique soldat", ou plutôt "un magnifique chef d'état major".

Vraiment l'exécutif de l'Association vient de lancer un défi aux jeunes de la province et au-delà, partout où la culture canadienne-française se justifie par la qualité de ses produits humains. On attend avec inquiétude de la réponse à cet appel.

Gros-Jean comme devant

Les ministres des Finances des provinces sont revenus d'Ottawa Gros-Jean comme devant. Ils n'ont rien obtenu de M. Fleming, ni argent ni nouvelle formule de partage du produit de l'impôt, aucun engagement, aucune promesse, pas même la perspective d'une conférence plénière au palier des gouvernements, rien d'autre qu'une convocation à une nouvelle consultation qui aura lieu l'automne prochain. Si, quelque chose pourtant: l'assurance que la conférence plénière qu'ils réclamaient pour cette année n'aura pas lieu en 1959, qu'elle ne se réunira qu'à la date qui conviendra au gouvernement fédéral, non à celle qui ferait l'affaire des provinces.

Cela n'empêche pas le ministre (fédéral) des Finances de parler de "succès complet", tout en éludant par des cabrioles les questions que lui ont posées députés et journalistes.

Les ministres n'ont même pas constitué un comité, ce qui est généralement la façon de donner au public l'impression qu'il s'est accompli quelque chose et que le travail commencé se poursuivra. Un comité fédéral-provincial, il en existe un, en vérité, mais il est composé de hauts fonctionnaires, non de ministres, et ceux-ci ont confié à ceux-là un certain nombre de problèmes à étudier, tout en se réservant à eux-mêmes, comme il se doit, l'aspect politique de ces problèmes.

Mais à moins de se consulter par téléphone ou par correspondance, comment pourront-ils continuer l'étude des sujets qu'ils se sont réservés, s'ils ne se réunissent qu'au mois d'octobre puisqu'il n'existe entre eux aucun moyen permanent de communication, aucun secrétariat qui assurerait la liaison entre les capitales?

Reconnaissons que M. Fleming n'avait pas annoncé cette réunion comme une conférence où se prendraient des décisions mais comme une consultation. Mais, il fallait s'y attendre, ce fut surtout une séance de réclamations, toutes les provinces demandant une plus large part du produit de l'impôt, ce à quoi le ministre fédéral résista de toute son énergie. On se battit pour de l'argent, non pour des principes, bien que certaines délégations paraissent avoir invoqué le principe constitutionnel voulant qu'un gouvernement établisse son budget de dépenses selon le revenu provenant des impôts qu'il prélève lui-même, non des impôts perçus par un autre gouvernement.

Sur ce point aussi M. Fleming fut inflexible: le gouvernement fédéral, a-t-il soutenu, a trop d'obligations pour abandonner aux provinces des sources de revenu dont il a lui-même besoin. C'est un refrain connu qu'on n'avait pas l'habitude d'entendre de la bouche de M. Fleming, avant qu'il devienne ministre des Finances . . .

Il ne semble donc pas, du moins jusqu'à maintenant, que le gouvernement actuel soit disposé à établir sur une base nouvelle le partage du produit de l'impôt entre les provinces et lui, alors que, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, M. Fleming et ses collègues trouvaient radicalement mauvaise la façon de procéder du gouvernement précédent. Ils devaient changer tout cela dès leur accession au pouvoir. Mais, depuis deux ans, la méthode est restée la même, à cette seule différence près, que les provinces ont reçu plus d'argent tout en continuant de soutenir qu'elles n'en ont pas assez. C'est ce qu'il importe surtout de retenir.

M. Fleming se défend en disant qu'il a hérité des ententes fiscales qui doivent rester en vigueur jusqu'en 1962. C'est vrai. Mais toute entente peut se modifier en cours de route pourvu que les partis y consentent. Si M. Fleming proposait aux provinces des ententes plus avantageuses pour elles et basées sur un principe plus conforme à la constitution, ne pourrait-il obtenir le consentement des signataires pour mettre au rancart les vieilles ententes et les remplacer par des nouvelles? On ne croit pas qu'il ait jamais fait une telle proposition. S'il en avait fait une, cela se saurait, vu la façon dont le huis clos de cette conférence a été respecté , . . .

(La Presse)



Cette vieille statue sculptée par un artiste italien montre saint Vincent de Paul, patron des associations de charité. Né en 1576, saint Vincent de Paul dévoua toute sa vie au service des pauvres et des infortunés. Il a fondé la congrégation des Pères Lazaristes et des Soeurs de la Charité. Décédé à Paris en 1660, il fut canonisé en 1737. L'Eglise célèbrera sa fête le 19 juillet, dimanche prochain. (NCWC)

Billet du vendredi

La belle et sainte figure de Mère d'Youville

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

En 1759, il y a 200 ans, le pain allait manquer chez les Soeurs Grises de Montréal. C'était la guerre et des monceaux d'or n'auraient pas acheté de la farine. Les vivres étaient surtout réservés à l'armée, qui essuyait l'un après l'autre des revers marqués. Il y avait eu Carillon,mais peu après la perte de Louisbourg, des forts Frontenac et Dusquesne, aux mains des Anglais. La Nouvelle-France vivait des heures sombres. Toujours est-il que Soeur Josette Gosselin, un matin d'été, tire du four quinze pains à croûte dorée. Les derniers à attendre d'elle, qui ne dureraient pas longtemps. D'un pas triste, la jeune religieuse va rendre compte de la situation à sa supérieure, qui l'accueille avec son calme coutumier. Madame d'Youville, comme on dit encore, l'écoute. Les derniers restes de pain seront servis aux pauvres, au repas du midi.

Mais la fondatrice des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal refuse de se laisser émouvoir. "Dieu nous viendra en aide, dit-elle, si nous le méritons par une confiance éperdue, car c'est sa Providence qui nourrit les pauvres. Continuons de prier, de nous en remettre à sa bonté." Le jour même, sur l'heure du diner, on trouve à l'entrée du réfectoire six barils de fine fleur de farine. Personne ne sait d'où ils viennent. Ni la portière, ni la cuisinière, ni l'économe n'eut connaissance de leur arrivée. Plus joyeuse que dans la matinée, Madame d'Youville conclut: "Il vaut mieux pour l'instant prendre notre repas simplement. Les mystères finissent toujours par s'éclaircir. Ne différons pas cependant de remercier notre Père du ciel."

* * *

Au moment où la bienheureuse Mère d'Youville vient de monter sur les autels, et après les indignités dont elle fut l'objet dans tel spectacle de télévision que l'on sait, il y a plaisir à parcourir le livre que lui consacré une de ses filles, la Rév. Soeur E. Mitchell: **Elle a beaucoup aimé . . .** (1). Pour être une biographie romancée, l'ouvrage n'en est que plus prenant, sans rien sacrifier de la vérité historique. Il s'appuie sur de nombreux documents, la correspondance de Mère d'Youville et de ses amis, l'abondante bibliographie à son sujet, dont l'ouvrage dû à son propre fils, cet abbé Charles qui fut curé de Pointe-Lévy et de Boucherville, et mourut grand vicaire en 1790. Car la Bienheureuse, proclamée à Rome le 3 mai dernier, avait connu la vie mondaine et celle du mariage avant de se consacrer, devenue veuve, au service de Dieu et des pauvres.

Des trois enfants donnés à son mari, ce François d'Youville dissipé et prodigue qui la quitta en 1730 pour un monde meilleur, l'un mourut au berceau, tandis que les autres Charles et son aîné François, qui fut curé de Saint-Ours-sur-Richelieu, furent prêtres l'un et l'autre. C'est en 1737, le 31 décembre, que Madame d'Youville fonde sa communauté, dont naîtront celles des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, Ottawa et Québec. Trois jeunes Montréalaises se joignent à elle. Louise Thaumur de la Source, fille d'un médecin; la timide Catherine Cusson, ouvrière et orpheline; Catherine Demers, fille d'un tailleur.

* * *

Le 30 octobre 1738, les quatre femmes s'installent ensemble dans une maison appartenant à Madame Le Verrier, rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Pierre et Nicolet, face à l'église des Récollets. Elles commencent à y recevoir des miséreux. Déjà on les désigne par un sobriquet: les Soeurs Grises. Car la population, se souvenant que le sieur d'Youville faisait avec les Indiens le trafic de l'alcool, prétend que sa veuve et ses compagnes s'enivrent, donc sont grises la moitié du temps. Au lieu de relever l'insulte, elles s'en font un titre et acceptent de s'appeler les Soeurs Grises. En 1847, elles prennent charge de l'Hôpital Général, fondé par les Frères Charon. Depuis, leurs oeuvres ne cessent de grandir, se multiplier, essaimer.

Mère d'Youville est la première Canadienne, née au pays, à connaître les gloires de la béatification. Fille aînée de Christophe Dufrost, sieur de la Jemmerais, et de Marie-Renée Gaultier de Varennes, elle avait vu le jour au manoir de ce nom, le 15 octobre 1701. Son père meurt quand elle n'a que sept ans. Après deux ans d'études chez les Ursulines de Québec, elle revient à Ville-Marie, où elle aide sa mère à élever ses cinq frères et soeurs. Sa mère se remarie en 1719 avec un chirurgien irlandais du nom de William Sullivan, qui bientôt s'appelle Sylvain. A vingt et un an, elle se marie elle-même, devient veuve à vingt-neuf, s'occupe d'un modeste négoce pour vivre et payer les dettes de son mari, consacre ses loisirs aux malheureux rencontrés autour d'elle. Puis c'est la grande aventure: celle de la charité dévorante. Mère d'Youville est une des belles figures de notre histoire.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Fides, Montréal.

Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités, mais en détail, nous ne sommes pas trop éloignés de le croire. — La Rochefoucauld.

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LE PAPE JEAN XXIII

Aux Vénérables Frères Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique à tout le clergé et aux fidèles du monde entier.

Vérité, Unité et Paix sous l'inspiration de la charité Vénérables Frères et chers fils Salut et bénédiction apostolique.

INTRODUCTION

La perpétuelle jeunesse de l'Eglise

Motifs de consolation et d'espérance

Ad Petri Cathedram . . .

Elevés à la Chaire de Pierre, non certes en vertu de Nos mérites, Nous considérons encore une fois comme une leçon et un motif de consolation le spectacle du monde entier déplorant, sans distinction de nation ou d'opinion, le décès de Notre Prédécesseur. De même lorsqu'ensuite Nous fûmes appelés au Pontificat suprême, le fait que pareillement les foules, occupées cependant par d'autres graves événements et se débattant au sein de tant de difficultés, tournèrent les yeux vers Nous dans l'espoir et l'attente.

Ces manifestations prouvent à l'évidence l'éternelle jeunesse de l'Eglise catholique. Elle reste le signe de ralliement des nations (1). C'est d'elle que tous les peuples reçoivent la lumière intérieure et la douceur de la charité.

Nous sommes très heureux que notre intention de réunir un Concile oecuménique et le Synode diocésain de Rome, de préparer une mise au point du Droit Canon et de publier un Code du même genre pour l'Eglise Orientale ait recontré un accueil large et sympathique et qu'elle ait de plus suscité l'espoir d'amener les esprits à une connaissance plus étendue et plus profonde de la vérité, à une réforme salutaire des moeurs chrétiennes et à la restauration de l'unité, de la concorde et de la paix.

Ce triple thème: la vérité, l'unité et la paix, à acquérir et à développer sous l'inspiration de la charité, fournira la matière de notre première Encyclique, adressée au monde entier, car telle nous paraît la requête principale de notre tâche apostolique.

Que l'Esprit-Saint Nous assiste pendant que Nous écrivons et vous éclaire lorsque vous Nous lirez. Que la grâce de Dieu vous rende dociles et capables d'atteindre tous le but souhaité, malgré les préjugés, tant de difficultés et bien des obstacles.

Première partie:

La Vérité

La connaissance de la vérité, surtout de la vérité révélée

La cause et pour ainsi dire la racine de tous les maux qui s'attaquent tel un poison aux individus, aux peuples et aux nations et qui bien souvent bouleversent les esprits est l'ignorance de la vérité. Hélas plus que d'une simple ignorance, il s'agit souvent d'une attitude inconsidérée de mépris et d'aversion à l'égard du vrai. De là proviennent toutes sortes d'erreurs qui, pénétrant les esprits et s'infiltrant dans les structures sociales, menacent de tout bouleverser au grand dam des individus et de la société toute entière. Or Dieu nous a doués d'une raison capable de connaître les vérités naturelles. Si nous suivons la raison, nous suivons Dieu lui-même qui en est l'auteur, comme il est notre législateur et le guide de notre vie. Si au contraire par légèreté, par négligence ou par malice nous nous écartons de ces vérités naturelles, par le fait même nous nous détournons du bien suprême et de la loi morale. Nous pouvons, Nous l'avons dit, atteindre par la raison les vérités naturelles; néanmoins cette connaissance — surtout en ce qui concerne la religion et la morale — ne peut pas être acquise par tous avec facilité, ni souvent sans risque d'erreurs. Quant aux vérités qui échappent à la capacité naturelle de la raison, nous ne pouvons en aucune façon les atteindre sans la lumière et l'inspiration du Saint-Esprit. C'est pourquoi le Verbe de Dieu, qui "habite une lumière inaccessible" (2), dans son immense amour et dans sa compassion pour le sort de l'humanité, "s'est fait chair et a demeuré parmi nous" (3), pour éclairer "tout homme qui vient au monde" (4) et pour conduire toute l'humanité non seulement à la plénitude de la vérité, mais encore à la vertu et à la béatitude éternelle. Tous les hommes doivent donc adopter la doctrine de l'Evangile. S'ils la rejettent, ils mettent en question les fondements même de la vérité, de l'honnêteté et de la culture.

La vérité de l'Evangile conduit à la vie éternelle

Il s'agit, comme on le voit, d'une question très grave, à laquelle est lié très étroitement notre salut éternel. Ceux qui, comme le nota l'Apôtre des Gentils, restent "toujours à s'instruire, et ne sont jamais capables de parvenir à la connaissance de la vérité" (5), qui refusent à l'esprit humain la possibilité de s'ouvrir à une vérité ferme et certaine et qui rejettent les vérités révélées par Dieu et nécessaires à notre salut éternel, ceux-là sont bien loin de la doctrine du Christ et de l'enseignement de l'Apôtre, qui nous exhorte "à ne faire plus qu'un dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu . . . Ainsi nous ne serons plus des enfants, nous ne nous laisserons plus ballotter et emporter à tout vent de la doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur. Mais vivant selon la vérité et dans la charité, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et qui l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même dans la charité . . ." (5)

Les devoirs de la presse par rapport à la vérité

Quant à ceux qui osent à dessein attaquer la vérité connue, parler, écrire et agir en se servant des armes du mensonge, pour se concilier la faveur des gens simples et pour modeler à leur guise l'esprit des jeunes, encore souples et ignorants, ceux-là sans aucun doute abusent de l'ignorance et de l'innocence d'autrui et se livrent à une activité absolument répréhensible.

Nous ne pouvons Nous empêcher d'exhorter spécialement à l'exactitude, à la prudence et à la discrétion dans la présentation de la vérité, ceux qui par leurs livres, leurs revues et leurs journaux, aujourd'hui en si grande abondance, exercent une telle influence sur l'esprit de leurs lecteurs, surtout des jeunes, et sur la formation de l'opinion et des moeurs. C'est à eux qu'incombe le très grave devoir de propager non le mensonge, l'erreur, ou l'obscénité, ni ce qui excite au vice, mais bien le vrai et tout ce qui porte au bien et à la vertu.

Avec grande tristesse en effet, Nous voyons se réaliser encore aujourd'hui ce que déplorait déjà Notre prédécesseur d'immortelle mémoire Léon XIII, c'est-à-dire, "le mensonge se glisser sans vergogne . . . dans les gros volumes, les opuscules, les pages des journaux et les charmes trompeurs du théâtre" (7); comme nous voyons également "s'imprimer des livres et des journaux, qui se moquent de la vertu et justifient le vice". (8)

La radio, le cinéma et la télévision

Nous devons encore y ajouter, comme vous le savez, Vénérables Frères et chers fils, la radio, le cinéma et la télévision dont chacun peut suivre chez soi les émissions. Ces moyens de diffusion peuvent constituer une invitation et une exhortation au bien, mais hélas ils peuvent être, spécialement pour les jeunes, la source de moeurs dépravées, de la malhonnêteté, de l'erreur et du dévergondage.

Pour neutraliser soigneusement et efficacement la mauvaise influence toujours croissante de ces moyens dangereux, il faut résolument leur opposer les armes du vrai et du bien. A la presse du mal et du mensonge il faut opposer celle du bien et de la vérité. Aux émissions de radio et aux spectacles de cinéma et de télévision, qui font aimer l'erreur et le vice, il faut en opposer d'autres qui défendent la vérité et les bonnes moeurs. De cette manière, des inventions si puissantes pour le mal pourront se transformer en moyen de salut pour les hommes et en honnête divertissement. Le remède surgira de la source qui souvent distille le poison.

L'indifférentisme religieux

Il existe en outre des hommes, qui, sans attaquer ouvertement la vérité, ne montrent à son égard qu'insouciance et indifférence, comme si Dieu ne nous avait pas donné la raison pour chercher et atteindre la vérité. Cette attitude condamnable conduit facilement à l'affirmation absurde que toutes les religions se valent, sans aucune différence entre le vrai et le faux. "Ce principe — pour employer les paroles de Notre même Prédécesseur — amène à la destruction de toutes les religions et spécialement de la religion catholique, qui de toutes étant la seule vraie ne peut sans injustice être mise sur le même plan que les autres". (9) Nier toute différence entre choses contradictoires aboutira à la plus désastreuse conclusion: on n'admettra plus aucune religion ni en théorie, ni en pratique.

Comment Dieu, qui est la vérité même, pourrait-il approuver ou tolérer la paresse, la négligence, la légèreté de ces hommes? Alors qu'il s'agit de questions dont dépend notre salut éternel à tous; ils n'en tiennent aucun compte et ne se préoccupent pas de chercher ni de trouver les vérités nécessaires, ni d'accorder à Dieu le culte qui est dû à lui seul. De nos jours on s'adonne avec beaucoup de fatique et de zèle à l'étude et au progrès de la science humaine et notre époque peut certes se glorifier des progrès accomplis dans tous les domaines de la recherche scientifique. Pourquoi donc ne devrait-on pas employer un zèle, une habileté et une activité plus grandes encore pour acquérir cette science qui ne concerne plus cette vie terrestre et mortelle, mais bien la vie céleste qui ne passera pas? Alors seulement quand nous aurons atteint la vérité qui naît de l'Evangile et qui doit se traduire dans la vie pratique, alors seulement notre esprit pourra jouir de la possession tranquille de la paix et de la joie; joie qui surpasse immensément l'exaltation provoquée par les découvertes de la science et les admirables inventions modernes.

(à suivre)

L'année mondiale du Réfugié

Le 1er juin a commencé officiellement l'"Année mondiale du réfugié", organisée par l'Association britannique des Nations Unies et par le gouvernement de Grande-Bretagne, qui, avec d'autres gouvernements, en soumit la proposition à l'assemblée de l'O.N.U. Cinquante-neuf nations votèrent en sa faveur et neuf seulement contre, à commencer par l'Union Soviétique, qui — ainsi que le faisait observer Maurice Latey, du London Press Service — a donné au monde des millions de réfugiés, mais pas un sou pour régulariser leur situation.

La première guerre mondiale, la révolution bolchévique, la conquête du pouvoir par Hitler en Allemagne, l'invasion nazie d'un pays après l'autre, le déplacement de millions de personnes pour le travail obligatoire en Allemagne, d'autres millions de personnes chassées par l'avance de l'armée russe, tout cela contribua à former en 1945 un total d'environ 20 millions de réfugiés en Europe. Le chiffre continua à s'élever par la suite: deux autres millions et demi d'allemands s'enfuirent de l'Allemagne Orientale et 180,000 échappèrent à la répression de la révolte hongroise par l'armée russe.

Des progrès énormes dans l'établissement de ces réfugiés furent réalisés grâce à l'oeuvre de l'UNRRA et ensuite par l'Organisation Internationale du Réfugié, dont les fonds furent fournis en grande partie par les Etats-Unies et par la Grande-Bretagne. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés coordonne les différentes activités nationales et volontaires. Il reste en Europe 160,000 réfugiés pour lesquels il n'a pas été trouvé de solution. Or, l'"Année Mondiale du Réfugié" se propose précisément de contribuer à la solution de ce douloreux problème.

Mais — — ajoute Latey —, il reste un autre problème non moins grave à résoudre dans le Moyen-Orient: c'est-à-dire celui des 600,000 réfugiés arabes de la Palestine. Une solution ne pourra venir que de la réduction de la tension politique dans cette région, ce qui ne s'annonce pas pour le moment. En attendant, la subsistance de ces réfugiés est assurée par l'UNRWA, qui a un budget d'environ 40 millions de dollars par an, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne fournissent près du 90 pour cent. Ces deux pays, pour toute récompense, sont accusés d'impérialisme par le gouvernement soviétique, qui pour sa part ne verse pas un seul "kopek" et voit dans les souffrances de ces masses un moyen pour diffuser le communisme dans le monde arabe. Mais l'UNRWA ne peut fournir à ces réfugiés que le strict nécessaire pour subsister; en revanche, ils ont besoin d'instruction et de préparation professionnelle. L'UNRWA manque de fonds pour construire et diriger les centres nécessaires; ni ne peut s'occuper convenablement des inaptes, des vieillards et des malades; il faut de l'argent pour fournir les modestes allocations de fonds qui permettraient à certains d'entre eux de vivre par une petite activité commerciale, et il en est beaucoup qui pourraient trouver du travail si l'on pourvait seulement leur fournir des vêtements décents.

Pour tous ces extra et les nombreux autres nécessaires, les réfugiés arabes dépendent des dons volontaires, qui, espère-t-on, pourront être accrus substantiellement par l'"Année mondiale du Réfugié".

Enfin il existe un problème tout aussi grave dans la colonie britannique de Hong-Kong, où une population de plus de deux millions et demi d'habitants — dont un tiers est constitué par les réfugiés de la Chine communiste — est concentrée sur une zone réduite. Environ 150 milliards de francs est affecté précisément aux réfugiés. Des centaines de milliers d'entre eux vivent dans des conditions misérables et leur installation dans de grands blocs d'appartements, à laquelle on s'emploie avec une grande énergie, pose encore de graves problèmes. L'"Année mondiale du Réfugié" pourra faire beaucoup également pour ces réfugiés.

Il est donc absolument nécessaire — conclut Latey — d'éveiller la conscience des peuples, et c'est ce que les organisateurs de l'"Année du Réfugié" se proposent de faire dans 30 pays. On sait déjà qu'en Grande-Bretagne, la campagne se déroule sous le haut patronage de la Reine et le gouvernement a donné environ 140 millions de francs comme contribution à l'"Année du Réfugié".

(L'Osservatore Romano).

Le coeur d'une mère est un abime, au fond duquel se trouve toujours le pardon.

H. DE BALZAC.

En quinze ans, la France se redresse

N.D.L.R. A l'occasion de la fête nationale française, Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada a écrit un article qui donne un magnifique résumé des progrès réalisés en France depuis le lendemain de la deuxième grande guerre.

Il nous fait plaisir de reproduire cet article, paru dans **La Presse** de Montréal, en marge de l'observance de la fête au Manitoba les 18 et 19 juillet.

Voici le texte de M. Francis Lacoste:

Sous l'impulsion de l'un des chefs les plus prestigieux qu'elle ait connus au cours de son histoire, la France couronne actuellement une oeuvre de redressement à peine croyable, commencée dès 1945 mais qui a pris, depuis quelques années, et surtout depuis 1953, l'allure d'un renouveau complet, qui non seulement ajoute à la reconstitution du patrimoine d'antan des richesses supplémentaires en accroissement continu, mais par cette résurrection de caractères entièrement neufs, qui donnent à sa personnalité une originalité puissante: sans cesser d'être fidèle à ses traditions séculaires, la France de 1959 s'est, par l'effort de ses jeunes générations, profondément rénovée.

De 1948 à 1953, grâce à l'aide de ses alliés, notamment des Etats-Unis et du Canada, elle a pu rétablir ses grandes industries de base et même dépasser de 50% le niveau de sa production industrielle d'avant guerre. On pouvait craindre que ce rythme ne se ralentisse lorsque les grandes industries et les services publics de base auraient été rénovés. Mais il n'en a rien été, et de 1953 à 1958, la production industrielle a encore progressé de 52%. Actuellement, sur la base de 100 en 1938, l'indice de production industrielle a atteint 232.

Ces progrès ont été accomplis sans que l'étranger ne s'en doute parce qu'à l'extérieur, l'économie française paraissait affligée de désordres chroniques: inflation et déficit de son commerce extérieur. Mais ce n'était là, en réalité, que la contrepartie des charges très lourdes, charges militaires, charges d'assistance aux PAYS SOUS-DEVELOPPES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE. A elles seules, ces dernières ont dépassé, depuis 1947, 5 milliards de dollars.

En décembre 1958, d'importantes réformes ont été entreprises. Par elles les Français se sont imposé un programme d'austérité, nécessaire pour assurer la poursuite des charges d'investissements en Afrique, tout en arrêtant l'inflation, et en rétablissant l'équilibre du commerce extérieur. Elles ont révélé à l'étranger les progrès extraordinaires déjà accomplis par l'économie française et les promesses de nouveau développement que cette économie recèle.

Ainsi, le regain démographique français a coïncidé avec la découverte et l'exploitation de ressources nouvelles. La prospection pétrolière a donné en 15 ans des résultats que rien n'aurait permis de prévoir. La France a maintenant au Sahara un potentiel reconnu (400 millions de tonnes de réserves) comparable à celui de l'Ouest canadien. Dans le domaine de l'industrie nucléaire et dans le domaine aéronautique, industries jeunes où le Canada s'est particulièrement distingué, la France est actuellement en tête de l'industrie européenne.

D'autre part, la productivité de l'industrie secondaire en France a, depuis 1949, progressé, en moyenne, de 3,7% par an. Il a suffi de l'assainissement financier pour que les industries secondaires apparaissent compétitives sur le marché international. C'est ainsi que la production automobile a, en 1958, dépassé 1 million d'unités par an dont 25% sont exportées.

Deux forces, aujourd'hui, poussent l'industrie française irrésistiblement de l'avant: l'intégration économique de l'Europe occidentale, créatrice d'un marché comparable au marché nord-américain par ses dimensions et par sa capacité; il faut que les entreprises y prennent leur place, face à la concurrence des autres pays.

D'autre part, l'oeuvre d'assistance que la France a entreprise en Afrique pour faire participer à l'économie moderne 10 millions de musulmans et 30 millions de Noirs constitue une tâche immense, qui stimule et vivifie son économie, sa générosité humaine, son génie créateur.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, M. l'abbé Rodrigue Bouchard, ci-devant vicaire à Holy Cross, est nommé vicaire à La Broquerie; M. l'abbé Georges Savoie, ci-devant vicaire à La Broquerie, est nommé vicaire à Holy Cross.

Ces permutations prendront effet le 9 août 1959.

St-Boniface se prépare pour la Visite Royale

La Ville de St-Boniface se prépare à recevoir dignement Sa Gracieuse Majesté la reine Elisabeth II et son mari, le prince Philippe. Le département du génie ainsi que celui des bâtiments, sous l'habile direction de MM. Bockstael et Muller, s'empresse d'embellir les rues par où passera le cortège royal. Déjà des mâts sont érigés aux intersections des rues traversant la rue Provencher, les deux ponts seront enjolivés de bannières, l'hôtel de Ville, en plus du bel écusson qui l'orne actuellement, sera couvert de banderolles et de drapeaux. On est à ériger un estrade dans le parc Provencher où aura lieu la réception officielle. Un trottoir temporaire sera construit pour permettre à la reine de descendre sur la rue Provencher et se rendre à l'estrade. Les policiers ainsi que les pompiers qui ne seront pas de service ce jour-là assureront le service d'ordre.

La Ville a invité les fanfares de la cité et la fanfare La Vérendrye à jouer le "Dieu sauve la Reine" ainsi qu'à assurer un programme musical pour la foule qui se massera dans le parc. Le département du greffier est occupé à préparer les listes d'invitations que M. le maire enverra aux citoyens distingués qui seront assis devant l'estrade du parc Provencher.

Le nombre de personnes qui seront présentées à Sa Majesté est forcément limité et se composera de M. le maire et les échevins, Mgr Baudoux, les maires d'East Kildonan et de St-Vital et quelques personnes qui représenteront les citoyens de St-Boniface.

La petite Paulette Lavallée, fille de M. et Mme Paul Lavallée, de la rue St-Jean-Baptiste, a été choisie pour présenter un bouquet à la Reine.

Après la cérémonie à St-Boniface, le couple royal se rendra au terrain de la législature où les groupes nationaux présenteront leurs hommages à la Reine. Les Canadiens français y seront représentés par M. et Mme Jean Bérubé, de la rue Masson, ainsi que leur fillette, Marie-Thérèse, qui présenteront à la reine un cadeau symbolique.

Votre représentant a été invité jeudi dernier par le coordonateur de la tournée royale à visiter avec un groupe de la presse et de la télévision, les endroits où la reine s'arrêtera. J'aimerais souligner le programme que la Cie de la Baie d'Hudson organise pour le paiement de la rente à la reine au parc Assiniboine. Un village indien sera érigé près du pavillon; plusieurs chefs indiens ainsi que des représentants des familles métisses ont été invités pour occuper des places d'honneur.

TORONTO — Le français sera enseigné à titre expérimental à compter de septembre prochain, dans trois écoles publiques de North York, en banlieue de Toronto.

Les autorités avaient recommandé plus tôt que l'on n'enseigne pas le français avant la huitième année scolaire.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 13 juillet avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. M. Maurice Prud'homme, greffier, étant en vacances, M. Fernand Marion, son assistant, le remplace et fait lecture de la correspondance.

Le gouvernement provincial annonce qu'il n'est plus nécessaire d'obtenir l'approbation des municipalités en ce qui a trait aux pensions qui relèvent de la province, les formules de demande iront désormais directement au gouvernement provincial; toutefois ces formules seront encore disponibles aux bureaux municipaux.

Le comité de l'exhibition de la Rivière-Rouge étudie la possibilité de localiser l'exhibition dans une des villes ou municipalités environnantes de Winnipeg et examinera les endroits disponibles à St-Boniface.

Deux personnes souffrant de la diabète et recevant la pension de vieillesse se verront pourvus d'insuline gratuitement par le département du Bien-être social.

MM. Grafton, Deniset, Bétournay, etc., porte-parole de M. Deprés, Enfield Crescent, demandent de faire déménager l'arrêt d'autobus qui est en face de sa propriété et qui empêche les locataires de ses appartements de stationner devant sa propriété. Ceci fut remis au comité de la circulation.

Un rapport du St. Boniface Advisory Planning Commission auquel étaient attachés les règlements de cet organisme souleva une attaque de la part de plusieurs conseillers qui étaient prêts à accepter le rapport, mais non à sanctionner la liste des règlements sans les avoir étudiés au préalable. M. l'échevin Guay, président de cette commission, affirme que ces règlements adoptés par la commission après de longues soirées d'étude ne sont pas sujets à l'approbation du Conseil et qu'aucune discussion par les membres du Conseil ne lui ferait changer un iota dans ces règlements. M. l'échevin Parent demande si cette commission, crée par le Conseil, peut faire comme elle l'entend sans l'approbation du Conseil. Entre temps une motion avait été proposée que le rapport de la commission soit adopté tout en omettant la partie concernant les règlements, ce qui permettra aux échevins d'étudier ces règlements et de les discuter une autre fois. M. l'échevin Guay explique que la commission ne peut pas faire aucune recommandation sans qu'un règlement ne soit passé par le Conseil.

M. Gene Gauthier, photographe bien connu de la rue Marion, s'oppose à ce que des photographes qui n'ont pas de studio à St-Boniface aillent de porte en porte et il demande qu'une licence de $100.00 soit fixée pour ces messieurs. Le comité des licences étudiera cette question lundi prochain.

Une lettre du Greater Winnipeg Water District avise qu'il y a maintenant un règlement en force au sujet du rationnement de l'eau pour fins d'arrosage. A partir du 13 juillet jusqu'au 30 septembre, les dimanches et jours de congés légaux exceptés, il sera défendu d'arroser entre 4 heures et 8 heures de l'après-midi; les résidants du côté pair pourront arroser les jours pairs entre 8 heures du soir et minuit et entre minuit et 4 heures de l'après-midi, et les résidants du côté impair pourront faire la même chose aux jours impairs; s'il y avait une période de sécheresse, la commission a le droit d'amender ce règlement et de restreindre le nombre d'heures où on peut arroser; la Ville devra passer un règlement pour se conformer aux heures indiquées dans cet édit provincial. M. l'échevin Guay croit que les municipalités qui ont des compteurs d'eau devraient jouir d'une certaine considération puisque, dans les municipalités où il n'y a pas de compteurs d'eau, les résidants peuvent laisser couler les boyaux d'arrosage toute la nuit et n'économisent pas l'eau tel que demandé par le règlement provincial. L'an prochain, avec la construction d'un nouveau réservoir d'eau, la situation sera beaucoup améliorée.

Les nouveaux propriétaires du no 485, rue St-Jean-Baptiste, demandent qu'une traverse leur soit permise pour entrer dans le garage sur cette propriété. MM. les échevins Guay et Parent, entre autres, s'opposent à ce qu'un permis leur soit donné et demandent que ce monsieur nettoie sa propriété afin de ne pas offenser les voisins.

Soixante-quinze résolutions étaient soumises par les divers comités pour approbation par le Conseil; je ne sais si c'était la chaleur du jour qui rendait les conseillers aussi agressifs, mais plusieurs résolutions soulevèrent de longues discussions, entre autres, celle de dépenses jusqu'à $3,500.00 pour donner un commentaire bilingue sur film à ajouter au film du jubilé de la Ville; ceci avait été recommandé par le comité de finances et avait même été inclus dans le budget de la Ville, mais ce soir plusieurs échevins s'opposaient à dépenser une telle somme pour ce qu'ils considèrent superflus. Comme le faisait remarquer M. l'échevin Pynoo, nombre de gens qui ont pris part au défilé de l'an dernier n'ont pas vu la parade et aimeraient bien voir ce beau film en couleurs. M. l'échevin Guay croit que vu que le montant a été voté dans le budget, le sujet devrait être étudié en comité parce qu'il croit que beaucoup d'associations et de clubs passeraient ce film lors de leurs réunions. Toutefois, lorsque le vote fut pris, les deux côtés étaient égaux et le maire dut voter et appuya qu'un commentaire bilingue écrit soit préparé et déposé avec le film.

Le cas du pompier B. C. Matt, qui a accepté une position dans le commissariat des incendies au gouvernement provincial, est débattu avec acharnement par plusieurs conseillers. L'échevin Parent voudrait que la Ville accorde à M. Matt une période d'essai de trois mois tel que recommandé par le chef des pompiers. L'échevin McKall propose un amendement, à savoir, que M. Matt soit félicité pour sa promotion et que la motion de refus demeure. L'échevin Appleby croit qu'en acceptant cette demande de M. Matt, la Ville établirait un précédent dangereux et qu'il faut être juste envers les autres employés. M. le maire est aussi de cet avis, il ne serait pas juste qu'un employé demande un congé d'un an pour aller occuper une position ailleurs et si cette position ne lui va pas qu'il soit libre de réintégré son ancienne place avec sa séniorité et tous les autres avantages. L'amendement de l'échevin McKall l'emporta.

La soumission de la Cie Wenger pour la construction du trottoir sur la rue Provencher au coût de 39½c le pied carré fut aceptée pourvu que cette compagnie accepte les conditions du contrat tel que fourni par l'ingénieur.

L'échevin Parent donne un rapport compréhensif du congrès de North Bay où de nombreux problèmes furent étudiés, tels que la délinquence juvénile, l'administration civique, éducation, capacité du propriétaire à payer les taxes, etc. M. le maire fut réélu vice-président de l'association des Maires et Municipaltiés lors de ce congrès. M. l'échevin Guay remercie l'échevin Parent pour son rapport et félicite M. le Maire pour sa nommination.

M. l'échevin Lonergan propose l'adoption des règlements No 4108 et 4109 qui ont trait au stationnement et aux arrêts de la circulation dans plusieurs sections de la Ville.

M. l'échevin Parent propose l'adoption du règlement 4107 qui remplace le règlement 1572 à propos de l'augmentation des licenses pour vendeurs itinérants.

Le gouvernement provincial paiera la moitié du coût de décoration des rues lors de la visite de la Reine et il fut proposé que la compagnie Remis Sign et les autres compagnies qui s'occupent de l'installation des décorations prennent un permis afin de protéger la Ville en cas d'accident.

M. l'échevin Appleby propose une motion de félicitations en faveur de l'échevin Pynoo et de son épouse qui célèbrent leur 35e anniversaire de mariage.

M. l'échevin Worman propose que l'échevin Appleby soit nommé pro-maire pour le prochain terme. La séance est levée à 11 h. 45 p.m.

A lundi prochain.

PETITES NOTES

Le 25 juin, M. et Mme V. Molny reçurent la visite de leurs soeurs et belles-soeurs, Mlle M.-Anne Langlois, de Moose Jaw, Mme X. Bouchard, de St-Front, et la Rév. Sr Thérèse Langlois, de Beauval, Sask. Soeur Langlois était accompagnée de la Rév. Sr Sauka. Toutes se rendirent visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arsène Dubé, de St-Boniface.

Naissance

M. et Mme Georges Van Buckenhout (Yvonne Pelletier) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur deuxième petite fille, née le 2 juillet. L'enfant portera les noms de Lucille-Rose-Marie et aura pour parrain son oncle, M. Raymond Pelletier, et pour marraine sa grand-mère, Mme Jean Van Buckenhout.

Camp repos-étude de 3 jours pour les prêtres du diocèse

Une équipe de six prêtres, avec l'approbation et la bénédiction de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, ont pris l'initiative d'organiser un camp repos-étude de trois jours pour les prêtres du diocèse de St-Boniface, au Camp Notre-Dame, à la Plage Albert, du 24 au 27 août.

Le but de ces journées est de permettre aux prêtres de faire des échanges d'idées et d'expériences sur des problèmes pastoraux, de réfléchir en équipes sur la marche de l'Action Catholique dans le diocèse. Le programme quotidien comportera donc tout particulièrement des conférences-discussions. Voici les sujets des conférences:

Relations du prêtre avec l'A.C., par M. l'abbé David Roy;

Quel type de chrétiens veut former la spiritualité d'A.C., par M. l'abbé L. Bouvier;

Qu'est-ce le Voir, Juger, Agir en A.C. spécialisée, par M. l'abbé R. DeRoo;

Causerie, par M. l'abbé R. Lane, étudiant en catéchétique à l'Université de Louvain;

Que doit faire un aumônier en A.C., par M. l'abbé R. DeRoo;

Rôle des Bulletins en A.C., par M. l'abbé L. Bouvier;

Prêtre et Croisade Eucharistique, par M. l'abbé R. Prescott;

Mes expériences avec la Légion de Marie, par M. l'abbé Eugène Hébert;

Comment utiliser le programme religieux de l'A.C., par M. l'abbé L. Bouvier;

Quelles attitudes chrétiennes face à la "Culture" veut développer cette année le programme social de l'A.C., par M. l'abbé L. Bouvier.

Au Cours d'été de l'Association d'Education

En tout 113 personnes se sont inscrites aux cours d'été organisés par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Les étudiants viennent de trois provinces: Manitoba, Saskatchewan et Ontario. Les professeurs sont tous quatre de la province de Québec.

Voici les noms de ceux-ci avec le nombre d'élèves qui assistent à leurs cours particuliers: M. l'abbé S. Lesage (Joliette), cours de religion, 53 élèves; Dr Berthe Gagnon (Montréal), cours de phonétique, 52 élèves; M. Jacques Laurin (Montréal), cours de composition au plan élémentaire, 43 élèves; Dr Jacques Beauchamp (Montréal), cours de composition française au plan supérieur, 30 élèves.

Les étudiants ont pu jouir lundi dernier du film célèbre: "Demain il sera trop tard". La discussion animée qui suivit le film incitera les étudiants à revenir lundi prochain avec leurs amis.

Jeudi de cette semaine les étudiants et leurs professeurs ont organisé une petite séance qu'ils offriront à Son Exc. Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface, au Consul de France, M. le Comte Serge de Fleury et au président de l'Association d'Education, M. Hervé Sala; les représentants de la presse et de la radio seront également invités à cette séance spéciale.

"La Cage aux Filles" à l'Académie St-Joseph

Le lundi 20 juillet, à 7 h. 30 du soir, on présentera le film célèbre de Maurice Cloche: "La Cage aux Filles". Genre ciné-club, cette présentation des Cours d'été de l'Association d'Education sera sous la direction du Dr Jacques Beauchamp.

Le film est un drame de la jeunesse délinquante féminine. Micheline, brutalisée par son beau-père, s'enfuit avec un séducteur qui l'abandonne bientôt. Sans le sou, elle est arrêtée pour vagabondage et placée dans une maison de redressement. Elle s'enfuit, est reprise de nouveau et conduite en prison où une assistante sociale compréhensive obtient son transfert dans une maison de rééducation. Micheline s'y amende et revient à une vie honnête.

Thème délicat, traité avec une discrétion inaccoutumée, un réalisme sain. Danièle Delorme est émouvante et sensible à l'extrême. Ce film poignant et dur expose dans un esprit constructif et chrétien le problème humain de la rééducation des mineures dévoyées. Le réalisme de son sujet le réserve aux adultes.

Tous les enthousiastes du film français sont bienvenus à l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph lundi prochain pour voir "La Cage aux Filles".

Célébration de la Fête Nationale Française

Les membres de la colonie française célébreront leur fête nationale dans le cadre habituel. Le samedi soir 18 juillet, à 7 h., à l'hôtel Marlborough, un grand banquet réunira les Français et leurs amis. Ce banquet qui sera sous la présidence d'honneur de M. le Consul de France sera suivi vers 9 h. 15 d'une danse à laquelle ceux qui n'ont pas pu venir au banquet seront admis. Remarquez que ce banquet aura lieu le 18 juillet afin de donner à un plus grand nombre la facilité d'y assister. Procurez-vous ou retenez vos billets au moins 3 jours d'avance en vous adressant au Consulat de France (téléphone CH7-1425) ou à M. Pierre Chabalier (téléphone CH7-6234). Les membres du comité organisateur sont bien embarrassés pour donner au maître d'hôtel le nombre de couverts s'ils ne savent pas le nombre approximatif de convives. Des tables peuvent aussi être réservées par des groupes en s'adressant aux 3 noms mentionnés ci-dessus.

Le lendemain dimanche 19 juillet, à 10 h. 30, dans la chapelle du collège de St-Boniface, une grand-messe sera célébrée pour les Français par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qui donnera aussi le sermon de circonstance. Il faut que, comme par le passé, la chapelle soit remplie. Elle le sera si vous y amenez ceux qui ne liront pas ces lignes.

Le même jour, dimanche 19 juillet, M. le Consul de France sera très heureux de recevoir de 3 h. à 5 h. dans la salle de l'Union Nationale Française, 177 rue Eugénie au Norwood, les Français et les amis de la France.

(Communiqué)

CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 20 juillet 1959 pour

UN (1) POMPIER
au département de feu

Salaire intial: $266.70 par mois — augmentations règlementaires

Entrée en fonction: 1er août 1959

Temps de probation: 6 mois

Limites d'âge: de 21 à 25 ans

Education: au moins le grade X

Les candidats devront soumettre experience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus de détails et formules de demande, s'adresser à M. E. Rupert Gagnon, Chef des Pompiers, au Poste No 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, Saint-Boniface,
le 14 juillet 1959.

Association d'Education

Revision du Concours de Français

La revision officielle du Concours de français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a apporté les changements suivants aux résultats:

LAUREATS

Gisèle Pelletier, Institut Collégial St-Joseph, 1-Classe A 93%
Claudette Sala, école du Précieux-Sang, 1-Classe A 92

Nouveaux résultats (à la suite de la revision):

GRADE XI

Rita Grégoire, école Centre, St-Pierre-Jolys 82%
Lucille LaFlèche, école du Sacré-Coeur, Winnipeg 72

GRADE X

Patricia Pelland, Institut Collégial St-Joseph 86%
Annette Chénier, Institut Collégial St-Joseph 84
Ronald Perron, école Centre, St-Pierre-Jolys 71
Diane Lamoureux, Institut Collégial St-Joseph 63

GRADE IX

Classe A

Irène Tremblay, Institut Collégial St-Joseph 82%
Paulette Beaudry, Institut Collégial St-Joseph 79
Jeannette Viallet, couvent de St-Charles 65

Classe B

Eveline Fréchette, école St-Roch, La Broquerie 62%
Angéline Nicolas, école St-Roch, La Broquerie 62

GRADE VIII

Classe A

†Gisèle Pelletier, Institut Collégial St-Joseph 93%
*Louise Chénier, Institut Collégial St-Joseph 91
Charlotte Hébert, Institut Collégial St-Joseph 88
Judith Woodley, école Béliveau, Ste-Famille 82
Diane Desrosiers, Institut Collégial St-Joseph 80
Maurice Deforel, Institut Collégial Provencher 65

Classe B

*Diane Payment, école de Fannystelle 87%

Classe C

*Irène Payette, école Faure, St-Lupicin 88%
Henriette Brémaud, école St-Joseph, La Broquerie 76
Donald Bourrier, école Faure, St-Lupicin 72

GRADE VII

Classe A

*Claudette Girard, école d'Elie 87%
Louis Laberge, Institut Collégial Provencher 71

GRADE VI

Classe A

*Diane Labelle, couvent de St-Norbert 89%

Classe C

Paul Buisson, école Seaforth, Haywood 84%

GRADE V

Classe A

Gérard Rodrigue, école du Précieux-Sang 79%



CITÉ DE ST-BONIFACE
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de dix (10) ans, à partir de l'année 1960, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT ENVIRON
RUE LAMONT — extension du chemin Dawson — de la rue Plinguet à la rue Mission et la RUE MISSION — de la rue Lamont à la rue Archibald, pavage avec béton armé de 8 pouces, 32 pieds de largeur	86,625.00
Déménagement de deux (2) maisons	20,000.00
AVENUE CARRIERE — Du Chemin Ste-Marie à la rue Des Meurons, pavage avec béton armé de 8 pouces, 32 pieds de largeur	13,000.00
AVENUE TACHE — de l'avenue Provencher à la rue Messager, avec béton armé de 8 pouces, pavage de 42 pieds de largeur, de l'avenue Provencher à la rue La Vérendrye, pavage de 32 pieds de largeur, de la rue La Vérendrye à la rue Darveau	63,750.00
RUE LANGEVIN — de l'avenue Hamel au boulevard Dollard, pavage avec béton armé de 6 pouces, 24 pieds de largeur	17,325.00
RUE RITCHOT — de l'avenue Hamel à la rue Bertrand, pavage avec béton armé de 6 pouces, 24 pieds de largeur	21,615.00
RUE YOUVILLE — de la rue Marion à la rue Dubuc, pavage avec béton armé de 6 pouces, 24 pieds de largeur	25,400.00
RUE CONISTON — de l'avenue Birchdale au chemin Ste-Marie, de l'avenue Birchdale à la rue Ferndale, pavage avec béton armé de 6 pouces, 24 pieds de largeur de la rue Ferndale à l'avenue Taché, pavage avec béton armé de 8 pouces, 24 pieds de largeur de l'avenue Taché au chemin Ste-Marie, pavage avec béton armé de 6 pouces, 24 pieds de largeur	54,420.00
RUE FERNDALE — de la rue Coniston à la rue Highfield, pavage avec béton armé de 8 pouces, 24 pieds de largeur	9,750.00
PLACE GABOURY — remplacements des bordures de rue en asphalte par des bordures de rue et gouttières en béton	3,650.00
RUE DESAUTELS — de la rue Des Meurons à la rue Bourgeault, élargissement à 32 pieds de largeur, revêtement avec asphalte	6,500.00
BOULEVARD DOLLARD — de la rue Aulneau à la rue Taché, élargissement de 20 pieds à 32 pieds, revêtement avec asphalte, bordures de rue et gouttières en béton	14,160.00

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
F. D. MARION,
Greffier-suppléant.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 13 juillet 1959.

OUVERTURE

FÉLICITATIONS
AU
RESTAURANT BRUNETEAU

ANGLE DES RUES TACHÉ ET PROVENCHER — **ST-BONIFACE, MAN.**

À l'occasion de l'ouverture de leur nouveau restaurant, Salle à manger et Salon de cocktail





HEURES:

Jours de semaine — Restaurant: de 7 h. du matin à minuit et demi
Salle à manger: de midi à 1 h. a.m.

Dimanche — De 9 h. du matin à minuit



Nous sommes heureux d'annoncer que nous livrons gratuitement à domicile des patates frites, côtelettes de porc et des mets chinois

TÉLÉPHONE CEdar 3-9006

OUVERTURE

JOHANSON CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED

Entrepreneurs

Téléphone: CHapel 7-4324
268, rue Des Meurons — St-Boniface

THE VICTOR COMPANY

Biscuits, confiseries, tabacs, macaroni, papeterie, etc.

Téléphone: CEdar 3-1431
400, rue Marion — St-Boniface

K. LEHNERT

Architecte

Téléphone: TUrner 8-1065
2301, avenue Portage — Winnipeg

HUB SERVICE STATION
GARAGE

GERARD PRIVE, Prop.

Téléphone: CEdar 3-4654
128, avenue Provencher — St-Boniface

MEDO-LAND DAIRY PRODUCTS

Lait provenant des meilleurs troupeaux

Téléphone: CHapel 7-1114
376, rue Marion, — St-Boniface

DELANNOY'S ELECTRIC

Installation et réparation de brochage pour industries, magasins et maisons

Téléphone: CEdar 3-5258
436, rue Louis Riel — St-Boniface

IMPERIAL WOODWORK

Fabricants de garnitures de Magasins — Hôtels — Installation de Salon "Cocktails" — Restaurants
Fournisseur aux commerçants

Téléphone: CEdar 3-6155
761, rue Archibald — St-Boniface

PALM DAIRIES LIMITED

Avec nos sincères félicitations

Palm ICE CREAM

Crème glacée et beurre

Téléphone: SPruce 4-2431
1020, avenue Logan — Winnipeg

Les communautés modernes encouragent leurs membres à développer leurs talents

Depuis bien des années on parle des "bonnes soeurs" en hommage au dévouement et à l'industrie pieuse des membres des communautés féminines. Le Saint-Père vient justement de faire ressortir, dans sa première encyclique, le rôle important des religieuses dans les oeuvres d'enseignement et de miséricorde de l'Eglise. En marge de ces louanges cependant, on trouve souvent chez les laïcs l'idée implicite que pour se faire une vraie carrière, une jeune fille doit rester dans le monde, car, en communauté, elle doit nécessairement piler ses talents au bien commun et accepter des obédiences qui ont peu à faire avec ses aptitudes. Aussi faut-il travailler tout le temps sans songer à un retour aux études.

En réalité, ces idées n'ont jamais eu beaucoup de fondement. Mais surtout, depuis les dix dernières années, grâce en partie aux directives du Pape, les communautés offrent à leurs membres l'occasion de se perfectionner au service de l'Eglise, par le choix des oeuvres et par la facilité des études supplémentaires.

Au Manitoba, cette année, cette orientation des congrégations de religieuses a été manifestée de façon splendide par les triomphes de Soeurs dans le domaine de l'entrainement professionnel. Premières de classe, à l'Institut de Pédagogie, à l'Ecole des Infirmières, à l'Institut de Brandon, boursières, etc., cinq religieuses ont proclamé une leçon ancienne mais ignorée, que la vie religieuse est un mode de vie très favorable à l'épanouissement intellectuel et professionnel, au service de Dieu.

Réceptrice d'une médaille

Mlle Carson, de **La Liberté et le Patriote**, a interviewé ces religieuses et publie ses impressions en deux articles, dont voici le premier:

Sur la rue Kenny, à St-Boniface, juste en face de l'école du Précieux-Sang, il y a un édifice qui ne diffère pas beaucoup des autres édifices de la ville de St-Boniface: c'est tout de même la maison-mère des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies du Sauveur, où j'ai rencontré Soeur Marie-Laurent. C'est-à-dire que de temps en temps elle se trouve là, car la plupart de son temps se passe à l'hôpital St-Boniface, où elle vient de finir son cours de garde-malade et où elle a été la réceptrice, il y a quelques semaines, de la médaille pour la compétence générale.

C'est vraiment là un tel accomplissement, que je suis allée voir cette soeur, pour lui demander quelques détails sur sa vie religieuse, pensant qu'il y a des jeunes filles intelligentes et pieuses qui peuvent être vraiment intéressées à savoir quelque chose de ce qu'on peut accomplir, une fois membre d'une communauté religieuse.

Remarquons d'abord qu'il y a plusieurs religieuses qui ont si bien fait dans le domaine scolaire qu'elles ont été reconnues ou par le gouvernement provincial, ou par leurs écoles. Nous espérons en parler un peu plus tard.



Soeur Marie-Laurent

Soeur Marie-Laurent (Denise Jubinville) est née à Somerset, dans le sud-ouest du Manitoba. Elle a étudié jusqu'à son grade 9 à Somerset, puis elle est allée pendant un an à l'école de Ste-Agathe, pour terminer ses études à Notre-Dame-de-Lourdes. Entre les grades 11 et 12, elle dut rester à la maison, pour soigner les enfants plus jeunes qu'elle-même, car sa mère ne se portait pas très bien. A la fin du grade 12, et à l'âge de 19 ans, elle est entrée dans la congrégation des Chanoinesses.

Elle a fait son noviciat ici à St-Boniface, là où se trouve la maison-mère des Chanoinesses. Les autres maisons de la congrégation au Manitoba se trouvent à Notre-Dame-de-Lourdes (le foyer et l'école), à Haywood, à St-Léon et à St-Lupicin; les Chanoinesses ont aussi une maison à Sherbrooke, P.Q.

Après avoir prononcé ses voeux perpétuels, Soeur Marie-Laurent a enseigné un an au Précieux-Sang: "Mais à vrai dire, a-t-elle dit en souriant, je n'étais pas née institutrice". Ses supérieures l'envoyèrent passer deux ans à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Le Conseil d'Administration de l'hôpital avait en effet demandé à la communauté des Chanoinesses de s'occuper des malades et, pendant deux ans (1954-1956), Soeur Marie-Laurent fut choisie comme surintendante de l'hôpital. "C'est vraiment là, dit-elle, que j'ai pris intérêt dans la profession".

Alors, puisque la politique du gouvernement provincial réclame qu'autant que possible un hôpital soit pourvu d'infirmières diplômées, Soeur Marie-Laurent, bien que les Chanoinesses, jusqu'à ce jour, constituaient essentiellement une communauté de religieuses vouées à l'enseignement, avait demandé à la mère supérieure la permission de faire ses études de garde-malade. Et puisque c'est la politique des Chanoinesses de répondre aux besoins providentiellement manifestés, à tel ou tel moment, la mère provinciale dit "oui". Aujourd'hui, il y a plusieurs religieuses qui suivent des cours aux écoles des gardes-malades.

Bien qu'elle ait maintenant fini ses études et soit devenue garde-malade diplômée, Soeur Marie-Laurent va continuer à travailler à l'hôpital St-Boniface, cette fois dans le champ de l'administration. Le cours qu'elle va suivre s'appelle "Extension Course in Hospital Organization and Management", et il est dirigé de l'Ontario. Après cela, elle ne sait pas où elle ira, ni combien de temps elle restera dans un endroit donné, mais elle sait qu'elle aura toujours l'occasion d'employer ses talents et son éducation dans la profession de garde-malade.

"J'aime bien la vie religieuse, disait-elle. Je trouve que la carrière de garde-malade et la vie religieuse se complètent. On a toujours lieu de pratiquer les trois voeux, certainement, mais le don total à ses patients, ça n'enrichit encore davantage la vie religieuse. On se donne à ses malades pour Dieu."

Première sur 600

Pas loin de la rue Kenny, juste à l'angle des rues Notre-Dame et Taché, se trouve une maison des Soeurs de la Présentation de Marie. Soeur Vincent-de-Paul, une des leurs, a eu l'honneur bien mérité de se classer première de la province, dans une classe de 600, à l'Institut Pédagogique.

Je me suis hâtée d'aller la voir. Elle m'a reçue, en compagnie de Soeur Marie-Anne-de-la-Présentation, dans le foyer si tranquille de la maison, et m'a raconté que née, il y a 23 ans, dans le petit village de Marcelin, Saskatchewan, elle y a fait toutes ses études jusqu'au grade 12, et puis, à l'âge de 16 ans, elle est entrée en communauté.

Ensuite, on l'envoya quelque temps à St-Hyacinthe, P.Q., où se trouve la maison-mère de la Présentation, pour suivre là-bas ses études religieuses. Elle y est resté deux ans et demi.

C'est en février 1955 qu'elle a prononcé ses derniers voeux. En septembre 1958, elle a commencé ses cours à l'Institut Pédagogique, en compagnie de quatre autres religieuses de sa communauté, car les Soeurs de la Présentation s'intéressent beaucoup à l'enseignement.

Soeur Vincent-de-Paul va maintenant retourner dans la Saskatchewan, pour enseigner les bas grades. Elle ne sait pas encore dans quelle école, car telle ou telle obédience dépend toujours des besoins de la communauté. Elle espère aussi continuer ses études, et peut-être obtenir son baccalauréat.

Elle disait: "Avant d'entrer dans la vie religieuse, je voulais toujours continuer mes études, et je fais cela. Et de plus, quand on se consacre à Dieu dans la vie religieuse, on peut donner toute sa vie pour la formation des jeunes. C'est encore là se donner à Dieu."

(à suivre)

Décès

M. Henri L'Heureux

Le lundi 28 juin est décédé, à l'hospice Taché, M. Henri L'Heureux. Il naquit à Ste-Rosalie, P.Q., le 31 janvier 1864. Arrivé au Manitoba vers l'âge de dix ans, il demeura toujours à St-Pierre où, en 1893, il épousa Cordélia Robert, qui le précéda dans la tombe le 27 août 1956.

Fermier à St-Pierre pendant de nombreuses années, M. L'Heureux éleva une famille de dix enfants dont sept sont vivants.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Edouard, de St-Boniface, et Ulysse, d'Ontario, cinq filles, Mmes Paul Johnson (Irène) et Henri Musso (Orise), de St-Boniface, la Rév. Soeur Henri-du-St-Sacrement, de St-Jean-Baptiste, et Mlles Anaïs et Annette, de Winnipeg.

Le service fut chanté le mercredi 1er juillet en l'église du Précieux-Sang par le R. P. Denys Audette, O.M.I. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

Mme Pierre Choquette

A l'hospice Taché, le lundi 29 juin, est décédée à l'âge de 81 ans et huit mois, Mme Pierre Choquette, née Thérèse Hutlet.

Elle naquit à Halanzy, Belgique. La famille vint s'établir à Bruxelles en 1890. A 22 ans, elle épousait M. Alfred Langevin. De cette union sont issus quatre fils: Frédérick, Léon, Hubert (décédé en 1911), et Willie. Elle perdit son époux en 1909.

Le 29 juin, 1917, elle épousait, en secondes noces, M. Pierre Choquette, qui l'a précédée dans la tombe, le 21 février, 1956. De cette seconde union leur naquit une fille, Alma (Rév. Soeur Lucille du Sacré-Coeur, C.R.C.P.)

Funérailles

Les funérailles furent chantées en la basilique de Saint-Boniface, le jeudi, 2 juillet, à 10 h. par M. l'abbé Antoine Hacault, neveu de la défunte. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface. Les arrangements avaient été confiés à la maison Desjardins.

Mme Pierre Choquette laisse dans le deuil ses quatre enfants, cinq petits-enfants, sept arrière-petits-enfants, une soeur et deux frères: Mathilde (Mme Emile Mangin), de Bruxelles, Auguste, de Swan Lake, et Gaston, de Treherne.

Remerciements

Les familles Choquette et Langevin désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et fleurs, à l'occasion de leur deuil récent.

Le R. P. Amédée Houle est décédé subitement

Le R. P. Amédée Houle, O.F.M., de Winnipeg, est décédé subitement à Billings, Montana, le mardi 14 juillet. Il remplaçait depuis peu le curé de la paroisse St-Pie X à cet endroit.

Né à Montréal le 10 novembre 1898, il entra chez les Franciscains en 1918 et fut ordonné prêtre en 1925. Il consacra sa vie sacerdotale dans divers ministères dans l'Ouest canadien.

Durant 20 ans il se dépensa comme professeur au Collège St-Antoine d'Edmonton. Il fut curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, Sask., et curé de la paroisse Ste-Marie de St-Vital. De 1947 à 1955, le Tiers-Ordre franciscain de St-Boniface bénéficia de son dévouement comme aumônier.

Depuis deux ans, le Père Amédée Houle était rattaché au monastère franciscain à Winnipeg où il se dévouait spécialement au ministère de la confession.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Mme François Raffray (née Emilie Périchot) est décédée à l'hôpital de Ste-Rose le 3 juillet, à l'âge de 80 ans, après avoir supporté avec une grande résignation d'atroces souffrances pendant près de six mois. Elle était née dans la paroisse d'Augan, Morbihan, France, et avait émigré au Canada en 1905. Son époux, M. François Raffray, l'a précédée dans la tombe il y a douze ans et six mois.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Marie (Mme Jos. Knockeart), Yvonne, (Mme Guy Guillas) et Blanche; deux fils, Charles et Jean, de Ste-Rose.

La défunte était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis nombre d'années.

Le service fut chanté par le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J. Alarie et A. Carrière, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. A. Pineau, L. Tardiff, A. Brunel, G. Knockeart, E. Duhardet et J.-L. Guillas.

Mmes E. Tardiff, J. Tardiff, A. Ingelbeen et R.-A. Langevin représentaient les Dames de Ste-Anne.

Le salon mortuaire Pineau était en charge des funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Raffray désirent remercier les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par prières, offrandes de messes et assistance aux funérailles.



S. S. Jean XXIII a envoyé une bénédiction apostolique spéciale aux participants du 3e congrès d'union des églises tenu récemment à l'abbaye bénédictine St-Procope, à Lisle, Ill. Ce congrès avait pour but de promouvoir le retour au Saint-Siège des groupes chrétiens dissidants. Ont été photographiés à cette occasion, de gauche à droite, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, et le T. R. P. Abbé Ambrose L. Ondrak, O.S.B., causant avec Son Exc. Mgr P. Hannan, évêque auxiliaire de Washington. (NCWC)

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

La 1ère session de la 26e législature manitobaine commençait le jeudi 9 juin dernier. Depuis ce jour, toutes les paroles des députés ont été fidèlement publiées dans le Hansard. Chaque séance augmente substantiellement le volume de ce journal officiel, et c'est pourquoi au 14 juillet on en était rendu au chiffre respectable de 892 pages. Et la session continue . . .

Continuons notre compte rendu à partir du 3 juillet, jour où M. Stan Roberts, député de La Vérendrye profita de la 2e lecture du bill no 65 (Act to amend an act respecting the Ste. Agathe Bridge of the Red River in Manitoba) pour rappeler que le pont de Ste-Agathe, au coût total de $400,000, oblige la municipalité de Richot à emprunter $100,000 pour payer sa part de contribution. L'an passé, la municipalité payait 5½% d'intérêt. Cette année le bill 65 demande que le taux d'intérêt soit haussé à 6%. M. Roberts exprima fortement son inquiétude devant cette montée en spirale du taux d'intérêt, et essaya de trouver la cause de cette situation.

C'est au cours de cette journée du 3 juillet que l'hon. Stewart E. McLean, ministre d'Education, réussit à clore la discussion au sujet des prévisions budgétaires de son département. Il fut alors question des 48 inspecteurs de la province, d'éducation physique, de la nécessité d'une école au Manitoba pour les enfants aveugles, sourds-muets, du Comité d'Education Antialcoolique et des recommandations de la commission Bracken, du mouvement "Alcoholic Anonymous", etc. Ces dernières questions mettaient fin à plusieurs heures d'études et de discussions qui avaient permis au ministre lui-même, aux députés de son parti, aux membres de l'Opposition et du parti CCF d'explorer dans le détail tous les champs du domaine de l'éducation au Manitoba. Vraiment, ces séances de la session actuelle mériteraient une étude attentive. Avis à ceux qu'intéresse ce problème de grande actualité.

Politique agricole

L'hon. Errick Willis, ministre de l'Agriculture, put ensuite commencer à vanter le travail accompli dans son ministère. Il ne manqua pas l'occasion pour expliquer qu'il avait essayé d'amener six changements dans la nouvelle politique agricole dont le Manitoba a besoin: des facilités de crédit à long terme; meilleure efficacité dans l'usage des terres et la conservation du sol; mesures adéquates de contrôle et de conservation des eaux; espoir d'une prochaine assurance-récolte; éducation agricole sur une plus grande échelle; et élargissement du champ de recherches et d'expérimentation. Au cours des prochains jours l'intervention active de plusieurs députés obligerait le ministre à préciser ces données générales.

La discussion fut amorcée le soir même par M. Campbell qui déplora que la part de contribution du Fédéral, au projet d'assurance-récolte, s'annonce bien peu généreuse. Quant à M. Morris A. Gray, il demanda à M. Willis ce que son gouvernement a fait pour encourager les fermiers à demeurer sur leurs fermes, à ne pas venir grossir le nombre des citadins. L'intervention de M. Stan Roberts obligea l'hon. ministre à expliquer le travail accompli par son ministère depuis l'adoption, en novembre 1958, de la loi du crédit agricole.

Après avoir expliqué qu'il avait d'abord choisi avec grand soin le personnel responsable de ce département, spécialement en ce qui concerne les évaluateurs, M. Willis dit que déjà 1302 demandes avaient été enregistrées, que 319 évaluations avaient eu lieu (à ce sujet on accorde 60% de valeur au terrain, et 40% au cheptel, c'est-à-dire aux animaux, instruments aratoires), et que des prêts avaient été faits à 71 fermiers de 46 municipalités, au montant total de $600,618 et à intérêt variable de 5½% ou de 4%. Les jeunes fermiers spécialement jouissent de ce taux d'intérêt à 4%. Et, des 71 fermiers chanceux, 37 ont moins de 31 ans.

Le ministre d'agriculture ajouta que cette corporation, nommée par le gouvernement, accomplit sa propre besogne en coopération avec un bureau de direction qui inclut entre autres des représentants de l'Union des Fermiers, de la Fédération d'Agriculture, et des employés civils.

Variétés des produits agricoles

Après avoir donné ces précisions, M. Willis tint à dire qu'au Manitoba on favorise de plus en plus la variété des produits agricoles, afin d'éloigner sagement les fermiers de l'unique récolte de blé et du danger de surplus de ce produit. C'est ainsi, dit-il, que le Manitoba agricole produit du tabac, des fèves, des graines de tournesol, et que l'élevage d'animaux, de dindes, etc., . . . prend de l'ampleur. On ne néglige pas pour autant le blé, mais plutôt on multiplie les variétés de cette céréale.

La séance du 6 juillet débuta par des compliments à M. Gildas Molgat, père d'une nouvelle petite fille. Comme disait M. Russell Paulley, député de Radisson et chef parlementaire CCF, "il est temps que les Libéraux commencent à repeupler la province de nouveaux membres". M. Paulley faisait ainsi allusion à la petite carte attachée au cigare que lui avait donné M. Molgat: "It is a Liberal".

Peu après, MM. Guttormson, député de St. George, et Molgat demandaient qu'on considère comme matière d'urgence et d'intérêt public la situation faite aux fermiers par la hausse dangereuse du niveau du lac Manitoba; ils réclamaient particulièrement que M. Willis fasse enquête sur la situation, qu'on ouvre les portes de l'écluse Fairford pour permettre l'écoulement du surplus d'eau dans la rivière de ce nom, et qu'on renseigne la Chambre au sujet du projet à long terme de diversion des eaux.

Prévisions budgétaires

Le reste de cette journée fut particulièrement consacré à l'étude des prévisions budgétaires du ministère d'Agriculture. On parla alors des questions les plus diverses: reproduction artificielle, médecine vétérinaire, abatage "humanitaire" des animaux, programme d'éradication de la maladie dite Bang's, industries laitières (il y a au Manitoba 56 crémeries, 5 fromageries, etc., et M. Boulic, lui-même propriétaire d'une crémerie à Notre-Dame-de-Lourdes intervint dans le débat pour expliquer le rôle des inspecteurs), clubs 4-H, au nombre de 637 au Manitoba avec 8,702 membres; érosion du sol, guéret d'été, etc.

Le lendemain 7 juillet, dès le début de la séance d'après-midi, on annonça que désormais M. Joseph Jeannotte, député de Rupertsland, ferait partie des comités permanents d'amendement des lois et d'agriculture.

On continua ce jour-là à discuter de questions agricoles, par exemple des nouveaux projets de recherches actuellement menés par des spécialistes de l'Université du Manitoba, du programme de contrôle des mauvaises herbes, du musée agricole d'Austin, du PFRA, du canal de diversion de la Seine, etc. Mais surtout il fut longuement question des réalisations coopératives au Manitoba, et chaque député eut l'occasion de montrer que, tant en ville qu'en milieu rural, les caisses populaires, les coopératives de consommation et de production, les élévateurs coopératifs contribuent au progrès économique de la province. M. Willis révéla particulièrement que la législation coopérative existe au Manitoba depuis 1887 et qu'elle fut constamment soumise à des perfectionnements et adaptations. Il est tout de même impressionnant d'apprendre qu'aujourd'hui plus de 90,000 chefs de famille font partie du mouvement coopératif en cette province.

Le 8 juillet, on terminait la discussion des questions agricoles, pour commencer l'étude des prévisions budgétaires du ministère du procureur provincial. Pendant deux jours, les 9 avocats présents en Chambre allaient donner de multiples preuves de leurs connaissances légales et scruter attentivement tous les domaines que touche cet important ministère.

Rapport de M. Roblin

C'est au début de la séance du 9 juillet que l'hon. Duff Roblin, premier ministre, donna un rapport à la Chambre au sujet de la conférence qui venait d'avoir lieu à Ottawa, sur les relations fiscales fédérales-provinciales. Il promit d'ailleurs de donner de plus amples détails plus tard, lors de la discussion du budget.

Au cours de cette séance et le lendemain, plusieurs projets de lois passèrent en deuxième lecture, M. Laurent Desjardins introduisit le bill 86 ou Acte d'amendement à la Charte 1953 de St-Boniface, M. Campbell revint longuement sur l'un de ses sujets favoris, à savoir la nécessité d'un Orateur permanent et les moyens à prendre pour en doter la Chambre, etc. Tout ceci n'empêcha pas les députés de terminer, le 10 juillet, l'étude des prévisions budgétaires du département du procureur général et de commencer celle du ministère de la Santé et du Bien-être public.

A la semaine prochaine.

M. Marcel Nolette, de Ste-Agathe, victime d'un accident en Ontario

STE-AGATHE — La nouvelle de la mort accidentelle de M. Marcel Nolette a jeté la consternation dans toute la paroisse. Cette tragédie est survenue le mercredi soir 8 juillet alors que Marcel, sa jeune femme et cinq compagnons traversaient le lac Ivanhoe, à Foleyet, Ont., et qu'une tempête soudaine s'éleva mettant leur embarcation en danger. Marcel se jeta à la nage pour aller chercher du secours dans une île avoisinante. Les vagues l'engloutirent tandis qu'on réussissait à sauver les autres. On retrouva la dépouille mortelle le lendemain matin.

Marcel était âgé de 26 ans et quelques mois. Il a grandi à Ste-Agathe où il fit ses études. En 1952, il s'engageait au service de la Baie d'Hudson. Il fut certainement un employé modèle puisque les marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès furent nombreuses et généreuses.

Le dimanche après-midi, la dépouille mortelle arriva à la demeure de M. Louis-David Nolette où parents et amis vinrent en grand nombre rendre un dernier hommage au défunt et prier pour le repos de son âme, jusqu'à l'heure du service le lundi 13 juillet, à 10 h. a.m. Mgr C. Paillé, ancien curé, fit la levée du corps. Un service solennel fut célébré par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté du R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., et de M. l'abbé Robert Lane, comme diacre et sous-diacre. Marius, David et Laurent Lemoine, Paul et Marcel Lécuyer servaient au choeur.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait un petit cousin du défunt, M. l'abbé Azarie Gauthier, le R. P. H. Côté, C.S.V., d'Otterburne, le R. F. Etienne Aubry, O.M.I., et les RR. FF. Adrien Toupin et Fernand Brémaud, des Pères Blancs.

Les porteurs étaient des cousins du défunt, MM. Sylvain, Adrien, Armand, Jean et Claude Nolette et Maurice Poirier. MM. Adrien et Sylvain Nolette firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa jeune épouse (née Pauline Gauthier), son père, M. Louis-David Nolette; sa seconde mère, Mme Emilienne Nolette; un frère, Richard, de Ste-Agathe; deux soeurs, Maria (Mme Ernest Olivier), de Californie, qui a pu venir aux funérailles avec son fils, Victor, et Aline, garde-malade en Floride et dont l'avion lui a permis d'être parmi les siens pour partager leur peine; un demi-frère, Léo, et quatre demi-soeurs, Louise, Denise, Claire et Suzanne, ainsi que deux demi-frères, Lucien Lemoine, de Winnipeg, et Louis Lemoine, employé à la Baie d'Hudson.

Remerciements

Mme Pauline Nolette, M. et Mme Louis-David Nolette et leurs enfants désirent remercier très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et fleurs, lors de leur cruelle épreuve.

Lorette

Remerciements

La famille Raymond Raynaud remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou fleurs, soit par l'assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme François Raynaud.

Saint-Joseph

Remerciements

Mme Alice Bérard remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie et qui lui sont venues en aide à l'occasion du récent deuil causé par la mort subite de son mari, M. Maurice Bérard, survenue le dimanche 14 juin. Elle est particulièrement touchée des offrandes considérables de messes pour ce cher disparu.

St-Georges

Va-et-vient

M. et Mme Eméric Bouvier sont revenus enchantés d'un voyage de deux semaines aux Etats-Unis où ils visitèrent des parents de Mme Bouvier à Red Lake Falls et Duluth, Minn., Milwaukee et Detroit.

MM. et Mmes Joseph et Roger Bernier, de Fisher Branch, rendaient visite aux familles Alfred Guimond et Eméric Bouvier, récemment.

M. et Mme Raoul Boisjoli et leurs enfants se rendaient à Haywood, en fin de semaine, pour visiter les familles Paul et Charles Dubé.

Otterburne

Remerciements

M. et Mme Gérard Gobeil et leur famille désirent remercier tous les parents et amis qui ont participé à la fête organisée à l'occasion de leur jubilé d'argent le 26 juin.

Haywood

Noces d'argent

Le dimanche 12 juillet, une joyeuse réunion de famille a eu lieu chez Mme Philippe de Rocquigny pour célébrer les noces d'argent de son fils, Arthur, et de son épouse.

A 9 h. a.m., le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., célébra la messe et donna le sermon de circonstance.

La fille des jubilaires, Denise, et son cousin, André de Rocquigny, accompagnés de Mlle Irène Massinon, chantèrent de beaux cantiques.

Un temps superbe permit de prendre un repas champêtre et de faciliter les ébats de nombreux petits-enfants. Parents, oncles, tantes, cousins et cousines, heureux de se retrouver, passèrent une très agréable journée au son de doux accords que, grâce à M. l'abbé L. Bédard, curé, déversaient les cloches du village.

Malade

Souhaits d'un prompt rétablissement à M. Thuribe Perreault, patient à l'hôpital de St-Claude depuis une quinzaine de jours.

Mariage Audette-Laurencelle bénit à La Broquerie le mercredi 1er juillet

LA BROQUERIE — Le mercredi 1er juillet, à 10 h., en l'église St-Joachim de La Broquerie, Mlle Eva Laurencelle, fille de M. et Mme Louis Laurencelle, unissait sa destinée à celle de M. Antoine Audette, fils de M. et Mme Mardoc Audette, de St-Pierre. M. l'abbé Lucien Senez, curé, bénit le mariage et M. l'abbé Louis Laurencelle, frère de la mariée, célébra la sainte messe. Ernest Bonin et Paul Laurencelle assistaient le prêtre. Précédant le mariage, une courte cérémonie eut lieu à l'autel de la sainte Vierge où la mariée, enfant de Marie, récita son acte de consécration.

Au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme Jos. Balcaen, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche avec corsage en dentelle, longues manches se terminant en pointes de lis et jupe de satin sur crinoline couverte de volants de tulle bordés de dentelle. Son voile court était retenu par une jolie couronne et elle portait comme bouquet une cascade de roses rouges et de muguets.

Le cortège d'honneur se composait de Mlles Madeleine et Hélène Audette, soeurs du marié, et Rita Laramée, cousine de la mariée, toutes vêtues de longues robes de dentelle et nylon lilas et coiffées de couronnes assorties. Comme bouquets, elles portaient des fleurs jaunes et lilas.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alfred et Pierre Laurencelle et Gualbert Nadeau. M. Audette servit de témoin à son fils.

Durant la messe, M. l'abbé Caron, ainsi que MM. Laurent Dubé et Jos. Tétrault, interprétèrent le "Veni Creator" et "O sanctissima". A la fin de la messe, les enfants de Marie chantèrent le cantique "Bonne Marie, je te confie".

Vers midi, un succulent diner fut servi à de nombreux invités chez les parents de la mariée. La journée se termina par une veillée à la salle de l'arena.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux ont établi résidence à St-Pierre.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme C. Berthelette (Bernice Soucy) pour la naissance d'une fille durant le mois de juin, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Condoléances

Condoléances à M. et Mme Léopold Roussin qui ont perdu leur bébé de deux jours à l'hôpital de Ste-Rose.

Va-et-vient

Mme Rita Fayant accompagnée de sa petite Carol de Winnipeg, est venue rendre visite à sa mère, Mme G. Coss, et à ses deux soeurs.

MM. et Mmes Pierre et Hormidas Lacharité, de Port Alberni, C.-B., ont rendu visite à leur cousine Mme G. Coss, le vendredi 3 juillet. Ils se rendirent ensuite à Montréal.

M. Guy Ramsay et sa mère, Mme Noël Ramsay, ont été passés la fin de semaine à Winnipeg chez leur frère et fils.

M. et Mme Albert Férec, M. et Mme Fred Rank ont fait un voyage de quelques jours à Winnipeg, dernièrement.

M. Alfred Archambault et Léa sont allés passer une semaine à Foxwarren pour garder le magasin de leur oncle qui était parti en voyage. M. Gérald Archambault est allé travailler chez son oncle à Strathclair.

Le dimanche 5 juillet, après la messe, M. l'abbé Charles Vachon, curé, offrit un beau crucifix à chacun des quatre écoliers qui eurent les plus hautes notes à l'axament de catéchisme diocésain. Les heureux gagnants furent Lionel Fayant, de l'école Lecoq, Mlle Patsy Leperre, de l'école Ste-Amélie, Albert Grandbois et René Gagnon, élèves de l'école St-Vincent de Paul.

La présidente de la Ligue des Dames Catholiques, Mme E. Verhoeghe, accompagnée de l'Assistante, Mme C. Archambault, présida la cérémonie et félicita les gagnants. Les prix étaient donnés par La Ligue des Dames Catholiques.

L'assemblée des Dames Catholiques eut lieu chez Mme Vitaline Landry le lundi soir 6 juillet.

Mme Victorine Richard, de Winnipeg, était en visite chez MM. et Mmes John Moriaux et Ed Soucy, le vendredi 5 juillet.

Ste-Anne-des-Chênes

Mariages

Le 4 juillet, en l'église de Ste-Anne, avait lieu le mariage de Mlle Jeannette Lafournaise avec M. Jake Rampel, de Steinbach.

L 11 juillet, en l'église de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Florence Pelletier avec M. Marcel Tougas, de Ste-Anne.

Baptêmes

L 7 juin: André-Denis-Joseph, fils de M. le docteur et Mme Robert Lafrenière. Parrain et marraine, Thomas Grafton et Fabiola Lafrenière.

Le 5 juillet: Joseph-Armand-André, fils de M. et Mme Louis Massicotte. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Tougas, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet: Joseph-Alain-Edmond, fils de M. et Mme Gilbert Préfontaine. Parrain et marraine, Edmond Roy et Adelina Gagné.





Cette photo, prise dans l'église St-Félix de Dunrea, le dimanche 21 juin, nous montre Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, assisté de M. l'abbé André Gervais, offrant ses félicitations et les récompenses méritées à Mlle Doris Cuvelier, gagnante de l'un des prix provinciaux offerts par les Chevaliers de Colomb pour la meilleure composition sur la vocation. C'est après l'administration du sacrement de Confirmation que Son Excellence présenta les prix aux gagnants, se rendant à la demande de M. B. R. Coleman, Grand Chevalier du conseil de Brandon. Fernand Boulet et Diane Bauche reçurent aussi des prix. Tous trois sont élèves à l'école du village de Dunrea.

Cours d'appréciation de parterres à St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Les amateurs de jardinage paysagiste pourront tenter leur chance en essayant de choisir les plus beaux jardins urbains et ruraux lors des séances de l'Ecole d'appréciation des parterres, qui seront tenues de 10 h. a.m. à 4 h. 30 p.m., le lundi 20 juillet, à St-Pierre.

Les séances auront lieu dans les salles du conseil de St-Pierre, aux bureaux de la municipalité Salaberry. On examinera et on expliquera la teneur des cartes en usage pour l'inscription des points et la façon de juger de la beauté des parterres pour les concours annuels. Ceux qui participeront à ces séances auront l'avantage de donner leur appréciation d'un certain nombre de jardins. Les personnes intéressées à suivre ces cours sont priées de s'adresser à M. J.-E. Lafrance, agronome, St-Pierre, Manitoba, avant le 18 juillet.

Chaque année, il y a deux concours provinciaux, celui des parterres urbains et celui des jardins ruraux. Ils sont tenus sous le patronage des Sociétés d'horticulture locales,. Sociétés agricoles, Chambre de commerce ou les Instituts féminins. Les gagnants des concours locaux ont le droit de concourrir pour le trophée Shaughnessy, offert à la personne possédant le plus beau parterre du Manitoba. L'adjudication finale aura lieu à la fin d'août.

Otterburne

Soirée des finissantes

Le 29 juin fut un jour de fête à Otterburne puisque bon nombre de parents et d'amis eurent l'honneur d'acclamer les premières finissantes de l'école Centre.

Les élues du jour, Mlles Alice Davies et Anita Gobeil, entrèrent dans l'église au son d'une marche que le R. F. Chénier, C.S.V., faisait si magnifiquement retentir. La chorale de l'école exécuta pieusement le chant de la bénédiction du Très Saint-Sacrement: "En vous quittant Mère Chérie" qui avait un sens particulier pour chacun.

Au sortir de l'église tous se rendirent à la salle paroissiale où se déroula la soirée d'adieu.

Un joli programme honorait les graduées. Celles-ci apparurent sur le théâtre durant le duo d'entrée exécuté par Monique Gobeil et Evelyne Raiffard. Anita Gobeil souhaita la bienvenue en français et Alice Davies en anglais. Les chants "Tis Our Festal Day" et "Le vieux sapin" furent magnifiquement rendus par la chorale. Les solos de ce dernier furent chantés par Alice Davies.

Madeleine Lacasse et Yvette Bell égayerent l'assemblée par un duo de piano intitulé "Il Carricolo".

Les élèves du grade XI révélèrent d'une façon humoristique quelques secrets des chères finissantes. Alice Davies choisit l'enseignement comme carrière tandis qu'Anita Gobeil embrassera la vie religieuse.

Comme hommage spécial aux graduées, Rose-Marie Lacasse et Hélène Robidoux firent savourer l'"Ave Maria" de Gounod. Après quoi, Alice Davies fit une allocution et Anita Gobeil présenta son discours d'adieu. Elles surent traduire leurs sentiments de reconnaissance envers leur pasteur, leurs institutrices et leurs parents. Elles firent également leur adieu officiel à leur chère école et à leurs compagnes de classe et promirent de ne jamais oublier l'union intime dont elles ont joui en classe.

Tous les élèves de l'école Centre se joignent aux finissantes pour redire "merci" au R. P. A. Denis, C.S.V., curé, aux parents, institutrices et commissaires pour les dons splendides de fin d'année.

L'invité d'honneur, le R. P. L. Guy, S.J., ajouta une note de grandeur à cette belle fête. Il félicita les graduées en les exhortant à faire honneur à leur belle paroisse dont tous ont droit d'être fiers.

Le duo de piano exécuté avec entrain par Sharon Capon et Annette Parenty ajoutait à la joie du jour.

Après la distribution des prix et des diplômes de catéchisme, le R. P. Curé adressa la parole en anglais et en français, donnant de judicieux conseils aux finissantes. Il les félicita et formula pour elles des voeux de succès et de bonheur.

Le tout se termina par un chant rendu par la chorale: "Allons les amis faut partir" qui faisait pressentir la joie des vacances qui commencent.

Après cette belle fête, les parents et amis des finissantes se réunirent à l'école où un succulent goûter fut servi.

C'est ainsi que se passa la première soirée d'adieu des finissantes 1958-59 de l'école Centre: ce fut une graduation qu'un homme, qui n'est pas de notre foi, a qualifiée d'"idéale" parce qu'elle revêtait une charmante simplicité et révélait la noblesse de l'éducation qui fut inculquée à ces jeunes.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

La famille Ayotte désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes d'honoraires de messe, de fleurs, par visite, etc., lors du décès de leur père.

Elie

Concours de français

Claudette Girard, grade VII, classe A, 88%.

Va-et-vient

Mlle Céline Houde, de Montréal, est en vacances chez sa mère.

Mme Duff Roy et sa petite-fille, Maureen Todd, de Bethenay, sont en promenade à Elie.

Mlles Paulette et Carole Beaudry, de Haywood, sont en vacances chez M. et Mme Zéphirin Aquin.

M. et Mme Orius Alarie et leur famille, de Pine Falls, visitent leurs parents.

Sont en visite chez les familles Desilets: M. et Mme Jos. Desilets et leurs enfants, Angèle et Marcel, du Cap-de-la-Madeleine, et Mme Fernando Desilets, de Montréal, P.Q.; chez sa grand-mère, Mme Joseph Girard: Michel, de Calgary, Alta.

M. et Mme Lionel Desilets et leurs trois enfants sont de retour du stampede à Calgary.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
14 juillet 1959

BEURRE

Crémerie .... .62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.23-.24
Grade A petits	.13-.14
Grade B	.12
Grade C	.09-.10

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10

POULETS

Plus de 5 lbs	.15-.18	.13-.14	.08
4-5 lbs	.13-.14	.11-.12	.06
Moins de 4 lbs	.10-.11	.09-.10	.05

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.50-$25.50
Bons	23.50- 25.50
Moyens	21.50- 23.00
Ordinaires	19.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$24.00
Moyennes	20.00- 21.50
Ordinaires	17.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$18.50-$19.50
Moyennes	17.50- 18.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.00
Taureaux:	
Bons	$19.00-$20.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$36.00-$37.00
Bons	35.00- 37.00
Moyens	33.00- 35.00
Ordinaires	23.00- 30.00
Porcs:	
Grade A	$23.00
Truies	$10.00- 11.00
Moutons:	
Bons	$21.00

Mlle Rita Lemoine, gagnante d'un concours oratoire du Club 4-H

STE-AGATHE — Le Club Kiwanis de Winnipeg, qui se fait un point d'honneur d'encourager les mouvements de jeunes, a inauguré et commandité un concours régional de discours pour les Clubs 4-H.

Le mercredi soir 8 juillet, à la salle paroissiale, quatre jeunes de Ste-Agathe prouvaient leurs talents oratoires. M. l'agronome Charles C. Dixon, assistant de M. Joseph Lafrance, de St-Pierre, fut l'animateur de la séance. M. Paul Lécuyer la présida et M. l'abbé Gustave Couture, de la Californie, en visite chez son frère, M. l'abbé Adélard Couture, curé, avait aimablement accepté de remplir la tâche de juge.

M. Dixon donna d'abord quelques précisions sur le concours et comment il serait jugé. Il offrit à chacun des concurrents un étendard-souvenir du Club Kiwanis pour leur participation. De la part des autorités des Clubs 4-H du Manitoba, il annonça en offrant leurs félicitations et les siennes que Mlle Rita Lemoine avait été choisie pour aller à Minneapolis dans quelque temps, à cause de son bon travail et de son dévouement aux clubs. On applaudit fortement à cette bonne nouvelle.

La première concurrente, Mlle Pauline Robert, fit valoir les bienfaits de la santé et les moyens de la conserver par une bonne et saine alimentation. Mlle Rita Lemoine plaida avec emphase, humour et conviction la cause des Clubs 4-H. M. Maurice Péloquin traita de l'érosion du sol, surtout sur les bords de la rivière Rouge et des moyens de l'arrêter ou du moins de minimiser ses désastreux effets pour le plus grand bénéfice de tout résidant actuel, et plus encore pour ceux qui lui succéderont.

Mlle Jeannette Lemoine mit en garde contre les accidents de la ferme qui pourraient être évités grâce à la pratique de la vigilance et de l'ordre. Elle développa son sujet pour convaincre qu'il valait mieux prévenir les accidents que de déplorer la perte de temps précieux, d'argent ou même de vie.

Mlle Rita Lemoine se mérita le premier prix, un dictionnaire Webster, et Mlle Jeannette Lemoine, le second, un livre d'histoire, gracieusetés du Club Kiwanis. Ces deux concurrentes se rendaient à St-Pierre, le vendredi soir 10 juillet, pour rencontrer six autres gagnantes de différents endroits de la région. Mlle Rita Lemoine remporta les honneurs. On lui remit un ensemble plume et crayon avec l'invitation d'être représentante de la région à Winnipeg le lundi 13 juillet.

Le jeudi 9 juillet, à l'exposition de Carman, les membres du Club de couture de Ste-Agathe se placèrent treizième parmi les 52 clubs présents. Mlle Rita Lemoine se mérita encore un premier prix dans cette catégorie et un autre pour juger les animaux. Bravo à Rita, qui a fait honneur au Club 4-H et à la paroisse.

Çà et là

Avec un groupe de jeunes d'un peu partout qui, comme lui, vendent le journal "Free Press" dans leur localité, M. André Courcelles, fils de M. et Mme Léon Courcelles, reçut du journal la faveur de faire un magnifique voyage à l'occasion du stampede à Calgary, Alta. En plus d'assister à ce spectacle, unique en son genre, de l'Ouest canadien, il a eu la chance de visiter la ville et son zoo remarquable et d'admirer les Montagnes Rocheuses dans toute leur splendeur au cours d'une excursion touristique à Banff et au Lac Louise.

En vue de la construction du pont de Ste-Agathe dont les travaux commenceront au début de septembre, M. et Mme Auguste Gauthier et MM. Arthur et Georges Nolette se voient délogés de leur vieille demeure ancestrale. Ils construiront à neuf, mais il est très naturel qu'ils regrettent leur ancien emplacement.

M. et Mme Marcel Brémaud se réjouissent de l'arrivée de leur fils, le R. F. Fernand, des Pères Blancs, en vacances pour quelque vingt jours. A cette occasion, ils reçurent la visite d'Angèle, venue saluer son frère pendant ses jours libres, de Mme Léon Bouchard (Corine), de Laurier, venue pour une semaine, et de M. et Mme Réal Ayotte (Elise) et leur fille, Louise, venus pour leurs vacances.

M. l'abbé A. Couture partira incessamment vers les côtes de l'Ouest afin de prendre un repos bien mérité. Les paroissiens lui souhaitent un bon voyage et des vacances vivifiantes. Cordiale bienvenue à son remplaçant, M. l'abbé Robert Lane.

Naissance

M. et Mme Gabriel St-Onge annoncent la naissance d'une fille, le 9 juillet. Elle recevra les noms de Marie-Lucille-Valérie à son baptême le 19 juillet. Elle aura pour parrain son cousin, Denis St-Onge, et pour marraine sa soeur, Lucille.

La Salle

Baptêmes

Le 12 juillet: Guy-Joseph-René, fils de Marcel Lagacé et de Simone Campeau, né le 5 juillet. Parrain et marraine, René Provost et Lucille Campeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 juillet: Gisèle-Marie-Yvette, fille de Hyacinthe Lapointe et d'Hermance Johnson, née le 5 juillet. Parrain et marraine, André Desrochers et Yvette Johnson, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Les paroissiens furent heureux de revoir leur ancien curé, M. l'abbé Gustave Couture, de Redlands, Californie, qui est actuellement en promenade pour quelques semaines au Manitoba. Le mercredi matin 8 juillet, il faisait l'honneur aux paroissiens, de célébrer en la chapelle du couvent une grand-messe d'action de grâce à l'occasion de son trentième anniversaire de prêtrise. Il profita de l'occasion pour aller rendre visite à plusieurs amis. Les paroissiens de La Salle souhaitent à M. l'abbé G. Couture d'heureuses vacances, un repos bien mérité au pays natal, de même qu'un sincère aurevoir.

Au cours de la semaine du 5 juillet, Mme Henri Gousseau fut honorée de la visite de son frère, le R. P. Bernard, capucin, de Bleinheim, Ont. Il séjourne actuellement à La Salle pour une période de repos et visite entre-temps d'autres parents de la localité ou de l'extérieur.

La petite Colette Courcelles, de Ste-Agathe, est en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Henri Gousseau.

Mme Marie-Louise Girardin se rendait à Minneapolis, Minn., le mardi 7 juillet, afin d'y visiter ses filles et gendres, MM. et Mmes Yves, Edmond et Daniel Gaudreau. Elle revenait avec eux, le samedi 11 juillet.

Les 6 et 7 juillet, Mme Emma Tellier avait la grande joie de recevoir la visite de sa soeur, la Rév. Sr Pauline, de Grand Forks, D.-N. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Lucienne. Ces deux religieuses appartiennent à la congrégation des Soeurs de St-Joseph de Parondelet. Sr Pauline revit aussi sa nièce, Mme Paul-Emile Lagacé.

A l'occasion du prochain mariage de leur frère, M. Joseph Girardin, qui aura lieu le samedi 18 juillet en l'église St-Ignace de Winnipeg, Mmes Yves Emond et Daniel Gaudreau, de Minneapolis, Minn., ainsi que leurs époux et leurs familles, sont présentement en promenade chez leur mère, Mme Marie-Louise Girardin. M. et Mme Daniel Gaudreau profiteront aussi de l'occasion pour aller rendre visite à leur mère et belle-mère, Mme Napoléon Gaudreau, de St-Boniface.

M. Paul Tellier, de Portage-la-Prairie, a séjourné récemment chez sa mère, Mme Emma Tellier, de même que sa soeur, Mme Paul-Emile Lagacé. Son épouse, durant ce temps, se rendit avec ses deux fils à Calgary, Alta, afin d'assister au stampede.

Le petit Robert Hogue, fils de M. et Mme Philippe Hogue, dut être hospitalisé à St-Boniface pour quelques jours, au cours de la semaine du 5 juillet.

Le dimanche 12 juillet, M. et Mme John Novak, de Transcona, étaient de passage chez M. et Mme Louis Hogue.

Mme Gustave Lagacé, de Lebret, Sask., est en villégiature chez sa soeur, Mme Marie Lagacé. Elle rendit aussi visite à ses oncle et tante, M. et Mme Louis Hogue, à ses belles-soeurs Mmes Bernadette et Alfréda Lagacé, à ses neveux et nièces.

N.-D.-de-Lourdes

Grand pique-nique

Un pique-nique paroissial avec grand tournoi de balle-au-camp aura lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 19 juillet. Les messes seront célébrées à 9 h. et 10 h. a.m.

Les joutes de balle-au-camp commenceront immédiatement après la grand-messe. Les prix à l'enjeu sont: 1er prix, $250.00; 2e prix, $125.00; 3e prix, $75.00; 4e prix, $50.00. Les entrées doivent être envoyées au secrétaire, M. Marcel Roch, avant 7 h. p.m., le 18 juillet. L'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, présentera le trophée à l'équipe victorieuse. Les ligues juniors auront aussi leur chance de se faire valoir.

Il y aura concours de fers à cheval. Tout joueur devra être prêt à jouer à 2 h. p.m. Les entrées devront être remises à M. Marcel Beaudry. Il y aura, en plus, des joutes de balle molle pour les demoiselles, ainsi qu'un tournoi de tennis. De beaux prix seront distribués aux vainqueurs des différents jeux.

Tous les paroissiens sont invités à participer à ce grand pique-nique où ils passeront sûrement une agréable journée.

Mme F. Labossière, de Somerset, est décédée à l'âge de 58 ans

SOMERSET — Le vendredi 3 juillet est décédée à sa résidence, à l'âge de 58 ans, Mme Félicien Labossière (née Ida Pellerin).

La défunte laisse dans le deuil son époux et quatre soeurs, Mmes N. Monchamp (Armandine), de St-Boniface, R. Belleau (Amanda), de Montréal, A. Cenerini (Marie-Ange), de Vancouver et H. Lemieux (Berthe), de Montréal.

Tous assistaient au service funèbre, qui fut chanté en l'église de Somerset par M. l'abbé O. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés B. Bélanger et V. Beaulieu comme diacre et sous-diacre. Le R. P. S. Nivon assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Léon et Nazaire Rondeau, O. Labossière, Hermace, Marcel et Henri Labossière.

L'inhumation se fit au cimetière de Somerset. M. Scharff, de Holland, était en charge des funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Pellerin désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 7 juin: Jean-Emile, fils de M. et Mme Jean Faubert, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. Emile Faubert et Mme Jean Faubert.

Le 15 juin: Rachelle-Hunny-Masy, fille de M. et Mme Raymond Rey, née le 2 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Dupasquier.

Le 23 juin: Lynne-Marie-Denise, fille de M. et Mme Denis Lacroix, née le 15 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Pilloud.

Le 6 juillet: Gérald-Joseph, fils de M. et Mme Placide Gobin, né le 30 juin. Parrain et marraine M. Charles Gobin et Mme Lénora Gobin.

Çà et là

M. Henri Arbez, de Vancouver, C.-B., est venu visiter ses parents et amis pour une dizaine de jours.

M. et Mme Gaston Rebiffé, de Maillardville, C.-B., sont venus visiter leurs nombreux parents et amis de St-Claude.

M. et Mme Louis Carel, de Montréal, sont actuellement en visite chez les parents de M. Louis Carel.

Mme A. Poudrette, de St-Mathias, P.Q, est venue passer deux semaines chez sa fille, Mme Pierre Flipot.



Décès de M. Raoul Caron à Willow-Bunch, Sask.

WILLOW-BUNCH — Le mercredi 1er juillet eurent lieu les funérailles de M. Raoul Caron, décédé le lundi 29 juin à l'âge de 87 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, assisté de MM. les abbés Alfred Bouchard et Lucien Roy. Les porteurs étaient MM. Laurent et Benoit Giraudier, Pierre Campagne, Philippe Mondor, Paul Piché, père, et W. Gardner.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille, Patricia (Mme Julien Piché), et six petits-enfants, deux frères et une soeur de l'Ontario; son épouse le précéda dans la tombe en 1943. L'enterrement se fit au cimetière paroissial.

M. Caron vint au Manitoba en 1911 et s'établit à Willow-Bunch où il demeura jusqu'à sa mort. A l'âge de 77 ans, il fit un beau voyage à Lourdes, France, et à Rome.

Remerciements

La famille Julien Piché remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et lui sont venus en aide à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Va-et-vient

Mme J. Beattie et son fils sont allés demeurer à Moose Jaw où M. Beattie a un emploi.

M. et Mme A. Laberge, de Ferland, sont venus visiter M. et Mme Armand Laberge, dernièrement, et allèrent ensemble assister à un mariage à Moose Jaw.

Mme Marcel Moor, de Gravelbourg, est venue passer une journée à Willow-Bunch pour affaires et pour visiter des amies.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille et Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Regina le jeudi 9 juillet pour affaires et Mlle Bruneau se rendit chez un spécialiste pour traitements médicaux.

MM. et Mmes Maurice Langlois et Roland Ducharme, de St-Victor, sont venus visiter des parents et amis, dernièrement.

M. et Mme J.-D. Drouin sont partis avec leurs petites filles, Darleen et Jeannie, à Edmonton où ils visiteront des parents et amis pour quelque temps.

M. et Mme Albert Bruneau et leurs petits garçons, de Churchill, Man., sont venus rencontrer leurs parents, MM. et Mmes Philibert Bruneau et Jérôme Champigny, de Maillardville, C.-B., à Willow-Bunch depuis le 22 juin. Ils sont tous partis ensemble à Maillardville, le vendredi 10 juillet. M. Arthur Rainville, qui les accompagnait, passa quelque temps à visiter des parents et amis.

L'année scolaire étant terminée, les instituteurs et institutrices sont partis en vacances: Mlle Denise Lepage, chez ses parents de Saskatoon, Mlle Moulin, à Glentworth, M. Muloin, chez ses parents de Lampman, et les RR. FF. Philip-John, Roger, Justinien et Aimé, dans leur communauté de l'Est. Au personnel enseignant et aux élèves, tous souhaitent de bonnes vacances.

M. et Mme Rémillard (Thérèse Granger) et leurs quatre enfants, de Maillardville, C.-B., sont venus visiter les familles Vézina, L. Martin et Gérard Granger.

M. et Mme René Fauchon, de Ferland, sont venus visiter les familles Champigny, pour quelques jours.

M. et Mme Magloire Savoie et Mme H. Savoie, père, de Colombie-Britannique, sont en promenade chez des parents et amis pour quelque temps.

M. le Dr et Mme F. Baker et leurs deux enfants, de Winnipeg, étaient à Willow-Bunch le samedi 27 juin. Mme Baker demeura quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Léopold Sylvestre.

M. et Mme G. Fafard, de Stoughton, sont venus chercher leur fille, Pauline, qui demeura chez ses grands-parents, M. et Mme W. Winslow, pour terminer ses études secondaires. Elle commencera un cours de garde-malade l'automne prochain.

MM. et Mmes J.-A. Mathieu et Emile Benoit eurent la visite de leurs filles religieuses, les Rév. Srs Marie-Alma (Marie-Blanche Mathieu) et Emelia (Alice Benoit), religieuses Filles de la Croix du Manitoba. Elles sont venus faire leur retraite annuelle au couvent de Willow-Bunch.

Pique-nique

Le dimanche 5 juillet eut lieu le pique-nique paroissial, organisé par les Chevaliers de Colomb, qui fut un succès. La journée commença par la messe de 10 h. 30, célébrée en plein air par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. L'assistance fut très nombreuse. Au cours de l'après-midi il y eut jeux et amusements pour tous. Quelques gens de St-Victor et des alentours étaient présents ainsi que MM. les abbés Lucien Poulin et Yvan Richard, de Lisieux, qui égayèrent l'assistance par leurs chansons.

Meyronne

Va-et-vient

M. Orien Couture, de St-Boniface, est retourné chez lui après avoir fait les semailles et autres travaux sur la ferme.

M. et Mme Arthur Laplante sont de retour de l'Est où ils ont passé deux mois.

Les familles Marcel Monette et Raymond Girardin passaient une semaine à Banff et autres endroits de villégature d'Alberta.

La famille Fernand Moulin et Mlle Germaine Moulin, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Tony Therens; Mme J. Coleman, de Toronto, chez M. et Mme Arthur Smith; Mlle Irène Brière, de Regina, chez M. et Mme Arthur Brière; MM. Alfred Jetté et Salvail, de Californie, chez M. Albert Jetté et des amis; les familles Jim et Henri Brisebois, chez Mme Yvonne Brisebois.

Mme Y. Cafferty se rendait à Edmonton, dernièrement.

Les Rév. Srs Mary of Lourdes et Leola Ann de St-Joseph, de London, Ont., étaient de passage chez les familles Henry, Peter, Johnny et Tony Therens et François Brière, en route pour l'hôpital de Killam, Alta, où Soeur Mary of Lourdes (Léona Therens) est supérieure.

La famille J.-E. Chabot, ainsi que M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Raymond Girardin.

Condoléances

Condoléances à M. et Mme Paul Ste-Marie qui viennent d'être éprouvés par la mort de Mme E. Ste-Marie, âgée de 91 ans.

Radville

Mariages

Un mariage double a été bénit le 4 juillet en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé A. Yandeau.

Mlle Jeannette Prost, fille de M. et Mme Aristide Prost, et M. Victor Verhelst unissaient leurs destinées. Après un voyage de noces en différents points aux Etats-Unis, le couple élira résidence à Radville.

Mlle Yvonne-Lucie Verhelst, fille de M. et Mme Jules Verhelst, et M. Barry Phillips, de Grande-Prairie, Alta, unissaient leurs destinées à la même cérémonie. Après un voyage de noces à Yellowstone, Montana, le couple s'installera à Grande-Prairie.

250 invités prirent part à la réception. De ce nombre 60 étaient venus de différentes villes de Brandon, Weyburn, New Westminster, Tribune, Calgary, Regina, Montréal, Villowdale, Edmonton, Medecine Hat, Grande-Prairie, Fort Frances, Laflèche, Benson et Meyronne.

La table était décorée de fleurs et de deux gâteaux de noces, un rose et un bleu, garnis par Mme Oshanick. Le maitre de cérémonies était M. Barrett. Une soirée dansante eut lieu dans la salle Memorial.

Çà et là

Mlle Diane Bourassa, de Radville, a eu l'honneur d'être classée première dans l'examen de théorie du grade 2 du conservatoire de musique de Toronto.

M. et Mme Edouard Dionne, M. Alcide Dionne et Mmes H. Beaudry, Forand et A. Bernier sont allés le 5 juillet à Meadow Lake pour assister aux funérailles de M. Joseph Dionne, bien connu à Radville.

M. et Mme J.-L. Ouimet (Alice Bourassa), qui sont demeurés plusieurs années à Los Angeles, Cal., sont de retour au Canada et visitent leurs parents et amis de la Saskatchewan avant de s'installer à Winnipeg.

Mme Victor Bourassa est hospitalisée.



L'on voit ci-dessus M. Heinrich Luebke, du parti démocrate chrétien, premier catholique élu chef d'état en Allemagne. Candidat du parti démocrate chrétien, il a été élu président de la république fédérale d'Allemagne par les membres du parlement de l'Allemagne de l'Ouest et les représentants de ses onze états. (NCWC)

Val Marie

Çà et là

Le dimanche 5 juillet, il y eut une réunion de famille chez M. Denniel à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. Etaient présents: Mme Leblanc (Anna), Mme Douville (Yvonne), Mme Arsenault (Marie), Mme Gunderson (Jeanne), ainsi que leurs maris et leurs enfants, et Denis, de Swift Current.

M. et Mme Eudore Desautels, de Ponteix, sont venus visiter la famille Olivier Pinel.

Mme Alex. Vadeboncoeur est partie pour Montréal visiter l'ainé de ses fils, Gilbert.

Un pionnier du district, M. Anton Laturnus, est décédé le samedi 4 juillet à l'âge de 80 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 6 juillet.

M. Arthur Lemire a conduit sa femme à Bolder où elle doit subir des traitements pour ses rhumatismes.

M. et Mme Louis Wanlin et leurs deux filles, de Calgary, sont venus visiter leurs parents, la semaine dernière.

Jackfish

Va-et-vient

Les RR. PP. J. Bossé et A. Maillette, O.M.I., de North Battleford, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

Le R. P. A. Duhaime, O.M.I., d'Edmonton, était en visite chez son frère, M. Régis Duhaime.

M. et Mme Gobin et leur fille, Jeanne, de Haney, C.-B., étaient en visite chez leurs parents, MM. Beaudoin et D. Arcand, pour quelques jours.

M. et Mme N. Carrière, de Meota, accompagnés de leurs neveu et nièce, Laurent et Léonne Gobeil, de St-Pierre, Man., étaient en vacances chez M. Jos. L'Heureux.

Mme Henri Bru et ses enfants, Joseph, Clémence et Bernadette, se sont rendus à Prince-Albert. Clémence et Bernadette sont allées à Debden tandis que les autres visitaient Mme C. Bru.

M. et Mme Gérard St-Amant sont allés à Prince-Albert où ils ont visité Mme C. Bru, du Mont St-Joseph.

Mme Gérard a eu la visite de sa fille, la Rév. Sr Jean, religieuse de la Providence, pour quelques jours; elle visite aussi ses soeurs des alentours.

Saint-Front

Çà et là

Les dévouées religieuses sont parties pour leur retraite annuelle à Prud'homme, Sask.

M. et Mme Donat Quessy, Mlle Claudette Quessy et son frère, André, sont partis pour un long voyage en automobile au cours duquel ils visiteront leurs parents et amis à Trois-Rivières, Québec, Montréal et autres endroits de la province de Québec.

M. et Mme Jules Plamondon ont reçu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Gérard Savard (Alice), et de leurs cinq enfants, de St-Jean- d'Iberville, P.Q. M. Savard est employé de l'Aviation Canadienne à Montréal.

Les familles Syrenne et Richard ont eu la visite de M. et Mme Marcel Syrenne, de Midale, Sask.

M. Joseph Happ, accompagné de sa fille, Aline, institutrice à Moose Range, Sask., est venu passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis Syrenne.

M. Abel Dufault, de Merritt, C.-B., est en visite chez sa mère et ses frères et soeurs.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt et quelques-uns de leurs enfants, de Zenon Park, Sask., sont en visite chez MM. Boromée Moisan et Eugène Messier et autres parents.

Un gros camion chargé de matériel est arrivé ces jours-ci et les travaux de réparation et de finition à l'église doivent commencer la semaine prochaine.

Le 29 juin avait lieu une assemblée pour ceux qui sont intéressés à la construction d'une ligne téléphonique reliant le village à Archerwill. M. N. Dewhurst, président de la compagnie de Dahlton, donna un estimé du coût de cette entreprise, mais, comme plusieurs membres étaient absents, aucune décision ne fut prise.

Le pique-nique annuel avait lieu le dimanche 5 juillet et, grâce à une belle température, l'assistance était nombreuse. Six équipes de balle molle pour hommes se disputèrent les honneurs et l'équipe de St-Front l'emportait sur Spalding qui se contentait du deuxième prix.

Ferland

Mariage Laberge-Millette

Le samedi 27 juin, Mlle Rosalie Laberge, fille de M. et Mme Omer Laberge, unissait sa destinée à celle de M. R. Millette, de Moose Jaw. La cérémonie eut lieu à Moose Jaw en l'église St-Joseph. MM. et Mmes Omer et Alex. Laberge, Marie-Paule Jean et Robert Laberge, M. et Mme Aristide Fournier et M. Noé Chabot sont allés au mariage.

Çà et là

Du 21 juin au 26 juin, M. l'abbé Bernier, curé, s'absentait pour sa retraite au collège de Gravelbourg.

Le 28 juin, fête de la paroisse et solennité de la fête de saint Jean-Baptiste, M. le curé donna un sermon de circonstance. Le soir, un concert organisé par les Guides et les Jeannettes se tenait en la salle paroissiale. M. l'abbé Richard, invité pour la circonstance, interpréta un très grand nombre de chansons du Père Bernard et du Père Duval. Suivirent danses et chants des Jeannettes et des Guides: A cette occasion, Madeleine Morin reçut le prix diocésain de catéchisme. Sr Joseph-Jean reçut de la part des enfants un missel Dom Gaspard.

Etaient de passage au presbytère cette semaine, M. l'abbé Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé Poulin, curé de Lisieux, M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, M. l'abbé Guénette et M. l'abbé Thuot, de Mankota.

Etaient aussi de passage au presbytère et dans leurs familles, M. l'abbé A. Chabot, de Vanguard, ainsi que le R. P. Alain Piché, O.M.I., de Gravelbourg.

Récemment, il y eut la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne. M. l'abbé Bernier, curé, prononça un discours sur l'éducation.

M. le curé et MM. Joseph Couture, Joseph Morin, Lucien Beaudouin et Jos. Morin se sont rendus à Gravelbourg, récemment.

M. le curé annonce qu'il sera absent le 16 juillet, alors qu'il se rend à Ponteix prêcher au pèlerinage diocésain de Notre-Dame d'Auvergne. Dans la semaine du 19, il prêchera la retraite diocésaine des jeunes filles à Ponteix et durant la semaine du 26, il donnera une série de cours en philosophie aux religieuses de Ponteix qui préparent leur B.A.

Le R. P. Marc, O.P., missionnaire au Japon, accompagné de M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, visitait M. et Mme René Couture, dernièrement.

M. et Mme Gérald Proulx et leurs trois enfants, de Sault Ste-Marie, Ont., ainsi que Mme Antoine Proulx et sa fille, Joanne, de Latchford, Ont., sont venus visiter M. et Mme Avila Chabot et leur famille, ainsi que leurs nombreux parents et amis.

Mme Florida Leduc et ses deux enfants, de Stone Valley, Man., étaient en visite chez les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose. M. et Mme P. Larose, de Ponteix, visitaient aussi les familles Chabot et Larose.

M. et Mme Aimé Fournier et leurs deux enfants sont partis à Vancouver visiter leurs parents. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Raymond Lizé, de Gravelbourg.

Mlle Rachelle Chabot, de Saskatoon, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Charles Fournier et leurs enfants sont allés visiter des parents à Radville, ces jours derniers.

Dimanche dernier, tous les enfants de M. et Mme Avila Chabot se réunissaient chez eux en l'honneur de la visite de M. et Mme Proulx, de Sault Ste-Marie; ce sont: M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, M. et Mme P. Gauvin et leurs enfants, de Regina, M. et Mme Emile Tourigny et leurs enfants, de Wolseley, et M. et Mme Rosaire Chabot, leur famille et Edmond, de Ferland.

M. et Mme Adrien Larose sont allés au mariage de leur soeur, Julienne, à Saskatoon.

Mme Antonio Chabot et sa fille, Edith, sont allées prendre des cours d'été à Regina.

MM. et Mmes Paul Morin et Edmond Tardif sont allés visiter des parents à Edmonton et au Lac La Biche, en Alberta.

MM. et Mmes Medelger Chabot et R. Vandevoord, de Moose Jaw, sont allés passer une quinzaine de jours à Yellowstone Park.

M. Isidore Douville, de Flin Flon, Man., et Mmes C. Douville, de Ponteix, et Hopenrise et ses enfants, de Moose Jaw, ont rendu visite à M. et Mme Medelger Chabot.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, sont allés chez les familles Lacasse et Bouffard.

M. et Mme Antonio Chabot et leur famille sont allés au mariage Collin-Daku, à Moose Jaw, dernièrement.

Mme Silvio Clermont recevait plusieurs dames en l'honneur de sa nièce, Mlle M. Clermont, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Jalbert en fin de juillet. L'élue de la fête reçut plusieurs beaux cadeaux et remercia en termes choisis l'hôtesse et toutes les personnes présentes.

M. et Mme Peter Yakamick, de Regina, ont rendu visite à Mme Pauline Massé et à M. et Mme Marcel Brisebois.

Félicitations à M. Maurice Clermont, du Campion College de Regina, qui a gagné un voyage à Vancouver avec les "Cadets de l'Air".

M. et Mme Barsalou ont quitté la paroisse pour s'établir à McCord où ils géreront un nouveau magasin. Mme Barsalou était la dévouée organiste depuis plusieurs années.

M. et Mme Silvio Clermont et leur famille sont partis pour St-Claude, visiter et assister au mariage d'un frère de Mme Clermont.

Plusieurs Guides sont allées camper à Gravelbourg; ce sont Mlles Simone Massé, Irène Turgeon, Denise Chabot, Madeleine Morin, Alice Morissette et Alfreda Morin.

MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier et Avila Chabot sont allés à l'initiation des Chevaliers de Colomb à Gravelbourg, dimanche dernier.

M. Avila Chabot et MM. et Mmes René Couture et Alfred Chabot sont allés à Regina pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Jean Champigny et leur famille, de Willow-Bunch, ont rendu visite à M. et Mme René Fauchon.

M. le curé, accompagné d'une nouvelle convertie, Marina Cooper, s'est rendu à Gravelbourg où cette dernière fut confirmée par Mgr A. Decosse.

Prince-Albert

Décès de Mme Caboche

Les funérailles de Mme Doris-Louise Caboche, épouse de M. Gilbert Caboche, de Prince-Albert, eurent lieu le 6 juillet dans la cathédrale du Sacré-Coeur. Un bon nombre de parents et d'amis étaient présents. Mgr J.-A. Boucher, curé, chanta la messe funéraire. Mme Joe Ward touchait l'orgue.

Les porteurs étaient Me Jean Culeneare, MM. Maurice Longpré, Louis Mandin, Charles Chester, Mike Bundon et C. McLeod. La sépulture eut lieu dans le cimetière Memorial Gardens. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Décès de M. Mandeville

Le jeudi 9 juillet, M. Mandeville, un résidant de White Star depuis plus de 50 ans, quittait la paroisse pour un monde meilleur, à l'âge de 85 ans. Il était natif de Joliette, P.Q. Son épouse (née Rosanna Cartier) l'avait précédé dans la tombe en 1950. Le défunt laisse dans le deuil un fils, Edouard, et un petit-fils.

Le service funéraire fut célébré par M. l'abbé M. Leblanc dans l'église de White Star, le samedi 11 juillet. L'inhumation eut lieu dans le cimetière en face de l'église.

Les porteurs étaient MM. Albert et Odias Cartier, beaux-frères du défunt, Alex. Logodin, A. Guédo, Jules LaHaye et G. Ferchuck, tous de White Star, à l'exception de M. Albert Cartier, d'Elsinore, Cal., en visite pour quelques semaines dans la province.

Va-et-vient

Mlle Louise-A. Sénécal recevait la visite de sa tante, Mme Hormisdas Tétreault, de Gravelbourg, de ses cousin et cousine, M. et Mme René Curlemans et leur fils, Murray, de Regina, et Mlle Denise Tétreault.

Les cadets de l'air du collège Notre-Dame, Gérard Audette, André Beaudoin, Bruce McKay, Denis Bienvenue, Gérard Pelletier et Milton Connor, sont allés camper à Sea Island, C.-B., sous la direction du lieutenant d'aviation, le R. P. Jacques Plante.

M. et Mme Antonio Chartrand et leur fils, Raymond, de Verdun, P.Q., étaient de passage à Prince-Albert, au retour d'une visite à Vancouver, C.-B., et autres points sur la côte du Pacifique.

Amateurs de pêche

Ce n'est un secret pour personne que les plus gros poissons, et en particulier les plus grosses truites, se trouvent dans les lacs du nord de la Saskatchewan. Les Américains qui viennent visiter n'en reviennent pas de leurs surprises, car les résultats de pêche qu'ils obtiennent sont presque miraculeux.

La semaine dernière, M. Henry Griese, d'East Grand Forks, Minn., E.-U., capturait une truite de 43 livres — la plus grosse prise depuis 10 ans — et mesurant 48 pouces de longueur. Mais, comme elle n'a pu être pesée que sept heures après la capture, il n'y a aucun doute qu'elle devait peser beaucoup plus. D'autres truites capturées ces jours derniers pesaient 32, 24 et 23 livres respectivement.

Les membres du club Richard Newlands, de Gettyburd, D.-S., capturèrent leur quota journalier en l'espace de quelques heures le matin, dont une truite de 37½ livres.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Toupin, d'Edmonton, Alta, ont rendu visite aux familles Toupin, Fontaine et Beaudoin.

Mme Yvonne Paradis et sa fille, Yvette, ont passé quelques jours chez leur fils et frère et son épouse, M. et Mme Henri Paradis.

M. et Mme Laurent Beaudoin, d'Edmonton, se rendant à Montréal, se sont arrêtés chez les familles Beaudoin et Labonté.

M. Bissonnette et son fils, Alphonse du Connecticut, E.-U., et MM. Bissonnette et Alfred Martin, de Biggar, ont rendu visite aux familles Toupin, Beaudoin, Fontaine et C. Carrière.

MM. Henri et Joseph Carrière, de St-Boniface, sont en promenade chez les familles Carrière.

M. et Mme Henri Paradis sont allés à Notre-Dame-de-Lourdes, en fin de semaine, afin d'assister au mariage de M. Jamault, frère de Mme Paradis.

Mlle Jeannine Bodin, employée à Winnipeg, est en promenade chez M. et Mme Henri Blerot.

M. et Mme Oscar Desrochers et leurs trois enfants, de Transcona, ont passé quelques jours chez M. et Mme Jules Pierret et chez leur père, M. Arthur Chicoine.

Mlle Sylvia Fontaine, employée à Gravelbourg, est en promenade chez sa mère, Mme Yvonne Fontaine.

M. et Mme Arthur Carrière et leurs filles, Thérèse et Léona, avec son époux, ainsi que M. Laliberté, de San Clara, ont passé le dimanche chez les familles Carrière.

Mme Gaston Lalonde, de Regina, a fait une courte visite aux familles J.-B. Paradis et Albert Bérard, en fin de semaine.

En route vers Duluth, Minn., M. et Mme François Belhumeur, leurs deux enfants et leur mère, Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, se sont arrêtés chez M. et Mme Jean Carrière.

Le pique-nique paroissial, qui eut lieu le dimanche 12 juillet, fut un succès à tous points de vue. Remerciements sincères à tous ceux qui sont venus.

Saint-Hubert

Va-et-vient

Les RR. PP. J. Bordet et A. Granger, F.M.I., sont allés à Powers Lake, D.-N., E.-U., pour une visite de trois jours.

M. et Mme A. Remacle, de Lestock, sont en ce moment chez M. et Mme Raymond Gérard.

M. et Mme B. Pilscak, d'Estherhazy, ont visité plusieurs familles amies, dimanche dernier.

M. Jean Boutin, de Regina, est en vacances chez lui pour une semaine.

Mlles Georgette et Yvette de Laforest, de Regina, et Dianne Dureault, de Wolseley, sont en visite chez leur grand-mère, Mme M. Boutin, pour une semaine.

Anniversaires de mariage

Deux anniversaires de mariage furent célébrés par un groupe d'amis chez M. et Mme A. Poncelet, le 12 juillet: MM. et Mmes W. Reichel, 15 ans, et F. Couronné, 10 ans. Ils reçurent des félicitations, des voeux de nombreuses années à venir et de beaux cadeaux. Un miroir en cristal et une horloge électrique furent offerts à M. et Mme Reichel et un service de coutellerie de huit en acier inoxydable à M. et Mme Couronné.

Les deux couples remercièrent leurs amis bien sincèrement. La soirée dansante se termina par un succulent goûter.

Dumas

Va-et-vient

Accompagnés de leur grand-mère, Mme E. Ritchot, M. Richard Zébière et sa soeur, Claire, de St-Boniface, visitèrent leurs grands-parents, M. et Mme R. Zébière, et se rendirent ensuite à Montmartre visiter M. et Mme Daniel Sauvé et des amis.

Mlle Fernande Blaise, sa nièce, Audrey Blaise, et M. Gérald Kirslake sont allés à Virden visiter M. et Mme René Jacques.

MM. et Mmes Alfred et Jacob Eberlé, de Montmartre, étaient en visite chez M. et Mme Maurice Zébière.

Au cours de leurs vacances, Mme Kaschnere et Mlle Alice Baudu, de Kipling, se rendirent à Vancouver et Seattle et, en revenant, visitèrent Calgary et Banff.

M. Edmond Bissonnette et son fils, Roland, venus par avion de Norwich, Conn., visitèrent MM. Alfred Martin et Alphonse Bissonnette, ainsi que M. et Mme Alex. Boulet.

M. et Mme Jean Soizance, de St-Boniface, étaient en visite pour quelques jours chez MM. et Mmes Emile Baudu, de Kipling, André Baudu, de Vandura, et Robert Jacques.

M. et Mme Sen Schmidt, de Regina, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme René Jacques.

MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée, de Regina, visitèrent leurs parents.

M. A. Legault, son fils, Luc, et ses deux filles, d'Elie, Man., sont en visite chez M. et Mme Oscar Legault.

M. et Mme Emile Baudu et sa fille, Alice, de Kipling, sont en promenade chez M. et Mme R. Zébière.

M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme André Baudu sont allés visiter leurs cousin et cousine, M. et Mme Paul Kernel, de Routledge, Man.

Coderre

Mariage Gaucher-Nosal

Le 27 juin, en l'église St-Charles de Coderre avait lieu le mariage de Isabelle Gaucher, fille de M. et Mme Armand Gaucher avec M. Jacob Michael Nosal, tous deux de Regina. M. l'abbé F. Ducharme, curé, leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche en tulle brodé avec boléro, jupe bouffante et manches se terminant en pointes de lys. Son voile était retenu par un petit chapeau garni de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et de myosotis blancs. Les filles d'honneur, Joanne Marceau, Joyce Zimmerman, Theresa Nosal et Dianne Gaucher, toutes de Regina, portaient des toilettes identiques en tulle bleu. Leurs bouquets étaient de fleurs blanches et bleus. Les garçons d'honneur, également de Regina, étaient des amis du marié.

De beaux cantiques furent chantés au cours de la messe par des jeunes filles de la chorale. L'organiste était Mme Albert Emond, soeur de la mariée.

Après la messe les nombreux parents et amis qui étaient présents se rendirent à la salle communautaire pour un diner. Le soir une danse eut lieu en l'honneur des mariés qui partirent ensuite pour un voyage de noces à Banff. Pour cette occasion la mariée portait un joli ensemble bleu et blanc. A leur retour les nouveaux époux résideront à Regina.

Retraite paroissiale

La semaine dernière, le R. P. Juniper Kuefler, O.F.M., de Winnipeg, a prêché la retraite paroissiale. Les exercices furent suivi par presque tous les paroissiens qui n'étaient pas partis en vacances. Les sermons ont été très intérressants; espérons que tous profiteront des sages conseils qui ont été donnés.

Va-et-vient

Mme J.-B. Gaucher et sa fille, Mme Aurore Parent, passent l'été chez leurs parents de Gravelbourg et Laflèche.

M. Siméon Ducharme est parti visiter ses parents et amis de la Province de Québec pour six semaines.

M. et Mme Edouard Coderre et leur famille sont partis aux Etats-Unies pour une quinzaine de jours.

M. et Mme Georges Gagnon sont allés à Calgary visiter leurs enfants, M. et Mme Denis Gagnon et leur fillette, Georgette.

Mme Cécile Bourget, institutrice, est retournée à Léoville, sa paroisse natale.

Mmes Baptistine Perras et Armand Desnoyers, MM. et Mmes Léo Brin et Robert Alix sont allés à Montmartre assister au mariage d'une nièce et cousine.

M. Constant Trumier est décédé à Domremy

DOMREMY — Le 7 juillet s'éteignit pieusement dans le Seigneur M. Constant Trumier, un autre ancien pionnier de Domremy. Le cher disparu laisse le souvenir d'un excellent chrétien, dévoué et charitable pour sa paroisse dont il fut syndic de 1934 à 1939. Il s'intéressa beaucoup aussi aux questions du français et de l'ACFC dans la province.

M. Trumier est natif de Rennes, Ille et Vilaine, en Bretagne. Il y est né le 23 avril 1878. En 1904, accompagné de sa jeune épouse, il vint à Duck Lake avec un contingent de colons pour y tenter fortune. Il prit un "homestead" à Domremy et ensuite y acheta du terrain. De 1931 à 1955, il vécut au village où Mme Trumier est décédée en 1944. En 1955, il est allé demeurer chez son fils, Pierre, qui lui survit, ainsi qu'une fille, Mme Joseph Boutin (Maria). Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Domremy le 10 juillet. Un bon nombre des paroissiens de St-Louis, Bellevue, Duck Lake, Prince-Albert et Domremy remplirent l'église Ste-Jeanne d'Arc. M. Pierre Boutin porta la croix de deuil. Les porteurs furent les petits-fils du défunt: MM. Raymond et Robert Trumier, Henri, Constant et Paul Boutin. Le salon mortuaire de Prince-Albert avait charge des funérailles. L'enterrement eut lieu dans le cimetière "Memorial Gardens".

Remerciements

La famille Trumier remercie tous les paroissiens et amis pour leurs témoignages de sympathie et leurs prières à l'occasion de son deuil.

Çà et là

M. et Mme Arthur Doucet sont de retour d'un congé au Manitoba et chez leurs enfants et parents de Humbolt, Leoydminster, South Makwa et Spiritwood, Sask. Ils ont présentement la visite de Mlle Jeanne Lalonde (soeur de Mme Doucet), de Montréal, P.Q., qui est venue rendre visite à sa mère, retirée à la Villa Ste-Marie de Prince-Albert.

M. l'abbé A.-J. Houle, vient d'avoir la visite de sa soeur, Mme J.A. Labonté, de Vancouver, C.-B. Elle visitera ses frères et soeurs de Prince-Albert et Duck Lake.

La Rév. Sr Marie-Jacinthe (Jeannine Branger), des Filles de la Providence, est venue passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme Félix Branger.

de Domremy, avant son départ pour l'Europe où elle poursuivra des études spéciales en théologie à Rome durant trois ans. Félicitations et bon succès.

M. l'abbé André Blondeau, par décision de Son Exc. Mgr L. Morin, vient d'être nommé vicaire et assistant de Mgr J.-A. Boucher à la cathédrale de Prince-Albert.

Mme Jean Baudais a fait une courte promenade au Manitoba, la semaine dernière.

Les familles Gaston Blerot et Armand Casavant ont passé une semaine au Lac Chitek, près de Léoville.

Mme Henri Baudais est de retour chez elle, après un long séjour à l'hôpital de Wakaw. Ses deux fils, de Vancouver et Halifax, accompagnés de leurs épouses, sont venus la visiter ainsi qu'une soeur du sud de la Saskatchewan.

Montmartre

Le dimanche 5 juillet commençait une retraite d'une semaine prêchée par les RR. PP. W. Boulet et E. Tremblay, C.Ss.R. Le tout fut un réel succès.

Plusieurs jeunes passèrent quelques jours au camp Monahan de Lebret, Sask., où ils se sont bien amusés.

Un pique-nique organisé pour les enfants de choeur eut lieu au camp Monahan.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Norman Duncan, Mme Georges Royer, M. Léonard St-Germain et Mlles Marguerite Gorejan et Irène Blaine, tous de Forget.

Ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Fred. Dolter: leurs enfants de Swift-Current, M. et Mme Ronnie Dolter et leur bébé, M. Clément Dolter de l'Aviation Canadienne de Moose-Jaw, et M. et Mme Bud Wrigth et leurs fils de Regina.

Mlle Hélène Kohler de New-Westminster est retournée chez ses parents après avoir passé deux semaines de vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Marcel Français et elle a visité ses oncles, tantes et cousins de Sintaluta et Lac Marguerite et des amis de Wolseley.

Mme Laurent Fortin, accompagnée de sa fillette, est retournée à Dominion City, Man., après avoir passé plusieurs semaines chez ses parents à Melville et ses beaux-parents à Sintaluta.

Gravelbourg

Çà et là

Mlle Jeannine Bouvier, fille de M. et Mme Xiste Bouvier, de Gravelbourg, ancienne élève du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, a été graduée à l'hôpital Metropolitan de Windsor, Ont., comme garde-malade enregistrée. Elle obtint la plus haute note en théorie et pratique et gagna un prix donné par le conseil médical. Elle se vit décerner une bourse d'étude d'un an offerte par l'Université de Toronto pour continuer ses études médicales.

Le dimanche 4 juin, un souper de fèves au lard, organisé par les Dames de Ste-Anne, au profit des croisés et guides, fut servi à la salle paroissiale. Pendant le souper, M. l'abbé Yvon Richard exécuta des chansons du Père Duval.

M. et Mme Fernand Morissette et leur famille, de Vancouver, C.-B., sont en promenade chez M. P Morissette et sa famille.

M. le Dr et Mme Boudreau et leur famille, M. et Mme Wilfrid Rose et famille sont partis résider à Montréal, P.Q.

Wolseley

Malade

M. Arnold Dureault a subi une opération à l'hôpital local.

Va-et-vient

Mme Lucienne Moyles et Mlle Léona Dureau, de Vancouver, Mme Elaine Flette et ses deux fillettes, de Peace River, Alta, passèrent deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Emile Tourigny et leur famille passèrent quelques jours chez leurs nombreux parents de Ferland.

M. et Mme Raymond Langlois et leurs tantes, Mmes Alphonse Langlois et Jos. Gravel, de Québec, sont en promenade chez M. et Mme Gédéon Langlois et leur famille.

M. et Mme Bill Blender et leur fille, Diane, sont déménagés à Portage-la-Prairie, Man.

M. Raymond Dureau visita ses parents avant de retourner à son emploi à Moch Lake, Man.

M. et Mme Gérald Proulx et leur famille, de Sault Ste-Marie, Ont., Mme A. Proulx et leur fille, Jo-Anne, de Latchford, Ont., passèrent une couple de jours chez M. et Mme Emile Tourigny.

Mme F. Savoie assista au mariage d'un de ses neveux à St-Boniface et en profita pour visiter ses nombreux parents.

Le lundi 13 juillet, M. l'abbé A. Savoie, curé, et Mme Emile Tourigny conduisaient onze enfants de choeur au pique-nique annuel des enfants de choeur tenu au camp Monahan de Lebret.

M. et Mme Roméo Tourigny et leurs enfants, Laurent et Evevelyne, de Storthoaks, visitèrent leurs parents, en fin de semaine.

Mme Michel Lallemand, de Québec, visita M. et Mme Pierre L.B., dernièrement.

MM. Lionel Dureau et Ervin Keith, de Moch Lake, Man., sont en congé.

Mlle Evelyn Ruzicka visita des parents à Palmer pour une couple de semaines.

Mlles Dolorès Tourigny et Jeannette Coueslan passèrent une semaine au camp diocésain pour les jeunes filles à Lebret.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Penticton

Va-et-vient

Mme J. D'Aoust a la visite de sa fille, Angeline, de Princeton.

M. et Mme B. Alexandre sont allés à Lacombe visiter leurs enfants. Mme B. Mahonney les accompagne et restera à Edmonton où elle visitera sa fille.

Mme Verville a eu la visite de ses enfants et petits-enfants de Californie.

M. et Mme F. Chérami ont la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Kennedy, de New Westminster.

Les paroissiens sont heureux de voir M. et Mme Gingras, revenus parmi eux après trois ans passés à Oliver. Ils ont loué une maison sur l'avenue Nanaimo. M. Gingras vient de fêter ses 86 ans et on ne lui donnerait certes pas son âge.

M. et Mme Provost et leur fillette ont déménagé le 1er juillet dans une maison qu'ils ont achetée.

M. et Mme Lamothe et leurs deux enfants, de Williams Lake, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme D. Ranger.

M. et Mme E. Draden et leur mère, de Los Angeles, ont passé deux semaines chez Mme De Sévigny.

M. et Mme Alfred Roy et leurs quatre enfants, de Maillardville, ont passé une semaine dans les environs et ont visité plusieurs connaissances. Ils ont bien admiré la ville et ses beaux jardins fleuris.

Attitude inchangée de l'Eglise à l'égard de la franc-maçonerie

CITE DU VATICAN (CCC) — "L'Eglise catholique est-elle plus tolérante à l'égard des francs-maçons?" A cette question d'un lecteur, "L'Osservatore della Domenica" répond en précisant: "Rien ne s'est produit qui puisse amener un changement d'attitude de l'Eglise catholique à l'égard des francs-maçons, pour lesquels restent en vigueur les dispositions du Droit Canon.

Mariages Valois-Beauchesne et Beaulieu-Chabot à Zenon Park

Le mercredi 24 juin, dans l'église de Notre-Dame de la Nativité de Zenon Park, à 10 h. a.m., M. l'abbé Armand Arès, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie-Ange Beauchesne, fille de M. Octave Beauchesne (décédé) et de Mme O. Beauchesne, avec M. Clément Valois, fils de M. Napoléon Valois (décédé) et de Mme N. Valois, tous deux de Zenon Park. M. Wilfrid Valois était témoin pour son frère et M. Léo Beauchesne accompagnait sa soeur.

La mariée portait une robe longue en satin blanc avec jupe bouffante recouverte de tulle de nylon. Son voile court était retenu par un diadème incrusté de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges et blanches.

Mlles Lorette Valois et Marie-Louise Beauchesne, soeurs des mariés, étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes longues en taffetas recouvert de chiffon, turquoise et jaune respectivement, et coiffures assorties. Elle tenaient des livres d'heures blancs ornés de roses jaunes.

MM. Laurent et Fernand Valois, frère et cousin du marié, étaient garçons d'honneur. M. Eugène Casavant, de Tisdale, agissait comme huissier.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Wilfrid Valois et dans l'après-midi chez M. et Mme Laurier McCrea. M. et Mme Clément Valois et leurs couples d'honneur se sont rendus à Tisdale au cours de l'après-midi pour se faire photographier.

Le diner et le souper furent servis à l'hôtel à une cinquantaine de parents et d'amis. Une soirée eut lieu à la salle Colombienne de Zenon Park.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à Bonnyville, Alta, et autres endroits.

Etaient de passage à cette occasion: M. et Mme Emile Beauchesne et leurs enfants, de Red Deer, Alta, M. et Mme Harven Baril et leurs deux petites filles et M. et Mme Lionel Baril, de Bonnyville, Alta, M. et Mme Laurent McCrea, de Crooked River, et autres.

* * *

Le lundi 29 juin, à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale, M. l'abbé A. Arès, curé, bénissait le mariage de Mlle Clémence Chabot, fille de M. Damas Chabot (décédé) et de Mme D. Chabot, avec M. Olivier Beaulieu, fils de M. et Mme Pierre Beaulieu, tous de Zenon Park.

La mariée entra à l'église au bras de son frère, Ernest. Elle portait une longue robe blanche avec jupe sur crinoline, recouverte de tulle de nylon et dentelle. Son voile court était retenu par une petite capeline et son bouquet était de roses rouges. M. Pierre Beaulieu servait de témoin à son fils.

Les filles d'honneur, Mlles Diane Rancourt, cousine du marié, Hélène Chabot, nièce de la mariée, et Odette Beaulieu soeur du marié, portaient des toilettes identiques: robes de ville en brocart beige. Elles étaient coiffées de grandes capelines avec corsages assortis. Elles tenaient chacune un livre d'heures blanc.

MM. Denis Chabot et Aurel Brisebois, neveux de la mariée, et Léo Sirois, cousin du marié, étaient garçons d'honneur.

Une quarantaine d'invités prirent part au diner servi à l'hôtel. Après le diner, il y eut réception chez la mère de la mariée, Mme Damase Chabot. Plus tard dans l'après-midi, M. et Mme Olivier Beaulieu, leur suite d'honneur et d'autres invités se rendaient à Nipawin pour des photos-souvenirs et y prendre le souper. Ils revinrent à la salle Colombienne pour la soirée.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces de quelques semaines à différents endroits de l'Alberta.

Sont venus pour le mariage Beaulieu-Chabot: M. et Mme Josaphat Chabot et M. Ovila Goyer, d'Arborfield, M. et Mme Emile Beauchesne, de Red Deer, Alta, M. et Mme Bertrand Beaulieu et leurs enfants, d'Estavan.

A l'occasion de ces deux mariages, la chorale paroissiale fit les frais du chant et la Rév. Sr Marie-Alphonse touchait l'orgue. L'orchestre Leblanc-Newstead a fourni la musique pour les deux soirées.

Shower

La semaine précédente, chez Mme Chabot, à un shower en l'honneur de ces deux nouvelles mariées, Mmes Valois et Beaulieu reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Va-et-vient

Mme Peter Pierangeli et son bébé, de Flin Flon, Man., ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme M. Kun. M. P. Pierangeli est ensuite venu les chercher.

M. Raymond Hudson, d'Edmonton, est en vacances depuis quelque temps chez ses parents, M. et Mme Marcel Hudon.

M. Pierre Courteau est de retour de Fife Lake, C.-B., où il était allé en voyage d'affaires.

M. l'abbé Henri Renaud, de Prince-Albert, a passé quelques semaines en promenade chez ses parents, M. et Mme Louis Renaud, ses frères et leurs familles et autres parents.

M. et Mme Russel Yates, de Storthoaks, étaient en visite, il y a quelques semaines, chez les soeurs et beaux-frères de Mme Yates, MM. et Mmes Henri Poulin, Lucien St-Amant, Iberville Chabot et autres parents. MM. et Mmes R. Yates et Henri Poulin sont allés a Fife Lake, C.-B., chez les parents de Mmes Yates et Poulin, M. et Mme Arthur St-Amant, et autres parents et amis d'autres endroits de la Colombie-Britanique. Mlle Pauline St-Amant les accompagnait et retournait chez ses parents après avoir terminé son année scolaire au couvent du Sacré-Coeur.

Mme Laurianne Duperreault, de l'école des gardes-malades de l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, est venue, accompagnée de Mlle Doris S. Watchel, passer deux jours chez ses parents, M. et Mme L. P. Hudon, dernièrement.

M. et Mme Edmond Hudon et M. John Groves se sont rendus chez M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, récemment.

Mme Léo Turcotte est partie chez ses frères et leurs familles, de Fife Lake, C.-B., pour un mois.

Mlle Jeanne Goyer et les jeunes Ronald et Jacqueline Beaulieu sont retournés chez leurs parents à Prince George, C.-B., leur terme scolaire au couvent du Sacré-Coeur terminé.

M. et Mme Paul Marchildon, Mme Anna Marchildon et sa fille, Thérèse, sont de retour de St-Paul, Alta, où ils ont passé une semaine chez M. et Mme Gérard Moquin.

M. et Mme Simplice Bandet, de Vonda, visitaient dernièrement leurs filles et gendres, MM. et Mmes Léon et Martin Marchildon. Mme M. Marchildon et trois de ses enfants sont retournés avec leurs parents et grands-parents pour une semaine de vacances.

M. et Mme Bertrand Beaulieu et leurs enfants, d'Estavan, ont passé une semaine chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Pierre Beaulieu et Amable St-Amant, à l'occasion du mariage Beaulieu-Chabot.

M. et Mme Rémi Lalonde et leur bébé étaient en promenade chez M. et Mme Fred Perras parents de Mme Lalonde, de Montmartre, récemment. Ils ont ramené Mlle Thérèse Perras qui passera quelques semaines chez ses soeurs et beaux-frères.

Ponteix

Va-et-vient

Le dimanche 5 juillet, M. et Mme Alphonse Rouleau et leurs filles, Marie et Irène, sont partis pour un voyage d'un mois dans la province de Québec.

M. et Mme Albert Derepentigny sont partis le jeudi 9 juillet pour Montréal et les environs où ils visiteront des parents.

M. et Mme Léo Schaff et leurs enfants sont partis pour Vancouver.

Mme Jos. Binsenberg, garde-malade graduée, de Lethbridge, a accompagné sa mère, Mme N. Lacoursière, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, le jeudi 9 juillet, et demeurera avec elle durant son séjour à l'hôpital.

M. et Mme A. St-Pierre sont en voyage à Seattle et Vancouver.

MM. et Mmes Lucien Desautels et Roger Lacoursière passent quelques jours à Winnipeg et aux environs.

M. et Mme Adrien Bertrand, de Merritt, C.-B., ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme T. Bertrand, et autres parents.

M. et Mme Roland Bertrand et leurs trois enfants, de Crawford, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme T. Bertrand, et autres parents.

M. et Mme Adrien Cloutier passent une partie de l'été dans la province de Québec.

M. et Mme E. Douville ont assisté à un congrès des Crèmeries coopératives tenu à Regina les 25 et 26 juin.

M. Edmond Bissonnette et son fils, Roland, de Battie, Connecticut, et MM. Alfred Martin et Alphonse Bissonnette, de Biggar, Sask., ont rendu visite à M. et Mme P. Therrien.

M. et Mme Ernest Toupin et leurs deux fils, de Vancouver, visitent leurs parents, M. et Mme P. Therrien.

M. et Mme T. Bertrand sont allés au Lac Waterhen, Sask., pour une semaine.

M. et Mme Aristide Thibault ont visité leur mère, Mme Z. Thibault, et leur frère, Alfred, et sa famille.

M. Gérard Gauvin a passé quelques jours avec sa mère, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Charles Gauvin, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme André Dubourt.

MM. et Mmes Albert Gauthier, Henri-Paul Liboiron et Lucien Lemay ont visité M. et Mme René Vanhelleputte, de Montmartre.

M. et Mme Philias Gauthier et leurs quatre enfants, de Michel, C.-B., visitent leurs parents, M. et Mme Albert Gauthier.

Mme Mariette Jodoin et ses deux fils, Robert et Richard, de Merriton, Ont., visitent M. et Mme Henri Stringer et les autres familles Stringer.

M. et Mme Alphonse George et leur petite fille ont visité M. et Mme Henri Stringer et les autres familles Stringer.

Mme Rita Chicoine, de Prince George, C.-B., a visité ses oncles et tantes, MM. et Mmes Achille Chabot et Adrien Privé.

M. et Mme Marcel Martin, d'Edmonton, passent quelques jours chez MM. et Mmes E. Carignan et Fernand Martin et autres parents.

M. et Mme A. Fontaine, de St-Pierre, Man., ont visité les familles St-Cyr, H. Benjamin, Alfred Thibault et Jean Mondor.

M. et Mme Shier et leurs trois enfants, de Québec, ont visité Mme Z. Thibault et M. et Mme Alfred Thibault.

M. et Mme Fernand Desharnais et leur famille, de Rosetown, Ont., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alcide Desharnais.

MM. et Mmes Horace Desautels et Henri Goulet ont passé quelques jours à Alida.

M. et Mme Ernest Desautels et leurs filles, Marie-Rose et Annette, sont allés à Saskatoon assister au mariage de Mlle Julienne Larose, soeur de Mme Desautels.

MM. et Mmes N. Provençal et Léo Legault sont partis le lundi 6 juillet pour deux semaines chez MM. Hector, Louis et Guy Levasseur, frères de Mmes Provençal et Legault, à Victoria et Port Alberni.

M. et Mme Louis Forget ont passé quelques jours à Regina.

MM. et Mmes Marcel Legault, Ernest Lemieux et Georges Mercier et Mlles Marie-Anne, M.-Jeanne et Hélène Mercier ont passé quelques jours à Saco, Malta et Glasgow, Mont.

St-Hippolyte -- Vawn

Funérailles

Le mercredi, 1er juillet, eurent lieu en l'église de St-Hippolyte-Vawn les funérailles de M. Joseph Neault, décédé le 29 juin à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, à l'âge de 39 ans. Depuis bientôt quatre ans, il souffrait du cancer dans la tête. Selon ses dernières volontés, le défunt fut inhumé dans le cimetière de St-Hippolyte, près de ses parents défunts.

Outre son épouse, M. Joseph Neault laisse dans le deuil un fils, Alain, 12 ans; une fille, Marie-Blanche, 10 ans; son filleul, Léonard, 4 ans; cinq frères, Alphonse, Eldège et Georges, de St-Hippolyte, Benjamin, de Medstead, et Albert, de Saskatoon. Tous étaient présents aux funérailles de leur frère cadet, exceptés ceux de Saskatoon que de grosses pluies empêchèrent de venir.

La famille Bandet, de Prud'homme, ne put se rendre au service funèbre à Vawn; alors, il y eut le 10 juillet, en l'église des Saints-Donatien et Rogatien de Prud'homme, une messe chantée pour le repos de l'âme du cher disparu. Les membres de la famille Bandet y assistèrent en bon nombre, ainsi que les filles de la Providence de St-Brieux, anciennes institutrices de Mme Joseph Neault.

Remerciements

Mme Joseph Neault désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, à elle et à ses enfants, à St-Hippolyte-Vawn et à Prud'homme à l'occasion de ce triste événement.

Delmas

Décès

La mort vint ravir une des paroissiennes de Delmas en la personne de Mme Philippe Lacoursière (née Blanche Blais). Après une courte maladie, elle est décédée à l'hôpital de l'Université de Saskatoon le samedi 4 juillet. Elle était âgée de 52 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses treize enfants, la Rév. Sr Aimée-de-St-Joseph (Eveline), religieuse au monastère du Précieux-Sang de Prince-Albert, Mme Pierre Rousseau (Aline), de Delmas, la Rév. Sr Blanche-Marguerite (Marguerite), religieuse chez les Soeurs de l'Assomption d'Edmonton, Mme James Whitmore (Claire), de Kamloops, C.-B., Jules, Robert, Béatrice, Denis, Jeanne, Léon, Rita, Marie-Thérèse et Omer; sept frères, Evariste, René, Joseph, Georges, Armand, Bernard et Edouard, tous de Delmas; cinq soeurs, Mme Joseph Rainault (Simonne), Mme Robert Roy (Yvonne), Mme Hector Tellier (Rose-Alma), de Scott, la Rév. Sr Ste-Eveline (Jeannette), de St-Paul, Alta, et Mme George Wambeke (Juliette), de High River, Alta, et neuf petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste de La Salle le lundi 6 juillet, à 10 a.m. La grand-messe de Requiem fut chantée par le R. P. Jules Bidault, O.M.I., curé. Les RR. PP. Bossé et Maillet, O.M.I., remplissaient les rôles de diacre et de sous-diacre. Le chant fut exécuté par les deux frères et six neveux de la défunte et M. Germain Audette agissait comme maitre de cérémonies.

Les porteurs étaient quatre frères de la défunte, MM. Evariste, Joseph, Georges et Armand Blais, et ses deux beaux-frères, MM. Louis et Armand Lacoursière.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. De nombreux parents et amis ont accompagné la dépouille mortelle à son lieu de repos — payant ainsi leur dernier respect à la chère défunte.

Moose Jaw

Mlle Marie-Anne Langlois était en visite chez M. et Mme Arsène Dubé, de St-Boniface, et chez M. et Mme V. Moiny, de La Broquerie, dernièrement.

Elle visite présentement ses parents, M. et Mme O. Langlois, de Sherbrooke, P.Q.

Frenchville

La semaine dernière, avant la fermeture des classes, M. l'abbé L. Poulin, ancien curé, est venu visiter l'école, en compagnie de son neveu, M. l'abbé P. Ducharme.

M. et Mme Laurent Dumont, de Val Marie, étaient de passage chez M. Fernand Goddu, dimanche dernier.

Mme Willie Hamel, accompagnée de ses enfants, Donat, Omer, Paul et Adrienne, a passé quelques jours à Ferland et Glentworth, la semaine dernière.

M. et Mme André Goddu et leurs filles, Diane, Gloria et Lorraine, sont partis samedi dernier pour un voyage au Dakota-Sud.

Baptême

M. et Mme Guy Beauchamp sont les heureux parents d'un garçon, né le 22 juin et baptisé Joseph-Paul-Honoré.



J'ai fait un excellent camp... Faites de même...

Me voici revenue dans notre beau Manitoba. Chaque pays, chaque coin du monde a son charme et si j'admire beaucoup le majestueux fleuve St-Laurent, les montagnes impressionnantes du Québec, je n'en aime pas moins nos plaines, nos petites rivières, nos belles routes droites.

Il n'a pas fait très chaud et je vous avoue qu'une nuit sous la tente alors que le mercure est descendu à 38 degrés F., j'ai eu très froid. Sur les huit jours du camp nous avons pu aller à l'eau cinq fois seulement. Quand un nuage ne nous crevait pas sur la tête pour nous empêcher d'y aller, c'était la température qui se maintenait basse et le soleil ne faisait que de rares apparitions. Avec tout ça je n'ai guère bruni, moi qui croyais qu'on ne me reconnaitrait plus à mon retour!

Mais malgré tout ça, j'ai fait un camp excellent dont je garderai le meilleur souvenir. Je vous ai montré les quelques désavantages d'un camp (en passant j'ajouterai que les petites mouches noires étaient vraiment gourmandes) pour que, si vous en faites un aussi, vous sachiez que tout n'y est pas rose. Le rose prédomine quand même. Quand on veut profiter pleinement de quelques jours de plein air, quand le programme est bien organisé et bien suivi on ne peut que retirer un grand profit d'un camp.

Excursions, herborisation, grands jeux, tels la course au trésor (Incas vs Aventuriers), une prise de foulards, une piste à suivre dans la montagne, feux de camp, mimes, chants, tant de choses intéressantes qui ont fait de ce camp un camp actif où régnaient la fraternité, la joie, la recherche de Dieu dans la nature. Et toutes ces belles journées commençaient par la messe et se terminaient par la bénédiction de l'aumônier près du feu qui mourait.

Pour clôturer le camp, les trois équipes se sont rendues dans les familles du village pour y faire une B.A. (bonne action) particulière. Avec mes quatre équipières, j'ai balayé, lavé, ciré et frotté un plancher de cuisine et de salle à diner, lavé un escalier et des armoires. Et bien sûr nous faisions cela en chantant. Aussi la dame toute heureuse nous a servi de beaux morceaux de tarte aux fraises avec un verre de lait. Ça lui a fait presque aussi plaisir de nous voir déguster son goûter que de voir son plancher bien luisant.

Et le samedi ce fut le démontage des tentes que nous avions montées nous-mêmes huit jours plus tôt. J'avoue que c'est fatigant.

Avec tout ce grand air, ces marches, grands jeux et un horaire bien rempli, j'ai mangé trois fois plus qu'à l'ordinaire, ce qui ne m'a pas pourtant empêchée de "garder ma ligne". Et je suis revenue avec des joues plus roses, le teint plus frais, de l'air plein les poumons.

Alors, vive le camp! Je conseille à tous les jeunes qui n'en ont jamais fait de tâcher d'en faire un. On s'y fait des amis et on apprend à fraterniser dans la joie et la coopération.

Cousine JOSETTE.

Connais-tu le jeu de la laine?

Ce jeu consiste à déterminer une base de départ (A) et un but d'arrivée (B) et à rejoindre ces deux points par un itinéraire compliqué, jalonné de morceaux de laines de couleur ou de rubans rouge et blanc. En général sur les fonds clairs; du blanc, bleu, vert...

Les joueurs partent successivement à des intervalles variant de 2 à 5 minutes, selon la longueur et la difficulté du parcours et doivent trouver et suivre exactement l'itinéraire afin d'arriver au but. Ils sont classés par leur temps du parcours. Les joueurs sont groupés par 3 ou 5 à la fois.

Pour obliger les joueurs à suivre tous les détours de l'itinéraire et contrôler automatiquement leur pasage, on détermine certains points appelés "contrôles". Ces points sont indiqués sur la piste par trois bouts de laine placés à côté l'un de l'autre. A proximité immédiate, soit sur un arbre, soit sur une roche, sont peints ou dessinés des signes ou une lettre que le marcheur devra noter et décrire à l'arrivée, dans l'ordre de la rencontre. Au lieu d'un dessin ce pourra être un message écrit sur un bout de papier qu'il faudra laisser en place exacte. Les mots de mesage seraient comme: — ALLO! MARCHE! — CHANTE! — etc. etc.

Le point d'arrivée est inconnu des joueurs. Le grand chef du jeu, les y attend. Ils les mènent à distance pour un autre jeu en attendant l'arrivée des différents groupes.

N.B. Cette course aura d'autant plus d'intérêt que le terrain choisi sera varié et accidenté; broussailles épaisses à traverser, roches à escalader, etc...

Les "cousins" écrivent...

Chère cousine Josette,

Je suis très contente de vous écrire. Je veux vous dire ce que je ferai pendant les vacances.

Je vais jouer dehors pour ma santé. Aussi j'aiderai à maman à faire la vaisselle. J'amuserai mes petites amis et nous ferons des plans pour aller dire une petite prière à l'église. Maintenant je vous dis aurevoir.

Amicalement,

Jacqueline CARRIER,
St-Boniface, Man.

☆ ☆ ☆

Je suis bien contente de voir que j'ai gagné. Je veux vous dire merci beaucoup. J'aime beaucoup le livre. Je peux le lire à ma petite soeur qui a six ans. Je n'ai pas eu haut pour l'examen français, mais mon nom était là. Je suis bien contente. Peut-être qu'il y a des fautes dans cette lettre, parce que je ne sais pas bien le français.

Votre amie,

Claudette MONDOR,
St-Boniface, Man.

L'ÎLE AU TRÉSOR



Voulez-vous aider le capitaine Kid à atteindre l'île où il a caché son trésor? Indiquez-lui alors le chemin à suivre dans ce labyrinthe...

Mouillez vos pieds et vivez!

"Les bottes de caoutchouc n'ont pas de place à une résidence d'été"; laissez-les à la maison et mouillez plutôt vos pieds. Voilà un bon conseil qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ce conseil a été donné à tous les Manitobains par l'honorable Gurney Evans, ministre des mines et des ressources naturelles.

Les bottes de caoutchouc, spécialement celles allant jusqu'aux genoux sont dangeureuses, surtout pour les enfants. Si, portant ces bottes, un enfant tombe dans l'eau profonde, ses bottes s'empliront d'eau et il ne pourra remonter à la surface sans un secours immédiat.

Au cours des dernières années on a rapporté que plusieurs personnes, portant de telles bottes dans le bateau, se sont noyées lorsque le bateau a renversé. Plusieurs de ces personnes auraient pu être sauvées si elles n'avaient pas porté ces bottes encombrantes qui les empêchaient de remonter à la surface.

Conclusion: quand vous irez sur l'eau, pour canoter, pêcher, etc., laissez à la maison vos bottes de caoutchouc et n'ayez pas peur de mouiller vos pieds. Vous serez plus certains ainsi de pouvoir recommencer la classe en septembre ou de retourner au travail le lundi.



La jeune Paulette Lavallée, âgée de neuf ans, fille de M. et Mme Paul Lavallée, de 514, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, présentera un bouquet de fleurs à S. M. la Reine du Canada, au Parc Provencher, lors de la visite de la Souveraine à St-Boniface le 24 juillet.

Histoire de singe

— Un instituteur visite avec sa classe le jardin zoologique. Devant la cage des singes, le maitre demande: "Mes enfants, vous voyez ces deux singes à l'écart des autres. Eh bien, il y a un chimpanzé et un gorille. Qui peut me dire lequel est le gorille?"

— Après un moment d'hésitation, petit Pierre répond: "Celui qui est à côté du chimpanzé, monsieur!"

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement .
et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

15-72-15C.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 26

Images de Marie Pignal



1. Marie n'abandonne point son Fils pendant l'effroyable agonie. Sur la croix, un supplicié ne pouvait vivre plus que de quelques heures, à cause de la perte de sang amenée par les blessures des clous, et de la congestion déterminée par la position des bras qui faisait refluer le sang vers le coeur. Torturé par la souffrance, Jésus s'écrie... "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?"

2. Cependant le regard de Jésus tombe sur Marie. Il va la laisser seule dans cet abime de honte, après la mort infamante de son Fils. Alors il la confie à saint Jean qui, seul de tous les apôtres, eut le courage de ne point déserter dans le grand naufrage des espérances messianiques.

3. Sous l'effet de la fièvre intense qui brûle tout son corps, Jésus s'écrie: "J'ai soif". Alors un des assistents trempe une éponge dans l'eau mélangée de vinaigre dont les soldats romains faisaient leur breuvage et, fixant l'éponge à un roseau, la tend au Crucifié. Peu après la vie se retire, Jésus penche la tête, ses lèvres blêmes articulent les suprêmes paroles. Le souffle rauque qui montait de sa poitrine s'arrête. Il expire.

4. Marie est toujours là. On distingue à peine sa silhouette et celle de Marie-Madeleine au pied de la Croix, car la nuit a soudain envahi la terre, le Calvaire est dans les ténèbres. Les habitants de Jérusalem s'étonnent de cette obscurité, tandis que glacés d'effroi, ils voient passer les formes blanches des morts des tombeaux. La mort de Jésus a bouleversé les lois de la nature.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le Canada n'emportera pas la coupe Davis

Bédard, Fontana, Godbout et Bassett! Voilà les noms des quatre joueurs de l'est du Canada qui rencontreront la puissante équipe australienne dans les joutes éliminatoires pour la coupe Davis. On l'a bien compris, il s'agit là d'une formalité. Et pourtant, nous allons tenter d'assiter à quelques-uns de ces matchs, comme nous allons tenter de voir le combat Moore-Durelle. Même si l'équipe canadienne est déclassée, il y aura des moments palpitants. Nous le savons pour avoir assisté souvent aux séries de la coupe Davis dans le passé. Le Canada va envoyer dans la mêlée deux vétérans et deux jeunes. On voudra surtout voir ces derniers à l'oeuvre, non pas parce qu'on leur impute des chances de gagner, mais parce qu'on veut savoir si le Canada pourra se rendre dans les finales de l'Amérique du nord en triomphant soit du Mexique, soit de Cuba, soit des Bermudes, comme par les années passées.

Ceux qui pourraient s'attrister de la défaite des nôtres pourront se consoler en se disant que l'expérience acquise au cours de ces rencontres est incalculable. Nous l'avons souvent affirmé. Si le Canada participait aux éliminatoires d'une autre zone, notre pays ferait bonne figure. Nous l'avons déjà vu quand notre pays a été appelé à affronter des visiteurs étrangers. Même les joueurs de la puisante équipe française d'il y a une dizaine d'années, et ceux de la puissante équipe italienne des dernières années ont eu les mains pleines quand ils ont fait face aux joueurs canadiens. Notre difficulté principale est qu'on demande à des novices de faire le travail de tueurs de géants. On peut rencontrer cela une fois dans une génération, ou même dans cinquante ans, mais certainement pas à l'état régulier. Le Canada perdra, mais les joueurs canadiens auront acquis une expérience profitable.

Pas de télévision

Le promoteur Eddie Quinn et la Société Radio-Canada n'ont pu s'entendre sur les termes de leur contrat pour la télévision du match Moore-Durelle. Il n'y aura donc aura donc pas de TV de ce combat sur notre réseau national. Seules les personnes qui peuvent capter des postes des Etats-Unies pourront assister à cette rencontre. Il est dommage qu'on ne décide pas de la montrer en circuit fermé. Après la dernière rencontre avec ces deux hommes on saurait blâmer le promoteur de vouloir se protéger à tout prix contre la télévision gratuite. Quinn sait qu'il a perdu deux fois déjà des sommes intéressantes parce qu'on a présenté certains combats à la télévision. Il se souvient du premier combat Moore-Durelle et il ne veut pas répéter les mêmes erreurs. On ne saurait le blâmer de bien défendre ses intérêts.

Tandis que toutes ces nouvelles alimentent les journaux, le vétéran Archie Moore semble avoir de la difficulté à se mettre en condition physique. Il ne fait aucun doute que si le match avait eu lieu le 15, que Moore aurait été soit incapable de faire la pesanteur requise, soit de se défendre adéquatement. Il a été heureux de se blesser à une cheville, même si le procédé nous semble un peu déloyal. Il est évident que Moore a besoin de temps pour se mettre dans un état physique et mental qui lui assureront le plus de chances possibles de vaincre son rival. Mais, malgré toutes ces réticences, le vieux champion devrait être capable de conserver son titre s'il sait éviter les attaques de Durelle dans les premières rondes.

La troisième ligue

On parle déjà des difficultés qu'éprouvera la troisième ligue de baseball majeure, si jamais on l'organise bien entendu. Il est de plus en plus évident que les promoteurs de cette idée n'ont fait qu'étudier la question d'après des données financières confidentielles, qui ne tenaient pas bien compte de la réalité matérielle, c'est à dire de tout ce qui entre dans l'organisation d'une équipe de baseball. Il faut d'abord des villes capables de donner des garanties certaines de succès financier. On ne les trouve pas partout. La vache à lait du Pacifique, comme celle de Milwaukee peut un jour s'épuiser. Nous sommes certains que New-York peut faire vivre un club de baseball des ligues majeures, mais où prendra-t-on les sept autres villes? Et si on trouve ces huit villes, il faudra alors que chaque club recrute 24 joueurs de calibre, que chaque équipe se construise du premier au dernier des clubs-école. Là encore on se demande d'où viendra l'argent pour une telle entreprise.

Prenons le cas des Goldeyes. Ils jouissent d'une affiliation avec le St-Louis qui est heureuse. Mais la première saison fut difficile et il a fallu d'abord que Winnipeg prouve que l'entreprise était viable. La preuve a été faite de façon si péremptoire que nous nous demandons encore comment il se fait que l'on n'ait pas songé, à St-Louis, à faire monter l'équipe dans une ligue plus puissante. Or, les stratèges de St-Louis connaissent le baseball et s'ils n'ont pas encore fait graduer Winnipeg, c'est qu'ils y trouvent plus d'inconvénients que d'avantages. Mais Winnipeg ce n'est qu'un chainon dans la grande famille des Cardinals. S'il fallait construire toute la chaine, combien d'années devrait-on consacrer à ce travail avant qu'il produise des dividendes?

Chez les peuples vivants, la culture des lettres est, après la religion, le premier trésor public, l'arôme de la jeunesse et l'épée de l'âge viril. — Lacordaire.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 18 juillet présentera de 11 h. a.m. à 2 h. p.m.: "Les trois mousquetaires", "CF-RCK", "Pépé le cowboy", "A la mode de chez nous" et "A la porte St-Louis".

Le dimanche 19 juillet, "Radio-Canada vous invite" (dernier de la série) sera à l'affiche de 3 h. à 3 h. 30 p.m. et "Première" de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m. L'oeuvre "Première" au programme s'intitule "Martine". Ecrite par Jean-Jacques Bernard en France, elle a été adaptée pour la télévision canadienne par Gérald Tassé et sera réalisée par Paul Blouin.

Martine est une jolie paysanne vite éblouie par les compliments outrés d'un jeune homme de Paris. A cause de lui, elle souffrira silencieusement et sans mélodrame et les téléspectateurs la trouveront très émouvante dans sa simplicité. Nathalie Naubert incarnera le rôle-titre de la pièce aux côtés de Monique Leyrac, Jean-Louis Roux, Marthe Thiéry et Guy Hoffmann.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Notes agricoles

"Une indépendance déjà battue en brèche"

L'intégration verticale peut enlever à l'agriculteur l'impression d'indépendance qu'il a toujours entretenue, mais il faut reconnaitre que cette indépendance a déjà subi certains accrocs, surtout dans la catégorie des cultivateurs à revenus insuffisants, a déclaré M. H. S. Lok, économiste au ministère de l'Agriculture d'Ottawa, au congrès annuel de l'Institut agricole du Canada tenu en fin de juin à Winnipeg. A son avis, l'agriculteur a commencé de perdre de sa liberté à la suite de mesures législatives qui, tout en voulant aider les cultivateurs, ont porté atteinte à leur sens de l'indépendance et ont peu contribué à corriger le problème de l'insuffisance des revenus.

Les changements techniques ont certainement fait de l'agriculture une occupation plus agréable, mais apparemment les bénéfices pécuniaires favorisent surtout la population non agricole, a fait observer M. Lok.

Il est donc facile de comprendre que les cultivateurs et même les professeurs d'université envisagent la recherche technique avec des sentiments mixtes. Mais il serait contraire aux principes humanitaires d'abandonner la recherche au moment où il existe tant de populations affamées dans le monde, d'ajouter M. Lok.

Solution du problème

Les solutions au problème des revenus insuffisants viendront plutôt de la clairvoyance que l'on apportera à l'achat de la machinerie coûteuse et dans les grandes fermes, à tirer parti des innovations dans la mesure du possible.

L'intégration verticale est une façon de stabiliser le revenu agricole; c'est aussi un pas vers une exploitation plus efficace. Cette méthode limite l'indépendance du cultivateur dans son rôle de gérant et tend à accélérer l'évolution de la ferme familiale en une entreprise commerciale qui, tout en restant une affaire de famille, déplace l'échelle des valeurs.

Ordinairement, les progrès techniques augmentent la production et, en se généralisant, aboutissent à une baisse sensible des prix à tous les secteurs de l'industrie agricole. Dans l'industrie privée, celui qui n'est pas capable de suivre les progrès disparait vite de la scène; c'est là un aspect de notre système économique — à preuve l'épicier du coin. C'est le prix versé en retour de bénéfices grossis. La société vient alors en aide aux particuliers dont le niveau de bien-être descend au-dessous d'un minimum social.

Mesures législatives

En agriculture, les adaptations se sont effectuées lentement un peu à cause de l'intervention de mesures législatives qui, tout en voulant aider les cultivateurs, ont porté atteinte à leur sens de l'indépendance et ont peu fait pour corriger l'insuffisance des revenus.

Les économistes sont responsables dans une certaine mesure de l'attitude qu'ils ont créée, malgré leurs bonnes intentions, ajoutait M. Lok, car le cultivateur semble croire aujourd'hui que le problème des faibles revenus est inévitable — une sorte de fatalisme lié à l'histoire.

Formule coopérative

Certains pays n'ont pas succombé à la dissection de l'industrie agricole par l'intégration verticale, mais cette dernière s'est produite au dedans de l'industrie, à l'aide de fermes coopératives qui ont permis au cultivateur de régir les ressources économiques à son propre bénéfice. "Fait intéressant à noter", de dire le conférencier, "dans les pays où les fermes coopératives ont eu le plus de succès, les cultivateurs sont parvenus à se passer de l'aide de l'Etat dans une mesure remarquable. Plusieurs facteurs qui ont contribué au succès de ce genre de fermes ne se retrouvent pas dans notre pays; mais il est juste d'affirmer que, sans l'opiniâtreté des cultivateurs, le mouvement coopératif n'aurait pu accomplir nulle part rien qui vaille".

M. Lok a déclaré que lorsque l'Etat essaie par des subventions de remonter le revenu du cultivateur au niveau de la prospérité du pays, "il porte atteinte et à l'efficacité et à l'indépendance. La redistribution du revenu au moyen du soutien des prix au lieu de versements directs aux cultivateurs nuit encore davantage à l'efficacité. Et elle n'élimine pas le conflit qui existe entre l'efficience des grandes exploitations et les valeurs inhérentes aux petites fermes familiales".

Authentique

Toto écoute la parabole de l'enfant prodigue et, étant très gourmand, il se montre particulièrement compatissant aux souffrances qu'on lui dépeint: l'enfant prodigue réduit à disputer des glands sauvages aux pourceaux qu'il mène paître.

— Pourquoi, dit-il puisqu'il avait si faim, l'enfant prodigue ne mangeait-il pas un des pourceaux qu'il gardait?

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 13

— Et je n'ai garde d'oublier un aussi précieux rendez-vous, susurra le ministre, avec son onctuosité coutumière.

— Entendu! répondit la jeune femme aimablement.

Et elle confirma qu'elle attendrait Son Excellence dans le hall.

En bas, Léna vint au-devant d'elle. Elle était habillée de pied en cap pour affronter la bourrasque. Micheline remarqua que son waterproof blanc lui allait bien et que le bonichon assorti qui la coiffait seyait infiniment mieux à sa rose figure de poupon que le béret jaune citron dont elle s'affublait depuis son arrivée.

— Deviendrais-tu coquette? remarqua-t-elle, taquine, en puisant dans le porte-cigarettes que son amie lui tendait.

— Mon Dieu . . . l'ambiance . . . Pourquoi pas? . . .

Autour d'elles, c'était l'animation particulière aux hôtels cosmopolites des villes d'eaux internationales. Des jeunes filles en chandail clair, aux longues jambes, raquettes en mains . . ., de jeunes hommes aux dents voraces, nu-tête, l'air désinvolte . . . des gens rassis, la jumelle en bandoulière . . . des femmes en toilette, habituées mondaines des casinos et des salons de thé . . . Tout cela défilait en un va-et-vient coloré, happé ou rejeté par la bouche de l'ascenseur ou le tambour de l'entrée.

La prunelle aux aguets, tout en tirant voluptueusement sur sa "Craven", Micheline épiait les visages, cherchait quelque repère, une impression de "déjà vu" . . . mais ne trouvait rien de pareil.

Le sentiment de son insuccès lui arracha un soupir. A ce même instant, comme elle tournait les yeux vers la porte, elle eut une exclamation joyeuse, en même temps qu'un regard navré venait corriger son allégresse.

— Vous voici! . . . Et justement, je suis obligée de sortir, Martial . . . C'est désolant! . . . déplora-t-elle, en tendant la main à l'arrivant.

Celui-ci serra amicalement les paumes offertes.

— Je regrette, dit-il avec une moue, mais je n'espérais même pas avoir l'heureuse chance de vous rencontrer.

— Comment . . . Ce n'est pas moi que vous veniez voir?

— Dame, on vous voit si peu, depuis quelque temps. Vous qui vouliez fuir les obligations mondaines, rompre avec vos habitudes d'autrefois, vous me faites l'effet d'être plus frénétiquement emportée que jamais dans le tourbillon . . . Une feuille qui tourne, virevolte, danse et fuit selon les caprices du vent . . . Une charmante et ravissante feuille, je dois l'avouer . . . Micheline, ce manteau lilas est une pure merveille . . .

— Il est fuchsia, rectifia dignement Micheline.

— Va pour fuchsia . . . J'adore, décidément, le fuchsia . . .

Comme toujours, il plaisantait, passant du grave au badin, de crainte qu'on ne le prît, pour une fois, au sérieux.

— Bon, trancha-t-elle suivant son idée, mais puisque vous ne veniez pas pour me voir, pourquoi êtes-vous venu?

—Et moi? coupa comiquement Léna d'un accent plaintif, je ne compte pas alors? . . . Je n'ai pas droit à la compagnie du monsieur, quand Madame le dédaigne pour courir les salons des ambassades plus ou moins officieuses? . . .

— Voyons, Léna . . . intervint Micheline, ennuyée du tour que prenait l'entretien.

Mais Léna ne se laissait pas intimider. Elle tournait vers le jeune homme son visage amusé:

— C'est vrai, Martial, vous savez, notre Miche se fourre dans la politique. Elle ne voit plus que des Excellences, des ministres et des diplomates plus ou moins avoués . . . Et elle voulait m'entraîner là-dedans! . . . Miséricorde! . . . Que j'aime mieux cette escapade que l'on va faire dans les bois mouillés . . . Il n'est rien de si joli qu'une route de montagne après la pluie . . . Regardez, j'ai mis mes bottes.

— Bravo, approuva-t-il, vous êtes tout à fait dans la note.

Lui aussi portait une veste de cuir sur une culotte serrée aux chevilles et de gros souliers ferrés. Près d'eux, Micheline se jugea ridicule dans son manteau élégant, avec ses fins souliers à talons, et son renard bleu aux épaules. Son chapeau la gêna soudain comme un bijou trop voyant.

Léna lui dit, avec un sourire engageant qui découvrit des dents humides et brillantes entre les lèvres rouges:

— Si tu étais chic, tu planterais là tes vieux bonzes et tu viendrais avec nous . . .

Martial se fit plus insistant:

— Allons, Michon, lâchez vos nouveaux amis . . . pour une fois? . . .

Vos nouveaux amis . . . Micheline crut surprendre comme un reproche voilé dans la voix désinvolte de Martial. Elle hésita . . . tentée . . . prête à chercher une excuse pour ne pas aller à Territet . . . Ne pouvait-elle un peu penser à elle sans avoir sans cesse comme objectif celui de surprendre de problématiques personnages qui, peut-être, n'étaient même pas ici? . . . Le sentiment de son inutilité lui pesa au coeur davantage.

— Ah! mes amis, soupira-t-elle, que j'aimerais donc mieux être des vôtres! . . .

Elle évoquait avec regret ce costume blanc en laine grattée, si douce à l'oeil, qu'elle aurait mis sous le manteau de peau de phoque . . .

Au lieu de cela, une robe haute couture, un chapeau de chez Agnès . . .

Martial, curieux, la dévisageait.

— Eh bien, venez? . . . Qui vous oblige à vous rendre là-bas? . . . Vous, si libre, si indépendante et qui ne vous laissez guider d'ordinaire que par votre seule fantaisie, je ne vous reconnais plus . . .

Son regard pesait sur elle, étonné, presque méfiant.

Elle fut brusquement tentée de tout planter là comme le lui conseillait Léna . . . mais au même instant, levant les yeux, elle aperçut sur l'escalier la silhouette gigantesque de Mehmet qui la cherchait. Le sentiment de sa responsabilité reflua en elle d'un coup.

— Non, dit-elle en souriant pour prendre congé, je ne peux me dérober à une invitation que j'ai formellement acceptée. Ce ne serait pas chic. Au revoir, tous les deux. Amusez-vous bien . . .

Elle leur serra la main, très vite, pour ne pas que le regret puéril qui lui venait de les quitter eût le temps de l'attrister davantage, et elle alla rejoindre le ministre ottoman dont la face basanée s'éclaira à son approche.

A travers la porte tournante, Léna et son compagnon la virent monter dans le cabriolet, flanquée de son chevalier servant et démarrer dans un départ foudroyant qui arracha un sourire de satisfaction à M. Théodore, posté sur le seuil.

— Et voilà, conclut Léna gaiement. Vous en êtes réduit, mon cher, à ma seule compagnie.

— Je ne m'en plains pas, assura Martial, courtois.

Mais elle le devina soucieux, tandis qu'il regardait ailleurs, tirant pensivement sur sa cigarette.

— Micheline mène une étrange vie, formula-t-il tout haut, comme s'il avait oublié sa présence et qu'il manifestât seulement sa pensée pour lui-même.

Elle affecta, à son tour, de ne pas entendre et continua à fixer d'un air embarrassé la pointe de ses bottes blanches.

Il se décida à lui demander directement:

— Croyez-vous que ce . . . pacha et elle, soient . . . disons "en coquetterie"? . . .

Elle répliqua au bout d'un silence méditatif:

— Je ne crois pas Micheline attirée vers un flirt quelconque, actuellement. Elle m'avait paru très affectée par la mort de son mari . . . Mais vraiment, je ne comprends pas son attitude . . .

De toute évidence, elle était perplexe et les nouvelles façons de Micheline l'intriguaient, elle aussi. Mais elle ne voulait formuler aucun jugement qui ressemblait à un blâme.

— Micheline n'aimait pas son mari, affirma Martial.

— Pas du tout, fit Léna avec vivacité. Enfin, je veux dire . . . pas assez . . .

Il tourna de son côté un visage distrait, tout en lui tendant un magnifique étui d'argent:

— Vous l'avez connu?

— Qui ça?

— Mais le mari de Micheline . . . le commandant Foresty.

— Ah! oui . . . Certainement . . .

Elle ajouta, après un temps, opinant de la tête:

— C'était un chic type . . .

Martial fumait en connaisseur, rejetant par le nez des spirales de fumée bleuâtre.

— Oui . . . Un chic type qui a mal tourné . . .

— Comment, "qui a mal tourné"? s'exclama-t-elle. Que voulez-vous dire? . . .

— Mais . . . qu'il est mort un peu jeune. Voilà tout.

Il eut un petit rire exaspérant:

— Je trouve que Micheline, si vraiment elle flirte avec ce colosse à turban, exagère un peu en la circonstance . . .

— Vous êtes jaloux?

Elle fixait sur lui des yeux rieurs.

Il haussa les épaules:

— Non . . . Je ne me soucie point de cela . . . Mes préoccupations sont d'un autre ordre.

Il écrasa d'un coup sec le bout de sa cigarette dans le cendrier, et ramena ses prunelles sombres vers son interlocutrice. Ses yeux pouvaient être, d'une seconde à l'autre, tour à tour ironiques et chaleureux ou durs et glacés. Quelque chose vacilla sur le visage de la jeune fille qui abaissa soudain les paupières.

— Savez-vous, déclara Martial, sur un autre ton, que Montreux vous réussit, Mademoiselle? . . . Aujourd'hui, je m'aperçois que vous avez le plus joli sourire du monde . . .

Léna rougit.

— Oh! modula-t-elle, confuse.

— Ne faites pas la petite fille. Je suis sûr que vous n'êtes pas une petite fille, comme Micheline.

Sa voix était plus brève. Elle le regarda et ses yeux bleus perdirent un peu de leur douceur:

— Certainement non. J'ai dû gagner ma vie. Micheline, elle, a toujours été gâtée.

— Vous êtes exactement le genre de femme avec qui j'aimerais me lier. Simple, directe, volontaire . . . audacieuse, quelquefois? . . .

Elle releva le front et se mit à rire. Son bonnet carré soulignait l'irrégularité assez amusante de son profil, où le nez, minuscule et mobile, semblait toujours humer le vent, pour y chercher la recette de quelque parfum inconnu.

— Vous êtes aussi psychologue, monsieur Breuil? . . . Je vous croyais uniquement occupé de sport . . .

— Mais il faut parfois de la psychologie dans le sport, dit-il en se levant.

Et comme une soudaine embellie allumait brusquement toute une coulée d'or sur les rideaux jaunes qui voilaient les verrières, il l'entraîna au dehors . . .

CHAPITRE VII

La terrasse de la villa des Dutard, à Territet, dominait le lac auquel on accédait par une plage privée. Toute une partie vitrée servait de serre, et c'est là que la colonelle recevait ses invités et leur offrait à goûter, tandis que les bridgeurs s'acharnaient à leurs parties, dans le salon et le fumoir.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 79 —



HORIZONTALEMENT

1—Etat de ce qui est rendu ferme.
2—Mammifère. — Peinture des moeurs et des passions.
3—Célérité. — Examen.
4—Impératrice de Byzance. — Trop grosse.
5—Usée jusqu'à la corde. — Année.
6—Qui s'enivre souvent. — Peintre italien.
7—Espaces de temps. — Près de.
8—Protection. — Gros paquet de marchandise.
9—Genre de crocodiles.
10—Action d'éclat. — Possessif.
11—Embellir. — De même.
12—Anciennement, titre pris par les évêques.

VERTICALEMENT

1—Action de reconnaître pour divin.
2—Confondre en un. — Routе. — Lettre grecque.
3—Ordre prescrit. — Résidus de porc pour la graisse.
4—Arrondissement du dép. du Calvados. — Borne. — Existes.
5—Etoffe légère. — Qui mange beaucoup.
6—Siens. — Femelle d'un animal domestique.
7—Plaines russes. — Premier en son genre.
8—Exclamation d'admiration. — Dans la moelle. — Richesses accumulées.
9—Se cacher en arrière d'un morceau de terre. — Angle saillant.
10—Arme. — Pronom. — En quel endroit.
11—Arrivés en vie. — Sorte d'anneau. — Ouvrage de maçonnerie.
12—Provoquera des accidents causés par un mouvement des muscles.

SOLUTION DU PROBLEME No 78

Horizontalement: 1. Terriblement; 2. Epais — Arides; Laideur — Sève; 4. Eider — Mi — Net; 5. Grêle — Oie — Us; 6. Li — Taxe; 7. Annelée — AM; 8. Pou — Aumônes; 9. Hier — Destutt; 10. Irritent — Tes; 11. Are — Tisera; 12. Rasera — Ernes.

Verticalement: 1. Télégraphier; 2. Epair — Noir; 3. Raide — Nueras; 4. Ridelle — Rire; 5. Isère — Là — Ter; 6. Leude; 7. Larmoiement; 8. ER — Il — Ostie; 9. Mis — Etant — RR; 10. Eden — Ameuter; 11. Neveux — Stère; 12. Tsé-tsés — Tass.

Ce temps toujours précieux des vacances

Les écoliers sont en vacances: les parents le sont un peu moins. Pour les enfants qui ont passé l'année scolaire comme pensionnaires dans un collège ou un couvent, les vacances apportent d'abord la grande joie du retour au foyer, ce seul coin de la terre où l'on peut prétendre à la spontanéité vraie, loin du conformisme de la pression sociale, selon le libre cours des tendances légitimes de la personnalité: enfin on pourra être soi-même!

Ce sentiment de libération est bien pour l'écolier la caractéristique des premiers jours des vacances: les manuels de classe et les paperasses sont remisés sur la tablette, la rigidité de l'horaire est relâchée, la discipline scolaire est ajournée au mois de septembre; deux mois de liberté au grand air, sans le licou du règlement, un peu comme la chèvre de Monsieur Seguin retrouvant la griserie de la montagne. Nous avons tous été cette naïve biquette du célèbre conte de Daudet; tout le long de notre vie, le cou tendu au bout de la longe de nos obligations, nous jetons un regard nostalgique du côté de la montagne — "Comme on doit être bien, là-haut!"

"Là-haut", c'est l'évasion. Nos soucis quotidiens nous imposent parfois une casaque de plomb que nous sommes contents de déposer à l'heure si brève de la détente. Nous avons tous besoin de la grande nature, de l'air frais, du soleil et du silence de la nuit sous les étoiles. Les vacances peuvent nous apporter ce repos bienfaisant. Mais tandis que nous savourons le miel de la liberté retrouvée, il faudrait aussi songer aux autres personnes de la famille, surtout aux parents dont la tâche n'est pas toujours reposante durant les vacances.

Même durant la belle saison, les écoliers et les écolières doivent lutter contre l'égoïsme; que d'occasions ils ont de se rendre utiles, prévenants et aimables envers leurs frères et soeurs et leurs parents! Durant l'année scolaire, ils ont longuement travaillé à la formation de leur tête dans la cueillette des idées nouvelles; durant les vacances, il est juste qu'ils laissent reposer leur tête, mais ils ne doivent jamais déposer leur coeur. L'importance que l'on attache avec raison à l'instruction, les rigoureuses exigences intellectuelles de la période des examens et tout le complexe cérébral du milieu scolaire ne doivent cependant pas laisser croire à l'écolier qu'il pourra réussir sa vie avec sa seule tête; le succès d'une carrière est avant tout une question de coeur. A ce sujet, l'illusion est facile; qui d'entre nous peut se vanter d'y avoir complètement échappé aux jours de l'école? Rappelez-vous les distributions de prix, la proclamation du palmarès, les notes des bulletins. Vous étiez peut-être premier de la classe, vous aviez le prix d'excellence, vos professeurs se complaisaient dans votre succès en vous prédisant un avenir merveilleux. Et puis après, qu'êtes-vous devenu? La vie vous a pris au collet comme tous les autres, et vous avez appris tôt ou tard qu'il n'y a que les forts qui tiennent le coup et qui marchent jusqu'au bout. Le talent ne sert pas à grand-chose s'il n'est pas actionné par le ressort du travail. Mais c'est le coeur qui fournit l'effort. Grande tête, petit coeur, ça ne vaut pas cher; c'est comme un beau violon sans violoniste; toutes les cordes y sont, l'archet aussi, mais il y manque le bras. Pour un beau concert, il faut le violon et le violoniste; ainsi en est-il du succès d'une vie; il faut grande tête et grand coeur.



Un jour, un gentil garçon se présente tout pimpant, comme une poulette qui aurait pondu un oeuf à deux jaunes, et m'annonce en redressant fièrement la tête: "J'ai passé mon test de quotient intellectuel, j'ai eu cent quinze!"

C'était évidemment un indice encourageant, mais comme je savais bien que ce cher enfant ne s'était pas éreinté à étudier durant l'année scolaire, je lui ai répondu avec un brin de malice: "Tu as un bon moteur, mais tu ne t'en sers pas!"

La leçon le piqua au vif; il partit en rougissant. Je crois qu'il vaut mieux pour lui qu'il rougisse aujourd'hui plutôt que demain, et qu'il apprenne tôt que le test de quotient intellectuel n'est pas un talisman infaillible sur la route du succès. Aucun test intellectuel ne peut mesurer le coeur d'un écolier.

Voilà pourquoi les vacances ne doivent pas être l'abdication du coeur, même si on est arrivé premier aux examens. La paresse des premiers de classe est un phénomène plus fréquent que l'on pense, étant donné que les programmes scolaires sont ordinairement basés sur la capacité moyenne des élèves. Pour un talent moyen, la moyenne du programme suffit; pour un talent inférieur, cette même moyenne est trop forte; pour un talent supérieur, ce niveau moyen n'est pas assez élevé. Résultat: avec beaucoup de talent et un fort indice intellectuel, on peut être premier de classe tout en n'étant qu'un paresseux qui s'ignore! La tête y est, mais le coeur n'y est pas. Qui donnera du coeur aux paresseux qui arrivent premiers? Qui donnera du coeur à ceux qui dépassent cent dix sur l'échelle conventionnelle du quotient intellectuel? Avant tout la famille. C'est aux parents d'y voir, même en période de vacances. Quelle discipline aurez-vous le courage d'imposer à votre fils et à votre fillette durant les vacances? Il en faut absolument. Pour des parents lucides, ce serait bien mal récompenser les succès scolaires que de permettre aux écoliers de renier l'habitude de l'effort en détrempant la volonté dans le bain tiède de la paresse, durant les deux mois de vacances. La formation de la volonté exige de ne jamais vivre dans un état de capitulation. Même en vacances, l'éclosion normale de la personnalité a besoin de l'effort.

La suspension des activités scolaires ne saurait signifier l'abdication des autres devoirs de la morale et de la religion.

Même en vacances, il faut trouver du temps pour le bon Dieu; la prière de tous les jours, la messe du dimanche et la communion fréquente sont parfois plus nécessaires en période de vacances à cause du risque moral que peut comporter pour plusieurs l'oisiveté ou la relâche de la discipline. Aujourd'hui comme jadis, les parents chrétiens doivent montrer à leurs enfants le chemin de l'église, même et surtout durant les mois de vacances. En plus du secours surnaturel que l'on peut y recueillir, la messe matinale, même sur semaine, est une excellente pratique pour maintenir l'élan d'un coeur généreux dans la conquête et la maîtrise de soi-même contre les empiètements toujours possibles de la paresse et de la médiocrité. Mais pour aller à la messe, il faut faire l'effort de se lever: c'est une affaire de coeur.

G.-S.-P.

DÉCORONS avec Bettie Blight

Nous avons cru bon de publier une série d'articles qui aideront les ménagères désireuses de posséder un foyer accueillant et reposant à réaliser leur rêve.

De Floride nous vient la "Salle de Séjour"

Les maisons de Floride comptent une pièce qui leur est vraiment particulière. A la fois différente du salon et de la salle de jeu, c'est la Salle de Séjour, où vit toute la famille, et qui constitue l'endroit de réunion dans la plupart des maisons du Sud.

A l'encontre de la salle de récréation — presque toujours située au sous-sol — la Salle de Séjour voisine avec les autres pièces de la maison. Son ameublement est moins élaboré et surtout moins luxueux que celui du salon.

Cette salle possède fréquemment des fenêtres sur trois côtés. A cet égard, elle rappelle le solarium, autrefois si populaire au Canada. Les fenêtres à jalousies, avec rebords en tuile de céramique, sont très en faveur. Le plancher est recouvert de tuiles minuscules — tuile à mosaïque — de 1" de diamètre. Comme le bois, dans ce climat, travaille et se tord, l'emploi de la tuile de céramique pour les murs et les parquets solutionne tous les problèmes.

On a beaucoup recours au bambou et au rotin pour l'ameublement. Ces matériaux se prêtent bien aux motifs multicolores et brillants qui révèlent moins la poussière, les taches et l'usure. Très souvent les draperies seront remplacées par des stores en bambou.

Le succès de cette salle de séjour gagne désormais d'autres régions. Dans le nord des Etats-Unis comme au Canada, les constructeurs l'introduisent de plus en plus dans les nouvelles maisons. Si cette vogue continue à se répandre, on peut même envisager le retour d'une vieille coutume et prévoir, pour nos salons d'aujourd'hui, le sort des salons d'autrefois qui, meublés de façon élégante, sinon intime, n'étaient employés que pour les grandes occasions!

Au Canada, la salle de séjour donnera souvent sur le jardin. On la construit avec le plus de fenêtres possible, les vitres étant très larges pour en faciliter l'entretien. Chez nous aussi la tuile à mosaïque pour le plancher gagne des adeptes nombreux à cause de son extrême durabilité et de son nettoyage si aisé.

L'appareil de télévision a tout naturellement sa place dans cette salle. Ajoutez-y un confortable divan, plusieurs chaises, un pouf — si reposant pour les pieds fatigués — une table pliante accompagnée de ses chaises pour les jeux, la couture ou la correspondance. Un éclairage abondant et une bibliothèque bien fournie seront de nature à stimuler le goût de la lecture chez tous les membres de la famille.

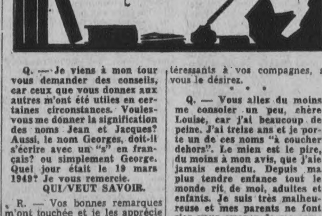
La véritable salle de séjour est conçue de façon à satisfaire votre besoin de détente. Elle doit être une invite au repos et à la conversation.

Le bon coeur

— Ma fille? . . . Mais il n'y en a pas comme elle. Un coeur d'or, que je vous dis?

— Vraiment, madame?

— Eh oui! Chaque fois que je fais la lessive ou les gros travaux du ménage, elle s'enferme dans sa chambre. Ça lui fend le coeur de me voir travailler!



Q. — Je viens à mon tour vous demander des conseils, car ceux que vous donnez aux autres m'ont été utiles en certaines circonstances. Voulez-vous me donner la signification des noms Jean et Jacques? Aussi, le nom Georges, doit-il s'écrire avec un "s" en français? ou simplement George. Quel jour était le 19 mars 1949? Je vous remercie.

QUI/VEUT SAVOIR.

R. — Vos bonnes remarques m'ont touchée et je les apprécie beaucoup. Malheureusement je n'ai pas pu vous trouver la signification des noms que vous me demandiez, mais je puis vous assurer que "Georges" prend un "s" en français. Le 19 mars 1949 tombait un samedi.

* * *

Q. — J'ai seize ans et j'ai correspondu pendant quelques mois avec un jeune homme très gentil. Il a promis de m'écrire au cours de l'été pendant un séjour qu'il fait en Europe avec ses parents. Il est parti depuis près d'un mois et je n'ai pas reçu de nouvelles. Mes amies me disent qu'il n'écrira pas. Croyez-vous qu'elles ont raison? Aussi, elles me font toujours lire des lettres qu'elles reçoivent de leurs amis, alors que moi, je les garde pour moi-même. Que pensez-vous de cette habitude qu'elles ont de se passer leurs lettres? Merci.

JEANNE.

R. — Ne vous inquiétez pas trop du retard de ces lettres attendues. En voyage, il est souvent très difficile de trouver le temps d'écrire. Les journées sont longues et fatigantes et, le soir, souvent malgré la meilleure volonté du monde, la fatigue l'emporte et on remet à demain. Cela peut se répéter tous les jours jusqu'à ce qu'on arrive dans un endroit où on peut se reposer un peu et se détendre et enfin écrire un peu. Vos amies sont encore bien jeunes de caractère si elles passent leur temps à faire lire leurs lettres. Vous êtes discrète et je vous félicite. Vous n'aimeriez pas, sans doute, que votre jeune ami fasse lire les vôtres à ses copains et vous êtes sage de garder vos lettres pour vous. Evidemment vous pouvez les faire lire à votre mère ou lui en résumer le contenu, et même en citer des extraits intéressants à vos compagnes, si vous le désirez.

* * *

Q. — Vous allez du moins me consoler un peu, chère Louise, car j'ai beaucoup de peine. J'ai treize ans et je porte un de ces noms "à coucher dehors". Le mien est le pire, du moins à mon avis, que j'aie jamais entendu. Depuis ma plus tendre enfance tout le monde rit de moi, adultes et enfants. Je suis très malheureuse et mes parents ne font rien pour essayer de me comprendre. Lorsque j'ai reçu la confirmation, il y a deux ans, j'ai voulu changer mon nom, mais ma mère a absolument refusé de me permettre de le faire. Ce n'est pas drôle d'avoir à traîner une telle abomination avec moi toute ma vie. Je voudrais mourir. Merci.

DESESPEREE.

R. — Je tiens d'abord à vous féliciter de la belle tenue de votre lettre, ma chère petite, et aussi à vous dire que vous avez toute ma sympathie. Puisque c'est votre mère qui refuse de vous laisser changer votre nom, je fais donc appel à son bon coeur d'abord, puis à son bon sens. Je m'adresse aussi à toutes les mères qui ont eu la malheureuse idée d'affubler leurs enfants de noms abominables datant de deux mille ans, ainsi qu'à celles qui veulent doter leurs poupons à venir de noms "différents". Vous ne voudriez certes pas, mesdames, voir vos petits vêtus à la mode de ce temps là, ni habillés d'une façon tellement originale que tous s'en moqueraient. Songez que ces garçons ou filles porteront toute leur vie ce nom disgracieux qu'un caprice de votre part leur aura infligé, et qu'ils ne pourront s'empêcher de vous en vouloir. Le catalogue des saints est assez long et assez beau pour que vous puissiez y trouver des patrons et des patronnes. A celles qui ont déjà nommé leurs enfants, si ceux-ci sont vraiment sérieux quand ils vous demandent de porter un autre prénom qui leur a été donné au baptême, donnez-leur donc votre permission. Vous ne savez pas le nombre de personnes qui ont souffert toute leur vie d'une timidité et d'un complexe d'infériorité à cause du prénom ridicule qu'elles portaient.

LOUISE.

Pour l'anniversaire des petits: des gâteaux

Habituellement les enfants adorent le gâteau et tout autant, le beurre d'arachide; de plus, ils sont tous, au fond de leur coeur, de fougeux "cowboys", les filles tout comme les garçons. Afin de combiner tous ces éléments, faites-leur un gâteau garni d'une glace au beurre d'arachide et décorez-le de petits "cowboys" tout autour. Vous leur ferez ainsi sentir que cette réception était bien pour eux.

Les plats faciles à préparer sont souvent les plus délicieux et le glaçage au beurre d'arachide et au lait condensé sucré entre dans cette catégorie. Préparez un mélange à gâteau ou votre recette de gâteau favorite et recouvrez-le de ce glaçage facile à faire, d'un effet très joli et d'un goût vraiment délicieux. Le lait condensé sucré simplifie les recettes et il rend toujours les glaçages lisses et délicieux.



Glaçage magique au beurre d'arachides

1⅓ de tasse (1 boîte de 15 onces) de lait condensé sucré
3 c. à table de beurre d'arachide crémeux

Mélanger le lait condensé sucré au beurre d'arachide dans la partie supérieure d'un bain-marie. Bien mélanger et cuire sur l'eau bouillant rapidement en agitant continuellement jusqu'à ce que le mélange épaississe. Faire refroidir et garnir le gâteau.

C'est facile à préparer, n'est-ce pas? Ajouté au plaisir d'avoir un bon dessert vite fait, vous serez toute fière de vous sentir la maman la plus populaire du quartier. Que pourriez-vous désirer de plus?

Finies les coiffures frisées

Les nouvelles coiffures très féminines et flatteuses concentrent l'intérêt vers le front et le dessus de la tête. Finies les coiffures ébouriffées, sans discipline, où les mèches s'échappaient de tous côtés et qui avaient pour résultat que l'on paraissait toujours sale.

Brillantes et glamorisées

A la place, vous verrez et porterez des coiffures soignées, bien rangées, chaque cheveu à sa place.

Rappelez-vous l'engouement pour les bouffants. Avec quelques transformations, ils ont été créés pour ces nouveaux styles. Tout en restant loin du bouffant, leur confection réclame des poufs sur les côtés.

L'intérêt du front et du dessus de la tête est réparti de chaque côté d'une raie médiane et naturellement, pour celles qui peuvent les porter, les pompadours et les rouleaux de toutes sortes sont de mise, ainsi que les crans petits ou larges.

Les têtes toutes bouclées sont hors de question, les cheveux sont légèrement plus longs et l'emphase n'aura pour unique but que de mettre en valeur la brillance des cheveux et le "glamour" de la coiffure féminine, qui doit être avant tout une parure supplémentaire à la toilette.

Les couronnes sont lisses et les vagues et les boucles, au lieu de viser haut, doivent "habiller" les côtés de la tête et descendre plus bas que les oreilles, et plus bas aussi sur la nuque.

Deux shampooings

Les nouveaux cosmétiques, créés pour redonner aux cheveux leur beauté naturelle, apportent d'appréciables avantages, utilisés pour ces nouvelles coiffures.

Deux nouveaux shampooings, en crème liquide, sont sur le marché, l'un nettoie les cheveux parfaitement, les lustrant, tout prêts à être montés sur les épingles. La formule contient un produit bon pour les cheveux qui ont été longtemps exposés à la chaleur ou qui ont subi des traitements chimiques.

Contrôle des pellicules

Ce dernier, en bouteille de plastique, est pratique pour celles qui prennent leur shampooing sous la douche et un item indispensable pour la trousse de la voyageuse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 15

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère, peut avoir un enfant d'âge scolaire, pour deux hommes sur ferme à 30 milles de Winnipeg. S'adresser à boite 51, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 14-51-15C.

ON DEMANDE FILLES POUR COUTURE A LA MAIN ET OPERATRICES DE MACHINE — Expérience préférée, mais accepterons apprenties. S'adresser à 374, rue Donald (en bas). HY-FASHION APPAREL. 15-71-16C.

LA BIJOUTERIE BOURBONNAIS désire annoncer qu'elle est maintenant située dans son nouveau local 190, avenue Provencher, St-Boniface. 14-52-16C.

AUX HOMMES DE 40 ANS ET PLUS. Opportunité d'être votre propre patron dans votre entourage. Clientèle établie. Très bonne commission. Catalogue gratis. Familex Dépt. J.-J. 6, 1600 Délorimier, Montréal.

PERSONNEL

A BAS VIEILLESSE! CONSERVEZ JEUNESSE. Les Tablettes toniques Ostrex revivifient tout le corps. Faites un essai de 3 jours. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Pour entrainement dans une profession des plus intéressantes et satisfaisantes. Apprenez à vous aider et à aider les autres à jouir d'une santé meilleure; pas de limite d'âge. Pour informations et chartes gratuites, écrivez à:

CANADIAN COLLEGE OF MASSAGE
15 Farnham, Toronto 7, Ontario.

CUEILLETTE DE FRAMBOISES, le samedi 25 juillet, au PEPINIERES AUBIN, 1½ mille à l'est de Carman sur route no 3. De 2 h. à 5 h. p.m. Au profit du fonds de construction de l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Mangez-en, apportez-en chez vous, cueillez-les vous-même si vous le désirez. Venez profiter d'une belle sortie. S'il pleut, venez le dimanche 26 aux mêmes heures. 14-57-16C.

FRAMBOISES ROUGES, 15c LE PANIER D'UNE CHOPINE. Apportez paniers et cueillez-les vous-même aux PEPINIERES AUBIN à 1½ mille à l'est de Carman sur route no 3. Pour rendez-vous appelez SHerwood 5-2141. 15-87-16C.

PERDU à la Basilique — Chapelet brun pâle avec médaille St-Antoine. Mme A. D. Bernardin, C. P. 85, Elie, Man. 14-69-15P.

NETTOYAGE ET REPARATIONS DE SOFAS ET TAPIS — Sofa et chaise nettoyés, réparés avec même tissu. $9.50. Garniture intérieure de voiture: même prix. Signalez: CEdar 3-1656. 15-76-15C.

A LOUER — Norwood, rue Gauvin. Logis: 2 pièces, convertissable en 3. Près autobus. Libre, 1er août. Signalez: GLobe 3-1711. 14-63-15C.

A LOUER — St-Boniface. Logis nonmeublé: 3 pièces. S'adresser à 225, rue Bertrand, porte de derrière entre 4 h. et 6 h. p.m. 14-53-16C.

A LOUER — St-Boniface. 210, rue Bertrand. 1½ rue de l'hôpital. Logis: 2 pièces meublées. Pour deux jeunes filles. 14-48-16C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis non-meublé: 3½ pièces. 1er étage. Près autobus et école. Signalez: CEdar 3-1323. 15-82-15C.

A LOUER — Centre canadien-français. Commerce d'épiceries et de viande. Boite 78, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 15-78-15P.

A LOUER — Logis: 4 pièces, 1er étage. Salle de bain et entrée privées. Poêle électrique neuf. Libre: 15 août. Adultes de préférence. Signalez: CEdar 3-5588. 15-75-15C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée privée. Libre, 1er août. S'adresser après 5 h. p.m. 14-58-15C.

A VENDRE — 275, Eugénie. Maison: 6 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage automatique "Stoker". Prix: $9,950. Comptant requis: $3,350. Signalez: CEdar 3-1646. 11-992-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Bungalow, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $2,700. Pour renseignements, signalez: CHapel 7-7262. 13-36-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex en stuc. Logis: 3 pièces chacun avec salle de bain. Plancher: bois franc. Chauffage à eau chaude à l'huile; automatique. Comptant requis: $2,500. Signalez: CHapel 7-2433. 15-84-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bel édifice comprenant logis de 5 pièces, épicerie et restaurant combinés. Age 9 ans. 2 étages. Garage. Signalez: CHapel 7-7388. 14-49-17C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 9 pièces. Façade: 105'. 1 acre de terrain. Signalez: GLobe 2-7061 le jour, GLobe 2-0309 le matin ou le soir. 14-45-15P.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école Kenneth no 2987. S'adresser à M. Lesage, sec., Roselle, Man. 13-29-15C.

ON DEMANDE

Une institutrice qualifiée bilingue pour l'école Faure de St-Lupicin. Electricité, chauffage automatique. Bon chemin. Grades 1 à 8, 21 élèves. Salaire selon qualifications. S'adresser à Aimé Rocher, sec.-trés., St-Lupicin, Man. 14-55-16P.

ON DEMANDE

Instituteur catholique pour école du jour. Réserve indienne, avec résidence. Salaire et autres bénéfices fixés par Département des Affaires Indiennes selon qualifications. Ecole élémentaire de huit grades, environ 20 élèves. Ecrire au R. P. F. Lemire, O.M.I., St. Philip's, Sask. 14-70-15C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifié pour l'école Fatima no 2334. Grades 1 à 8. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. Logement ou pension. Chauffage automatique, électricité. Bon chemin. S'adresser à M. H.-E. Granger, sec., Stead, Man. 15-73-18P.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée pour école Allard, village de St-Georges. Grades 1 à 3. Environ 30 élèves. Deux autobus par jour facilitant voyages de fin de semaine. Salaire selon qualifications. S'adresser à E. J. Bouvier, sec., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 15-74-16C.

ON DEMANDE

Institurice, qualifiée bilingue, pou récole Lees, Rathwell. 10 élèves. Salaire selon échelle établie avec surplus d'après qualifications et expérience. S'adresser à Henri B. Vuignier, sec.-trés., Rathwell, Man. 15-79-17P.

ON DEMANDE

Deux institutrices pour l'externat Indien catholique de Griswold, Manitoba. Sur route 21, à 25 milles de Brandon. Résidence moderne. Salaires de $3,000 à $4,800. Grades 1 à 7; classes de 25 élèves. S'adresser à Inspector of Schools, Indian Affairs Branch, édifice Norlyn, 309 Hargrave, Winnipeg. 15-80-16C.

A VENDRE — St-Boniface, 436, rue Ritchot. Maison: 3 pièces. Chauffage à l'huile. 14-67-15C.

A VENDRE — Norwood, 130½, rue Berry. Maison: 6 pièces. A bon marché. Signalez: CEdar 3-3595. 15-81-16C.

A VENDRE — Village de La Broquerie. Maison: 6 pièces. Signalez: CHapel 7-8108. 15-77-18C.

A VENDRE — 272, blvd Dollard. Maison: 1½ étage, 5 pièces. 2 chambres à coucher. Cave complète. Garage. Grand lot. Bon état. Site choisi. $9,100. PAS D'AGENTS. Signalez: CEdar 3-3616 entre 11 h. a.m. et 1 h. p.m. 15-85-17C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

A VENDRE — Hôtel. Dans village canadien-français, près Winnipeg. Toilettes à l'eau. Grande taverne. Ameublement chromé. Chiffre d'affaires, vente de boisson seule: $80,000. Idéal pour associés. $25,000 boucle-l'affaire. Appelez Jarvis, WHitehall 2-7256. Le soir, GLobe 2-6907.
Four Provinces Investment Co., 332, rue Main, Winnipeg. 15-86-15C.

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.
St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile Prix: $10,000.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile $13,500. Termes faciles.
St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Telephones:
BUREAU: CHapel 7-5178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
14-65-15C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près Ste-Famille: Maison: 5 pièces. Age, 10 ans, 3 chambres à coucher. Doit être vue pour être appréciée. $11,000 à termes.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.
St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces, Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,900. Comptant requis: $2,000.
Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Très belle location. $11,900, à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Prix: $16,700. Maison en stuc: 8 pièces. 5 pièces au 1er étage. Cuisine, salle à manger, salon, boudoir et salle de bain. 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage à l'huile. Titre clair. A termes.
St-Vital — Avenue Sadler. Prix: $7,950. Bungalow: 4 pièces. Age: 6 ans. Nouvellement décoré. Grande cuisine et salon. 2 chambres à coucher. Plancher en chêne. Chauffage à l'huile. Titres clairs. A termes.
La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide. 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $8,500. $2,000 comptant. Balance facile.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
14-64-15C.

Générosité des C. de C. aux enfants de la salle St-Amant, hospice Taché

Le mercredi 24 juin M. Léo Soonen, député d'état des chevaliers de Colomb, accompagné des grands chevaliers de la province et de leurs épouses, présentait à la Rév. Soeur Gilberte Tétrault un chèque de $1,500.00 pour venir en aide à l'oeuvre de la salle St-Amant.

Après la présentation, les chevaliers de Colomb et leurs épouses se rendirent à la salle de réception où ils eurent le plaisir de rencontrer les parents des petits protégés, de sorte que les parents eurent l'occasion de remercier les bienfaiteurs de leurs enfants. Après quoi un délicieux goûter fut servi.

On sait que le 14 juillet, les enfants quittaient l'Hospice pour le Sanatorium où la Direction leur aménage présentement des locaux plus vastes qui pourront loger une soixantaine d'enfants. Et c'est ainsi que cette oeuvre de secours commencé par Mme St-Amant il y a une vingtaine d'années se développe et progresse grâce à la charité des Rév. Soeurs Grises qui sont fidèles à la mémoire de leur fondatrice, la bienheureuse Marguerite d'Youville, celle qu'on a baptisée "la magicienne des gens mal pris", et qui en 1761 ouvrait les portes de son établissement aux enfants trouvés pour leur donner asile. L'Hopice accueillait ces petits enfants le 30 juin 1956.

La Rév. Soeur Supérieure, avec son tact habituel, sut trouver des mots délicats pour remercier les distingués bienfaiteurs. Elle fit remarquer entre autres, la valeur symbolique d'encouragement à l'oeuvre que représente ce cadeau. Car il ne faut jamais oublier, que malgré toute leur bonne volonté, les religieuses et leurs aides laïques se sentent plus fortes au travail quand elles expérimentent qu'elles sont comprises et encouragées par quelque 3000 chefs de famille du Manitoba catholique qui se serrent les coudes autour d'elles et de leurs protégés, pour reproduire le geste du bon samaritain de l'Evangile et vibrent de la parole de Notre-Seigneur: "Ce que vous faites à l'un de ces petits . . . c'est à moi que vous le faites".

Les victimes . . .

(Suite de la premiere page)

Qui ne voit, à la lumière de ces exigences de l'acte humain, que sous l'influence de l'alcool se multiplient de façon effarante et odieuse les actions attribuées à l'homme et qui cependant ne participent aucunement à sa dignité.

Plus loin, Son Eminence cita un texte du chanoine Gallez: "A propos de petites doses en apparence inoffensives, nous devons attirer l'attention sur un danger plus répandu qu'on le pense. Celui de l'imprégnation auquel on peut s'exposer sans avoir été ivre une seule fois. Il suffit pour cela de prendre pendant un certain temps, chaque jour, à toute occasion — et combien ne s'en présente-t-il pas dans la vie courante — une consommation d'alcool sans trop regarder à la mesure. Peu après l'absorption, l'alcool s'est répandu dans tout l'organisme. Le comportement du buveur n'en sera peut-être pas troublé; son intelligence restera intacte, tout au moins au début, mais l'organisme et surtout le cerveau seront imprégnés, c'est-à-dire qu'ils seront de façon continue arrosés par un sang trop chargé d'alcool."

A la lumière de ces données, conclut le cardinal-archevêque, il n'est guère nécessaire d'en appeler à l'imagination littéraire pour reconnaitre en votre mouvement un corps d'avant-garde de la dignité humaine. En acceptant l'abstinence totale, vous vous déclarez les champions de l'ordre établi par Dieu.

Avion nolisé

Plus de 15 diocèses de la province étaient représentés à ce pèlerinage annuel des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Grâce à une température idéale des milliers de membres de ces mouvements s'étaient rendus en autobus spéciaux ou autres moyens de locomotion au sanctuaire du Mont-Royal; 65 personnes de Chicoutimi, ayant à leur tête l'aumônier diocésain des cercles, M. l'abbé Robert Vallières, avaient même nolisé un avion spécial.

Lors de la grand-messe radiodiffusée de 11 h. a.m., l'aumônier national des cercles, le R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., a prononcé le sermon au cours duquel il a incité les chrétiens à sympathiser avc l'alcoolique et sa famille.



M. Stan Oswald, gérant général, a le plaisir d'annoncer la nomination de **M. Denis Ball** comme membre du personnel de vente de Pelissier's Brewery Limited.

M. Ball, qui est bien connu dans les cercles sportifs manitobains, entrera en fonction immédiatement dans la nouvelle division des produits. La brasserie vient d'offrir au public une nouvelle marque foncée.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF GARNET JOSEPH AMY, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Barber, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of August, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitboa, this 8th day of July, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

La TV française...

(Suite de la premiere page)

Depuis une semaine des informations se multiplient au sujet du projet d'un poste satellite de la TV française à Winnipeg.

En réponse à une question de M. Laurier Régnier aux Communes mercredi, l'hon. G. Nowlan, ministre responsable, a dit: 1) qu'il recommandera au cabinet dans un avenir rapproché, l'établissement d'un poste de TV française par Radio-Canada à St-Boniface et 2) qu'il a eu des assurances du département des transports au sujet de la possibilité d'établissement d'un poste privé à Winnipeg, au besoin.

M. Nowlan ne semble pas avoir précisé quel canal il recommanderait pour St-Boniface, mais on sait que le Bureau des Gouverneurs a approuvé le projet d'un poste au canal 6.

Selon une dépêche spéciale du "Winnipeg Tribune", on aurait retardé la mise en vigueur de cette recommandation par crainte de laisser un canal moins désirable pour un poste privé de langue anglaise, mais le département des transports aurait annoncé que les canaux en question se valent et que par conséquent le cabinet donnera une approbation rapide au projet de Radio-Canada. Les connaisseurs expliquent le problème en ces termes: il y a encore deux canaux qui ont une efficacité équivalente, mais celui que demande Radio-Canada coûtera moins cher d'exploitation, et au point de vue strictement d'affaires l'auditoire d'un poste français ne justifierait pas des placements considérables de fonds.

Don du Saint-Père à l'organisme mondial de la Santé

GENEVE (CCC) — Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a voulu marquer sa bienveillance à l'égard de la campagne entreprise il y a deux ans par l'Organisation mondiale de la Santé, pour l'éradication totale du paludisme. Le Pape, par l'entremise de la princesse Amrit Kaur, a remis une somme de $1,000 comme contribution symbolique au fonds de l'éradication du paludisme. C'est chaque année par millions que se chiffrent les victimes du paludisme et les dommages causés à la vie économique et sociale des pays sous-développés par ses effets sont considérables. La résistance aux insecticides, qui a été remarquée il y a un certain temps, fait de l'éradication la seule solution possible pour que l'humanité s'affranchisse de ce mal terrible.

On estime dans les milieux de l'OMS que cette marque de sympathie du Souverain Pontife constitue un précieux appui pour une campagne qui requiert, tant des gouvernements que des organismes privés, des contributions devant atteindre au minimum chaque année une centaine de millions de dollars, si l'on veut que l'éradication puisse être menée à bien.

Moustaches interdites aux policiers turcs

ANKARA—Le port des moustaches est interdit à tous les policiers de Turquie. Par circulaire qui ne comporte pas d'exposé des motifs, la direction générale de la police turque signifie que, dans un délai de huit jours, tous les policiers encore parés de cet attribut seront passibles de sanctions disciplinaires.



La voix agréable de Georges LaFlèche, et son charme gaulois en ont fait un artiste préféré du réseau transcanadien CBC. Le programme de Georges LaFlèche, qui présente aussi l'orchestre de Ted Komar, passe en ondes chaque lundi soir au poste CBW et le mardi soir aux postes CBK et CBX.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Le pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes aura lieu cette année le 22 juillet.

On partira de l'église du Sacré-Coeur, angle des rues Bannatyne et Lydia, à 8 h. a.m., heure avancée.

Veuillez, s'il vous plait, retenir vos billets en téléphonant à Mme N. Pelland, présidente, SPruce 4-2393, ou à Mme A. Carignan, secrétaire, SPruce 4-8549. Prix $1.00 aller et retour.

Neuvaine

Le neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne commencera le vendredi 17 juillet et aura lieu après la messe de 8 h. 30.

Réception

Il y aura réception de nouvelles congréganistes le jour de la fête, le dimanche 26 juillet. Nous invitons les dames de la paroisse à faire partie de la société, se plaçant ainsi sous la protection spéciale de la Bonne sainte Anne.

Vous pouvez donner vos noms aux personnes ci-dessus mentionnées.

LA SECRETAIRE.

PETITE NOTE

M. et Mme Marcel Ouellette et leurs deux fillettes, Danielle, 3 ans et demi, et Nicole, 1 an et demi, quittaient Winnipeg, dernièrement, pour aller demeurer à Ottawa où M. Ouellette, de l'Aviation canadienne, département de communication, a été transféré. Plusieurs petites fêtes intimes furent organisées en leur honneur avant leur départ.

Un geste pratique des Chevaliers de Colomb

On trouvera désormais dans les pages jaunes du bottin du Manitoba Telephone System une liste des paroisses catholiques du Winnipeg métropolitain. C'est le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba qui a fait paraitre cette "annonce" sous le titre "Churches". Les gens de la campagne pourront ainsi se renseigner facilement au sujet des heures de messe, etc., lors de leur passage en ville et les appels d'urgence seront grandement facilités. Félicitations aux Chevaliers de cette initiative très utile.

— Pourquoi, demanda un jour à son père, un enfant de 7 ans, les mariées s'habillent-elles en robe blanche?

— Parce que le blanc est le signe de la gaieté et de la joie, tandis que le noir est celui du chagrin, répond le papa.

— Alors, fait l'enfant, soucieux, c'est pour ça que les mariés s'habillent en noir!

Professeurs canadiens mieux rémunérés qu'aux Etats-Unis

MONTREAL — Selon une étude publiée par la division de l'éducation de l'Office national de la statistique, les professeurs des universités et collèges canadiens seraient mieux rémunérés, en général, que leurs confrères américains. Cela ne vaut pas nécessairement, toutefois, pour tous les rangs ou toutes les catégories d'institutions, souligne l'étude sur "les traitements et la formation des professeurs des universités et collèges (1958-1959)".

Il ressort en effet d'un tableau comparatif sur les salaires aux Etats-Unis et au Canada, que le traitement médian (la médiane n'est pas une moyenne mathématique, mais plutôt théorique, dans une distribution où 50 pour 100 des cas sont plus élevés et 50 pour 100 moins élevés) versé par les universités et collèges du Canada en 1958-1959 est plus élevé que le traitement moyen versé par les institutions, importantes ou non, des Etats-Unis, quel que soit le rang, sauf dans le cas des chargés de cours.

Conclusion de l'étude

L'Office signale qu'il a malheureusement été impossible d'employer le même terme de mesure (moyenne) dans les deux séries du tableau. "Il est de fait, cependant, que le traitement moyen ($7,405) des 4,803 professeurs canadiens qui font l'objet de la présente étude est plus élevé que leur traitement médian ($7,136). Il est donc permis de conclure qu'en général, l'excédent du traitement moyen au Canada sur le traitement moyen aux Etats-Unis est supérieur à l'excédent du traitement médian au Canada sur le traitement moyen aux Etats-Unis".

La province de Québec, et l'Université de Montréal en particulier, ne contribuent pas à hausser le salaire médian des professeurs canadiens. Avant la récente augmentation accordée au personnel enseignant de l'Université de Montréal, les professeurs venaient au 22e ou 23e rang au Canada, au point de vue salaires.

Les provinces de l'Ouest

Ce sont les provinces de l'Ouest qui ont, en 1958-1959, versé le traitement médian le plus élevé ($7,558), suivies de l'Ontario ($7,420), du Québec ($6,756) et des provinces Atlantique ($5,923).

"En 1957-1958, signale le rapport, la médiane de l'Ontario avait légèrement dépassé celle des provinces de l'Ouest. La comparaison entre 1957-1958 et 1958-1959 fait ressortir une augmentation de 11.1 pour 100 dans les provinces de l'Ouest, de 9.2 pour 100 dans les provinces de l'Atlantique, de 7.6 pour 100 en Ontario, et de 4.5 pour 100 au Québec". Loin de s'approcher des salaires versés dans l'Ouest et en Ontario, le Québec s'en éloigne donc un peu plus.

Films canadiens au Festival de Venise

Le Canada participera, cette année encore, au Festival du film de Venise. Trois productions de l'Office national du film ont été inscrites dans les catégories réservées aux documentaires et aux courts métrages. Il s'agit des films "Short and Suite", "A propos d'architecture" et "Ville intemporelle", qui seront tous trois présentés en première mondiale.

L'ambassadeur du Canada en Italie, M. Léon Mayrand, représentera le Canada à ce festival international, qui se tiendra du 2 au 12 juillet. L'Office national du film, on le sait, a toujours fait bonne figure à ce concours. Depuis 1949, l'ONF a remporté 14 prix à Venise, dont huit premiers prix et deux médailles d'argent.

Voici quelques notes sur les trois courts métrages inscrits au festival:

"Short and Suite" est la plus récente création de Norman McLaren. Dans ce film de quatre minutes, le cinéaste canadien improvise sur une musique de jazz d'Eldon Rathburn. Jeux de lumières et de couleurs qu'effacent élégamment de simples lignes verticales qui font penser à des danseurs envoûtés par la musique.

"A propos d'architecture" est également un film d'animation en couleurs. Réalisé par Robert Verrall et Gerald Budner, il donne, en 30 minutes, un aperçu de l'architecture à travers les siècles, depuis les pyramides égyptiennes jusqu'aux gratte-ciel newyorkais. Le texte, de Gilbert Choquette, est une longue réflexion sur cet art qui est l'écriture indélébile des civilisations.

"Ville intemporelle" sera présenté dans sa version italienne "Citta fuori del tempo". C'est un voyage de 15 minutes à travers Venise et ses musées. Le point de départ de cette excursion: la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, où se trouvent quelques peintures du peintre vénitien Canaletto. Par l'analyse de ces oeuvres, la caméra introduit le spectateur dans la Venise du Titien, de Véronèse, de Tiepolo. Et ce film en couleurs se termine par une visite au pavillon canadien à la Biennale de Venise. On y jette un regard sur des oeuvres d'art en exposition permanente, notamment le confluent de la vie et du rêve, de la lumière et du mouvement. Ce documentaire a été fait par Colin Low.

Une mauvaise écriture est une des formes du mépris qu'on a pour autrui; car elle prouve qu'on attache plus de prix à son propre temps qu'à celui des autres. — GROTIUS.

Prière d'une future maman

Je vous glorifie, Père très saint, Dieu créateur, parce que vous avez fait en moi de grandes choses et qu'un enfant va naitre de cet amour humain que vous avez béni.

Jésus, Verbe de Dieu, qui me permettez de vous adorer sous les traits charmants du bébé de la crèche, je vous consacre mon tout-petit, votre frère. Enrichissez-le des plus beaux dons de la nature et de la grâce; qu'il soit sur terre notre joie, dans l'éternité votre gloire!

Esprit-Saint, couvrez-moi de votre ombre pendant ces mois bénis de l'attente, afin que rien ne puisse nuire à mon enfant et que sa petite âme soit prête à devenir votre sanctuaire par le saint baptême.

Et vous, Marie, reine des mères, assistez-moi, je vous en prie, à l'heure de ma délivrance. J'accepte à l'avance toutes mes souffrances et vous demande de les offrir à Dieu pour mon enfant.

Mon saint ange gardien, saint ange gardien de mon tout-petit, veillez tous deux sur nous. Amen.

(Extrait du missel biblique)

Saint Gérard, protégez-moi.

14-61-14P.

